

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Scénario conforme

Addis-Abeba.
Les pirates de l'air somaliens se sont rendus.
Scénario habituel: revendications, menaces terribles, suspense tragique, dénouement heureux.
Pour l'instant, on ne s'y est pas encore habitué comme aux westerns américains. Cela viendra!
Mais, aujourd'hui encore, les détournements d'aéronefs conservent leur impact sur les opinions populaires vite blasées. Pendant quelques heures, quelques jours, les mass media s'agitent et le public retient son souffle.

En l'occurrence, toutefois on n'a pas vu très clair dans ces événements du continent noir.

Episodiquement, Mogadiscio accuse l'Ethiopie d'essayer d'envahir son territoire et d'appuyer les mouvements rebelles qui y sévissent.

A l'opposé, les gens de Mengistu affirment que les Somaliens fomentent des troubles dans leur province de l'Ogaden.

Comme il est impossible de distinguer un Somalien d'un habitant de l'Ogaden, allez savoir ce qui se passe réellement!

Face à un tel imbroglio, il n'est pas impossible que Addis-Abeba ait plus ou moins téléguidé l'action des trois officiers somaliens félons.

Ceil pour œil, dent pour dent, c'est la loi de la contrée.

Cependant, le président somalien Siad Barre est un dur. L'opposé, physiquement et moralement, de son homonyme Raymond Barre. Il n'a pas voulu céder d'un pouce et, alors qu'on lui reprochait de «liquider des opposants à travers tout le pays», il a rejeté dédaigneusement la responsabilité éventuelle du sang versé sur les Ethiopiens.

L'attitude a été payante. Affaibli par la sécheresse, réduit à quémander l'aide occidentale, Mengistu a été contraint de recommander la modération aux pirates.

Reste que les officiers rebelles ont soulevé une question sur laquelle on avait peu réfléchi: le régime de Siad Barre dépasse-t-il les bornes de l'oppression généralement admise?

Comme on lui reprochait naguère des exécutions, il avait répondu: «La mort est une mauvaise chose. Mais la trahison est également une mauvaise chose». Il est peu probable qu'il se soit perdu dans des variations depuis lors.

On remarquera toutefois que la Somalie, quand bien même elle a la chance d'être une nation véritable, est divisée en clans rivaux. Et le clan Marehan, auquel appartient le président Barre, néglige le nord de la Somalie. D'où mécontentement et répression.

Mais encore une fois, quel rôle joue l'Ethiopie dans ces rivalités?
Willy BRANDT

Avion somalien détourné sur Addis-Abeba Tout est bien, qui finit bien

Trois jours et demi après avoir détourné un Boeing-707 somalien sur Addis-Abeba, trois pirates de l'air somaliens ont libéré hier les 103 passagers qu'ils détenaient en otages et se sont rendus aux autorités éthiopiennes.

Le ministre des Affaires étrangères éthiopien M. Goshu Wolde, qui dans un premier temps avait fait état de cinq pirates, a précisé que l'asile politique avait été accordé aux trois hommes, des dissidents somaliens.



Les otages quittent paisiblement le Boeing. (Bélino AP)

Les auteurs du détournement, qui avaient déjà libéré 15 femmes, quatre enfants, un garde de sécurité blessé ainsi que le pilote et le co-pilote de l'appareil, réclamaient la grâce de sept étudiants somaliens condamnés à mort et la libération de 13 détenus politiques.

Ils avaient menacé, depuis le début du détournement samedi, de faire sauter l'avion et ses occupants s'ils n'obtenaient pas satisfaction. Mais, à cinq reprises, ils avaient différé la mise à exécution.

Affirmant «nous ne sommes pas des terroristes», les trois hommes sont apparus au cours d'une conférence de presse après la libération des otages. Pour le capitaine Awil Adan Dourhan, chef du commando, l'opération se solde par un succès, les autorités somaliennes ayant, par le truchement d'intermédiaires italiens, «garanti la sécurité» des étudiants, condamnés en octobre.

Radio Mogadiscio, la radio officielle somalienne, a de son côté réitéré hier après-midi les affirmations du gouvernement selon lesquelles les sept étudiants ne devaient pas être exécutés.

► Page 2



M

météo

Nord des Alpes: les brouillards se dissipent le plus souvent dans la matinée. Le temps sera à part cela en grande partie ensoleillé.

Sud des Alpes: le temps sera souvent nuageux malgré quelques éclaircies.

Evolution probable jusqu'à dimanche: au nord, brouillards fréquents en plaine, sinon assez ensoleillé. Temporairement très nuageux à partir de l'ouest dès vendredi avec quelques précipitations possibles le long du Jura. Au sud, généralement ensoleillé.

Mercredi 28 novembre 1984
48e semaine, 333e jour
Fête à souhaiter: Jacques

	Mercredi	Jeu
Lever du soleil	7 h. 53	7 h. 55
Coucher du soleil	16 h. 46	16 h. 46
Lever de la lune	13 h. 00	13 h. 25
Coucher de la lune	22 h. 10	23 h. 18
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	751,19 m.	751,59 m.
Lac de Neuchâtel	429,09 m.	429,10 m.

S

sommaire

Déchets de Seveso
Premiers essais d'incinération
SUISSE Page 4
Horlogerie: augmentation de salaire
ECONOMIE Page 7
Vie pratique
MAGAZINE Page 9

R

région 2e cahier

Col-des-Roches
Douane: on inaugure
PAGE 15

Diplomate britannique assassiné à Bombay La police soupçonne l'IRA

La police indienne a lancé hier un ordre de recherche dans tous les ports, aéroports et gares du pays pour retrouver deux hommes «de type européen» présumés responsables de l'assassinat du Haut Commissaire adjoint britannique à Bombay.

M. Percy Norris, 56 ans, a été abattu hier à 8 h. (2 h. 30 GMT), alors qu'il se rendait en voiture à son bureau. On ignore toujours les causes de l'attentat mais la police indienne suspecte l'IRA (l'Armée républicaine irlandaise).

A Paris, un homme a revendiqué l'assassinat dans un coup de téléphone à l'Agence France Presse, au nom de «l'organisation révolutionnaire socialiste musulmane». Ce mouvement, peu connu des services de police, affirme avoir exécuté le diplomate «parce qu'il travaillait pour Scotland Yard et la CIA». «L'organisation révolutionnaire musulmane» avait déjà revendiqué en mars dernier l'assassinat d'un diplomate britannique à Athènes.

M. Percy Norris a été atteint de quatre balles 9 mm, qui l'ont touché à la tempe et à la poitrine, alors que son véhicule se trouvait à un carrefour à 400 mètres de son bureau, affirme la police. Le décès a été constaté à son arrivée à l'hôpital.

«Les agresseurs n'étaient certainement pas des Indiens, mais des blancs, au type européen», ont affirmé les enquêteurs.

La sécurité des quatre missions diplomatiques britanniques dans le pays a été considérablement renforcée. Le tournoi de cricket entre la Grande-Bretagne et l'Inde, qui doit commencer aujourd'hui à Bombay, se déroulera aussi sous bonne garde, a promis la police indienne.

M. Percy Norris était entré en fonction le 8 octobre dernier. Il avait déjà occupé des postes de diplomates dans six pays: le Nigeria, la Malaisie, la Belgique, les Etats-Unis... Il était plus spécialement chargé des affaires commerciales et de l'immigration. M. Norris était marié et père de deux enfants. (ap)



Mr Percy Norris a été abattu par deux hommes de type européen. (Belino AP)

Chili: 12e manifestation de protestation nationale L'armée en tenue de combat

L'armée en tenue de combat patrouillait dans les rues de la capitale chilienne, hier, première des deux journées de la 12e «protesta», ou manifestation de protestation nationale, décidée par l'opposition syndicale et politique au régime militaire du général Augusto Pinochet, au pouvoir depuis 11 ans.

A 10h. locales (14 h. HEC), la plupart des usines, bureaux, commerces et administrations publiques de Santiago signalent une activité normale, tandis que le fonctionnement des transports publics, notamment réduit lors des précédentes «protestas», était cette fois-ci à peine perturbé.

Un premier incident survenait toutefois en début d'après-midi lorsque la police dispersait à coups de canon à eau une tentative de rassemblement dans le centre de la ville.

Les organisateurs de cette 12e «protesta» en un an - le Commandement national des travailleurs (CNT), soutenu par le Mouvement démocratique populaire (MDP) dominé par les communistes, et l'Alliance démocratique (AD) dominée par les démo-chrétiens - avaient appelé la population à manifester au moyen de grèves du zèle, de meetings sur les lieux de travail, de boycott-

tage des commerces et administrations publiques et de concerts de casseroles.

Mais aux premières heures de cette nouvelle «protesta», seul un léger absentéisme était signalé dans les écoles, apprenait-on de diverses sources, et une situation analogue régnait dans les trois autres grandes villes du pays: Valparaiso, Vina del Mar et Concepcion.

En lever de rideau à la «protesta» de mardi, 5 bombes avaient explosé à Santiago lundi soir, faisant au moins deux blessés. L'une d'elles, une voiture piégée chargée de 30 kg d'explosifs, a sauté à 30 mètres du palais présidentiel de la Moneda, d'où le président Pinochet, en tournée dans le nord du pays, était absent. (ats, afp)



PRIX DISCOUNT



Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23.00.55

Location-vente d'appareils ménagers dès

Fr. 30.-

par mois

340

MONDE

E

entre autres

Argentine Assurance-vie pour la démocratie

Le chenal du Beagle: un étroit passage aux confins sud de l'Amérique latine, du côté du cap Horn, et qui doit son nom au navire britannique qui en a exploré les moindres recoins au début du 19e siècle.

Un coin de planète particulièrement désolé, balayé par les vents, soumis à un climat épouvantable, et qui pourtant, à cause de quelques îles contestées, sème la zizanie entre le Chili et l'Argentine depuis 1815. Au point que les deux pays ont déjà, à plusieurs occasions, failli en venir aux mains.

En 1902, dans un éclair de lucidité, les deux Etats avaient soumis leur différend à l'arbitrage de la couronne britannique. Qui ne rendit son verdict qu'en... 1977.

Un long, très long délai de réflexion qui pourtant ne porta guère de fruits puisque la décision fut immédiatement rejetée par l'Argentine, alors gouvernée, il est vrai, par des généraux obtus.

En 1979 toutefois, Buenos-Aires et Santiago décidaient de renoncer à la violence et demandaient au Vatican d'étudier le problème. Il y a quelques mois, la papauté soumettait aux deux adversaires son plan de paix.

Dimanche, à une écrasante majorité, le peuple argentin l'approuvait.

Différend anachronique, la «guerre» du chenal de Beagle est donc apparemment terminée. C'est bien.

Mais il y a encore mieux. Lorsque le président Raul Alfonsín, élu il y a un an, décida de placer le poids de son autorité dans la balance en faveur du oui, tout en décidant de ne pas rendre le vote obligatoire, l'opposition péroniste sauta sur l'occasion pour tenter de mettre le gouvernement en difficulté.

Plus doués pour saboter les autorités en place que pour diriger eux-mêmes le pays, les justicialistes firent aussitôt une intense campagne en faveur de l'abstention, n'hésitant pas à flatter les instincts chauvins les plus viscéraux d'une population toujours traumatisée par la défaite des Malouines.

Las! Près des trois quarts de l'électorat se déplaça malgré tout, pour approuver le traité de paix et d'amitié avec le Chili à une majorité écrasante de 77,53 pour cent de oui contre 20,93 pour cent de non.

Un véritable triomphe donc pour le président Raul Alfonsín qui, malgré la dureté des temps qui l'ont obligé à imposer de sévères mesures d'austérité en matière économique et sociale, voit ainsi sa politique plébiscitée par le peuple.

Et surtout, un beau certificat d'assurance-vie pour la démocratie dans la mesure où ce verdict sans appel démontre que les Argentins ont su tirer de leurs épreuves passées une maturité civique qui longtemps leur a fait défaut.

Roland GRAF

Importation de tuyaux Rupture CEE - USA

Les Etats-Unis ont suspendu leurs importations de tuyaux et tubes en provenance de la CEE jusqu'à la fin de l'année, rompant ainsi les négociations entreprises avec la Communauté européenne pour conclure un accord de compromis sur ce sujet, a annoncé mardi le représentant spécial pour le commerce, M. William Brock.

Au cours d'une conférence à Washington sur la politique commerciale des Etats-Unis, M. Brock a annoncé que les négociations avec la CEE sur les importations américaines de tuyaux et tubes d'acier européens n'avaient «pas abouti». «Il est regrettable que nous en soyons arrivés là», a affirmé M. Brock.

France: Commissariat à l'énergie atomique Des secrets de polichinelle

En quelques heures, n'importe quel technicien moyen peut pirater la banque de données informatiques du commissariat à l'énergie atomique (CEA) et obtenir ainsi des informations les plus confidentielles, affirme dans son édition d'aujourd'hui le journal satyrique français «Le Canard enchaîné», dont un journaliste s'est livré à un piratage «pour rire».

A l'origine de l'affaire, le licenciement il y a un mois d'un ingénieur informaticien de la Compagnie internationale de services en informatique (CISI), filiale à 95% du CEA et qui possède notamment une banque de données au Centre d'études nucléaires de Saclay (région parisienne). L'ingénieur était accusé, selon «Le Canard enchaîné», de s'être procuré des informations auxquelles il ne devait pas avoir accès.

L'hebdomadaire a voulu «vérifier que cela était possible».

Première étape: le matériel. Un téléphone, un «Minitel» - console d'accès à l'annuaire électronique - et une imprimante sont suffisants, affirme «Le Canard». Deuxième étape: s'abonner à la CISI. Rien de plus facile, selon l'hebdomadaire, puisque la société compte environ 10.000 clients tous munis d'un code individuel donnant chacun accès à une partie bien définie des informations de la banque de données.

Or selon l'hebdomadaire, dès qu'un

client a accédé à la partie qui lui est réservée, il peut aisément accéder à certaines autres parties de la banque. Tout se passe comme si, une fois entré dans le compartiment qui lui est réservé dans la salle des coffres d'une agence bancaire, le client s'apercevait «qu'il n'y a pas de paroi au fond». Il peut ainsi piller tranquillement des trésors.

Pour cela, il suffit de demander à l'ordinateur la liste des utilisateurs de la banque de données, qui apparaît avec le numéro de code de ces utilisateurs. Il est alors simple, en se servant de ce code, d'«usuper» l'identité de l'un quelconque de ces utilisateurs.

De plus, il serait possible à l'«usurpateur» d'effacer ou de modifier certaines de ces informations.

Interrogé par l'hebdomadaire, le directeur-général adjoint de la CISI, M. Gérard Drean, a reconnu qu'il existe des «verrous informatiques», mots de passe qui, en plus du code, garantissent l'accès aux informations. «Certains clients utili-

sent très peu les verrous informatiques que nous mettons à leur disposition», a déclaré M. Drean au «Canard». Mais, selon l'hebdomadaire, la liste de ces mots de passe est enregistrée sur une liste qui serait, elle aussi, accessible à un «informaticien astucieux et patient».

Contactée par l'AFP, la société a précisé qu'elle s'était aperçue depuis plusieurs semaines, qu'on essayait de pénétrer ses systèmes informatiques, et que plusieurs tentatives n'avaient pas abouti. Une plainte contre X va être déposée prochainement, a-t-elle ajouté. (ats afp)

Au journal «Le Monde» Grève suspendue

Pour la seconde journée consécutive, le plus prestigieux des quotidiens français, «Le Monde», n'a pas été diffusé dans les kiosques mardi, à cause d'une grève de ses employés et cadres.

Pendant le journal doit sortir de nouveau normalement cet après-midi, les grévistes ayant décidé, par une réunion avec la direction, de suspendre pour 24 heures leur grève - la première survenue au journal depuis sa création il y a 40 ans.

Cette suspension de la grève des employés devrait satisfaire outre la direction, les deux autres catégories de personnel - journalistes et ouvriers du livre - qui, tout en se déclarant solidaires de cette grève, exprimaient depuis lundi leur inquiétude quant aux dangers d'un tel mouvement pour la survie du journal.

Le conflit est né vendredi soir avec le refus, de la part des syndicats, d'accepter le plan d'économie que la direction envisage de mettre en place le 1er janvier. (ap)

Contre l'ambassade américaine Complot déjoué à Rome

La police italienne a annoncé hier qu'elle avait déjoué un complot de sept Libanais, membre de la Djihad islamique, contre l'ambassade des Etats-Unis, a annoncé l'agence de presse Ansa.

Les sept extrémistes qui comptaient apparemment faire sauter l'ambassade au moyen d'un camion chargé de dynamite, ont été arrêtés il y a trois jours. L'affaire n'a été rendue publique qu'hier en raison de l'enquête en cours.

Les enquêteurs de la section antiterroriste de la police italienne, le Digos, ont confirmé les arrestations, mais n'ont donné aucune information.

Les enquêteurs ont eu vent du complot après l'interpellation d'un suspect près de l'ambassade dans la via Veneto. Une carte des locaux a été trouvée dans sa poche.

La Djihad islamique est une organisation secrète qui a revendiqué la responsabilité de plusieurs attaques sanglantes contre les intérêts américains au Proche-Orient.

M. Mike Canning, du service de presse de l'ambassade américaine, a déclaré à l'Associated Press qu'il n'avait pas été informé du complot et des arrestations. Il n'a fait aucun commentaire.

Selon Ansa, les terroristes se trou-

vaient depuis environ un mois en Italie pour mettre au point l'attaque.

D'importantes mesures sont prises pour assurer la sécurité de l'ambassade, un bâtiment de quatre étages. Des blocs de ciment sur les voies d'accès et des barrières spéciales empêchent l'approche de camions suicides. (ap)

Initiative de paix jordano-palestinienne Bagdad ne fera pas opposition

Le ministre irakien des Affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a affirmé hier à Washington que son pays ne s'opposerait pas à une initiative de paix commune jordano-palestinienne.

Je le dis officiellement, nous ne nous y opposerons pas même si nous n'y sommes pas très favorables», a affirmé M. Aziz au cours d'une conférence de presse donnée à l'occasion de la reprise officielle des relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Elles étaient rompues depuis 17 ans.

M. Aziz a accusé les Israéliens de vouloir «conquérir toutes les terres arabes» et a déclaré que «les Arabes s'attendaient à de nouvelles attaques» de Jérusalem.

«Je ne suis pas venu pour chercher un

soutien militaire mais une meilleure compréhension de la situation» a déclaré M. Aziz, également vice-premier ministre. Il s'est félicité que les Etats-Unis reconnaissent que la position irakienne constituait un obstacle à la paix et un

Gibraltar Accord important

L'Espagne a accepté hier d'ouvrir complètement ses frontières avec Gibraltar d'ici le mois de février prochain, laissant ainsi libre voie à des négociations avec la Grande-Bretagne sur l'avenir de cette dépendance de la Couronne britannique.

A Madrid, le Ministère des Affaires étrangères s'est félicité de cet accord «très important» qui marque «le début du processus de décolonisation».

Les deux parties ont fait savoir que des négociations, tendant au règlement de l'ensemble de leur contentieux, notamment la question de souveraineté, s'ouvriraient une fois les restrictions espagnoles levées - au plus tard le 15 février.

En 1980, les deux pays avaient décidé d'engager des négociations mais les pourparlers n'avaient pu s'engager en raison du refus de l'Espagne de lever ses restrictions frontalières. (ap)

Arafat démissionne

M. Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'OLP, a présenté hier soir sa démission lors de la réunion à huis clos de la Commission politique du Conseil national palestinien à Amman, a-t-on appris de source palestinienne responsable.

M. Arafat avait demandé le huis clos au début de la réunion de la Commission politique pour s'expliquer sur les raisons de son voyage en Egypte en décembre 1983 après sa sortie de Tripoli (Liban-Nord).

Ce voyage avait été violemment critiqué y compris au sein du Fatah (principale composante de l'OLP) dont il est le chef. (ats, afp)

En bref

● PÉKIN. - Les fonctionnaires pékinois seront contraints d'abréger leur «xiuxi», la sacro-sainte sieste nationale à partir de l'année prochaine.

● PRETORIA. - Un enfant noir de sept ans a été tué par balles au cours d'incidents violents à Sharpeville, dans la banlieue de Pretoria.

● Jérusalem. - La Cour suprême d'Israël s'est prononcée contre la publication de la partie secrète du rapport Kahane sur les massacres des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila, en septembre 1982.

Tout est bien, qui finit bien

Page 1

La confusion sur le nombre des pirates (cinq, puis trois) tient au fait qu'au moins l'un des passagers, au dernier moment, a tenté de se joindre au commando pour obtenir l'asile politique.

M. Goshu a précisé que son pays avait accepté d'accorder l'asile politique aux «pirates» ou de leur donner un sauf-conduit pour un pays tiers de leur choix. L'accord, a-t-il dit, a été atteint avec l'aide du gouvernement italien, qui a relayé les assurances aux termes desquelles les étudiants somaliens ne seraient pas exécutés et leur sécurité garantie.

Parmi les otages se trouvaient deux géologues italiens et un Américain.

M. Goshu a souligné que l'Ethiopie avait agi par pur souci humanitaire et a critiqué le comportement du gouvernement somalien dans l'affaire, a qui il a reproché, notamment, de ne pas avoir agi plus rapidement.

A la question de savoir si les rapports entre Addis-Abeba et Mogadiscio en seraient affectés, le ministre a répondu

que ces rapports étaient déjà dans une passe difficile. «Nous ne voulons pas nous immiscer dans les affaires intérieures de la Somalie», a-t-il dit, évoquant néanmoins l'existence dans ce pays d'un «climat oppressif».

Des centaines d'écoliers ont été incarcérés et 37 ont été condamnés à la prison à vie, a-t-il affirmé.

L'Ethiopie et la Somalie sont des ennemis séculaires dans cette région du monde. Les deux pays se sont notamment affrontés dans la région contestée de l'Ogaden, dans le sud de l'Ethiopie en 1977-78. Les Ethiopiens, soutenus par des armes de fabrication soviétique et des soldats cubains, ont repoussé une invasion somalienne. (ap)

● PORT-AU-PRINCE. - Près d'une vingtaine de personnes ont été arrêtées en Haïti au cours des dernières semaines en relations avec une enquête sur un complot contre le président Jean-Claude Duvalier.

Résistance afghane 100 Russes faits prisonniers

Les résistants afghans auraient abattu trois Mig soviétiques et se seraient emparés d'une centaine de soldats soviétiques les 15 et 22 novembre, a-t-on déclaré de source diplomatique.

Ces informations n'ont pu être vérifiées par d'autres sources. Environ 13.000 soldats gardent l'aéroport de Kandahar, mais les autorités afghanes n'ont rien fait pour boucler les frontières avec le Pakistan.

Par ailleurs, les insurgés ont lancé une attaque à la roquette contre Kaboul la semaine dernière faisant quatre morts et 17 blessés, annonçait-on de source diplomatique.

Les résistants ont tiré au moins 25 roquettes et obus de mortier visant notamment le QG de la police secrète, les locaux de la radio afghane, l'ambassade d'Irak et la résidence du vice-consul de France.

Des obus sont tombés sur le quartier de Microrayon où vit une partie de la communauté soviétique ainsi que sur le quartier de Wasir Akbar Khan. (ap)

A la Guadeloupe Arrestation d'un séparatiste

La police guadeloupéenne a arrêté mardi à Goyave le cerveau présumé du mouvement séparatiste clandestin Alliance révolutionnaire Caraïbes (arc-dissous en mai dernier), M. Luc Reinette, a-t-on appris de bonne source à Pointe-à-Pitre.

M. Reinette était recherché depuis un attentat à la voiture piégée, revendiqué par l'arc, qui, le 24 novembre 1983 avait fait 23 blessés à la préfecture de Basse-Terre.

M. Reinette a été arrêté lors d'un contrôle de routine sur une route de la commune de Goyave (située entre Pointe-à-Pitre et Basse-Terre).

Dans le fourgon où il se trouvait, ont été découverts une carabine, deux pistolets de calibre 11,43 mm et deux pistolets mitrailleurs.

Arrêté en 1980 à la suite de plusieurs attentats, M. Reinette avait été amnistié en 1981. (ats, afp)

danger pour les intérêts américains dans le golfe. M. Aziz a critiqué les gouvernements occidentaux qui «croient que le régime de Téhéran deviendrait plus modéré avec le temps».

Le ministre irakien a enfin appelé les Américains et les Européens à participer à la construction d'un pipe-line qui permettrait le transport du pétrole irakien par le port jordanien d'Akaba.

M. Craxi en Algérie

Par ailleurs, le président du Conseil italien, M. Craxi, arrive aujourd'hui à Alger pour une visite officielle de 48 heures qui devrait renforcer des relations bilatérales déjà au beau fixe et permettre un réajustement des échanges commerciaux en faveur de l'Italie, liée depuis 1982 à l'Algérie par un important accord gazier.

Au cours de cette visite, la première jamais effectuée par un chef du gouvernement italien depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, M. Craxi sera accompagné par son ministre des Affaires étrangères, M. Andreotti.

Mitterrand: dialogue

Enfin, après un intermède archéologique, le président Mitterrand a une nouvelle fois rencontré hier, pour la seconde journée de son voyage officiel en Syrie, le président syrien Hafez el Assad.

Ces entretiens n'aboutiront pas à des résultats spectaculaires, soulignait-on dans les milieux autorisés, mais ils ont d'ores et déjà permis la relance d'un dialogue entre les deux pays. (ap)

Soviet suprême

Réapparition

Le Soviet suprême (Parlement soviétique) s'est réuni hier à Moscou pour adopter le plan économique 1985, qui prévoit une croissance économique modeste et une forte augmentation des dépenses militaires. Mais les deux faits marquants de cette session ont été la réapparition de M. Gorbatchev, et l'absence du maréchal Oustinov.

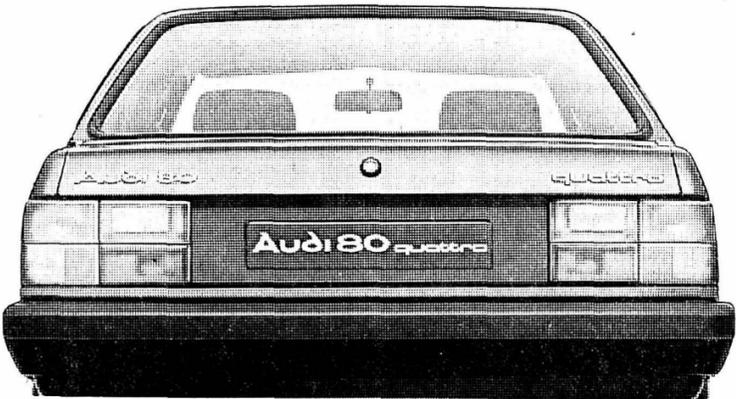
M. Gorbatchev, qui paraît le mieux placé pour succéder au président Tchernenko, mais que l'on n'avait vu qu'une seule fois en public depuis plusieurs semaines, siégeait hier au premier rang de la tribune, aux côtés du ministre des Affaires étrangères, M. Gromyko, du président du Conseil, M. Tikhonov, et du président Tchernenko.

MEUBLES GRABER
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

VEND À JUMBO DES SALONS À DES PRIX... JUMBO !!!

87727

Nouvelle Audi 80 quattro
La traction intégrale permanente pour Fr. 24 980.-



Maintenant, il est déjà possible de s'offrir pour Fr. 24 980.- la technique de transmission permanente sur les quatre roues de la Championne du monde des rallyes 1984. Et avec ça, un équipement de série de très haut niveau. Grâce à la nouvelle Audi 80 quattro de 90 ch.

LA CHAUX-DE-FONDS: SPORTING GARAGE-CARROSSERIE, J.-F. STICH, CRÉ-TETS 90, TÉL. 039/26 44 26 - LE LOCLE: Garage A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 - SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

Votre partenaire V.A.G. pour Audi et VW **V-A-G Audi** Une européenne

Audi: championne du monde de rallye des marques.

L'annonce, reflet vivant du marché

overalls

Les combinaisons de ski sont confortables, chaudes et «in». Le Trend de cet hiver:

- A Combi-Dame sportive et mode Fr. 198.-
- B Combi-Homme sportive, bicolore Fr. 229.-
- C Combi-Dame très chaude Fr. 180.-

mp magasin populaire
YVERDON-LES-BAINS
NEUCHÂTEL BASSIN 4 + MARIN CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
CHAUSSURES & SPORT

DEMAIN
10 %
dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés) 13603

Publicité intensive
publicité par annonces

Samedi 1er décembre 1984
Salle de spectacles, Renan dès 20 h 15
MATCH AU LOTO



Bouchoyade paysanne, 4 porcs + 1 week-end en TGV à Paris pour 2 pers. 06-126 652

avron big bang

Un professeur de philosophie folâtre face à une classe cosmique. «Big Bang» c'est un questionnement à voix haute, un regard libre posé sur le monde, une pensée profonde et grave énoncée par un clown-philosophe plein d'humour et de drôlerie, de tendresse et de poésie qui fraternise avec son public.

« Mon spectacle ressemble à ma vision du monde: il est optimiste, gai, mais pas si simple... » Avron.

Avron Big Bang affichait complet au Festival d'Avignon 83. 15 jours avant l'ouverture. Philippe Avron a reçu pour ce spectacle le prix de l'Association des journalistes universitaires.

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Jeudi 6 décembre, à 20 h. 30

Places: Fr. 20.-, 25.-, 30.-

Bons de réduction de Fr. 5.- sur présentation de la carte de coopérateur Migros, étudiant ou apprenti, à retirer à l'Ecole-Club, rue Jaquet-Droz 12.

Location: Tabatière du Théâtre - ☎ 039/23 94 44

Troisième spectacle de l'abonnement
service culturel
migros

Coop City actualité TV

A	Moule rond 27 cm	7.50
B	Tôle à pâtisserie rectangulaire, 31 x 39 cm	19.90
C	Tôle à pâtisserie rectangulaire, 43 x 39 cm	27.90
D	Moule à cake 25 cm	6.90
E	Moule forme poisson 29 cm	14.90
F	Moule à kouglof 22 cm	17.90
G	Moule démontable 24 cm	10.90
H	Moule forme étoile 12 cm	13.90
I	Balance de cuisine avec 2 plateaux, portée 5 kg, graduations par 20 g	42.90
K	Emulsionneur à crème Kisag «jeunesse»	59.--
L	Boîte à biscuits ronde Ø 24 cm	3.90
M	Manique	9.90

Coop City La Chaux-de-Fonds
37-43, rue de la Serre, Tél. 23 89 01

SUISSE

Formation professionnelle et universités Le Conseil national intraitable

Hier matin, le Conseil national a commencé le débat d'entrée en matière sur le budget de la Confédération pour 1985. Quatre chiffres à garder en mémoire: 22,6 milliards de dépenses, 414 millions de déficit au compte général, 534 millions de déficit final et une dette qui gravite autour de 18,5 milliards de francs. Avant de passer à la discussion, qui englobe aussi le débat sur la réduction du temps de travail des fonctionnaires, les conseillers nationaux se sont montrés intraitables sur le programme d'économies. Ils ont refusé de se rendre aux arguments du Conseil fédéral et du Conseil des Etats sur la formation professionnelle et l'aide aux universités.

Des milliards du budget, on retombe aux millions des économies. Après deux refus, la veille, sur les mensurations cadastrales et la recherche, le National a confirmé deux autres divergences. Sur les 110 millions de francs d'économies réalisées par la Confédération – et qui seraient prises en charge par les cantons – le chapitre de la formation professionnelle en mobilise 17. Conseil des Etats et Conseil national, jusqu'ici, ont montré une volonté exactement inverse jusque dans ses proportions: le Sénat a accepté ces «économies» par 28 voix contre 12, le National les a refusées par 111 voix contre 53.

«COHÉRENCE»

La Zurichoise Lilian Uchtenhagen (soc) est allée dire à la tribune que la loi sur la formation professionnelle, adoptée il y a cinq ans, est en danger. Un argument avancé par la conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, dans une lettre au Parlement. Le Bernois Jean-Pierre Bonny (rad) est allé plus loin encore, réclamant de la

«cohérence» de la part du Conseil fédéral. Pour rejeter l'initiative du Poch (extrême-gauche) sur une meilleure formation professionnelle, le gouvernement, il y a quelques semaines, a affirmé qu'il

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

fait l'impossible dans ce secteur. Mais au moment de discuter d'argent, le même gouvernement recommande des économies... Le Biennois Marc-André Houmard (rad) a parlé de «l'investissement payant dans la formation professionnelle». Otto Stich a répliqué que le Conseil national désirait des économies sélectives, d'où ce projet qui, effectivement, ampute la formation professionnelle de plus de 10% de subventions. Quant aux cantons, ils ont dit oui par le biais des... directeurs des finances. La coalition radicale et socialiste a emporté le morceau de justesse, par 88 voix contre 73, principalement démocrates-chrétiens, du centre et libéraux (y compris les deux Neuchâtelois).

Tarifs CFF aux Etats Les Neuchâtelois dans le même wagon

Vaste débat, hier matin, au Conseil des Etats, sur la politique générale des Chemins de fer fédéraux (CFF). Le socialiste fribourgeois Otto Piller a mis la discussion sur les rails en réclamant au Conseil fédéral de revenir devant le Conseil des Etats avec un budget d'où la hausse des tarifs serait gommée. Par 27 voix contre 11, les sénateurs ont refusé. Seuls les deux Neuchâtelois ont été «unanimes» et sont montés dans le même wagon. MM. Meylan et Aubert étaient prêts à renvoyer... l'ascenseur au Conseil fédéral. En vain.

Les socialistes – mais il ne sont que six... –, deux des trois libéraux et le démocrate-chrétien argovien Julius Binder se sont retrouvés ensemble, alors que le radical glaronnais Peter Hefti était décidé à tout renvoyer au Conseil fédéral, gestion des CFF et réduction d'horaire de travail compris. L'essentiel de l'argumentation, c'est la genevoise Monique Bauer-Lagier (lib) qui l'a livrée. «Si les CFF voulaient limiter le nombre de leurs clients, il ne feraient pas autrement» s'est-elle exclamée, déplorant qu'il manque à la régie de l'imagination. Par exemple, à l'image d'un Jeune fédéral vadrouilleur à cinq francs, des journées à 10, 15 ou 20 francs de forfait-train. Ou des abonnements «verts» comme à Bâle, Berne ou Zurich. Mais pas de hausse des tarifs de cinq pour cent en moyenne, jusqu'à 10,8 pour cent pour les titulaires d'abonnements, tels les apprentis: «C'est la mesure la plus dissuasive qui soit».

Pour la Genevoise, parce qu'elle frappe les abonnés, donc les plus fidèles, la hausse est injuste et, parce que la mort des forêts est à la page, elle est également inopportune. «Allons-nous subventionner des wagons vides ou des wagons pleins? C'est la seule question, puisque les CFF sont un service public,

et qu'au fond, ce sont les contribuables qui payent les déficits».

Malgré le renfort de M. Binder, regrettant le manque de «psychologie» des CFF, manifestement «sur la fausse voie», ces voix-là se sont trouvées largement minorisées. Car le conseiller fédéral Leon Schlumpf rappela notamment que le train doit faire face à une forte concurrence de la route, que les CFF doivent maintenir le taux de couverture des coûts du trafic voyageurs et qu'il ne peuvent faire tout seuls de l'écologie. Le Conseil des Etats a donc pris note de l'ardoise: déficit présumé de 420 millions de francs en 1985, sur un volume de charge dix fois supérieur. Et rien de neuf ne s'annonce pour les deux années suivantes. C'est le retour de la «flèche rouge»...

(P. Ts)

Cliniques privées vaudoises Pas de clause du besoin

Faut-il soumettre à une clause du besoin l'établissement de cliniques privées à but lucratif? La question, pendante en Suisse, a été posée mardi devant le Grand Conseil vaudois. Après une longue discussion, les députés vaudois ont refusé d'examiner une motion socialiste demandant d'introduire une telle clause dans le canton.

La commission était exactement divisée en deux camps égaux au sujet de cette motion. La gauche affirmait que les cliniques privées étaient en train de créer une concurrence intolérable pour les hôpitaux publics, surtout si leur nombre augmente. La droite, en revanche, loin de considérer leur présence – il y en

Même débat pour l'aide aux universités – trois millions de francs en jeu – ou, grâce aux voix socialistes, radicales et libérales, le Conseil national, par 67 voix contre 58, a refusé de suivre le Conseil des Etats pour des économies supplémentaires. Une seule divergence a été éliminée, dans le secteur des contributions des cantons aux chemins de fer, où, par 69 voix contre 57, le National s'est rallié au Conseil des Etats.

RÉDUCTION D'HORAIRE

Ce matin, le Conseil national va débattre du budget et de la réduction d'horaire des fonctionnaires (de 44 à 42 heures). Le Parlement ne discutera pas du principe – du ressort du seul Conseil fédéral – mais de ses implications financières. La commission des finances, a dit son porte-parole, le Vaudois Claude Bonnard (lib) a réservé un «accueil véritablement mitigé» à l'engagement sur quelques années de 1880 fonctionnaires de plus. Comme le Conseil des Etats, le National va astreindre la Confédération à faire la preuve, chaque année, qu'elle ne peut se débrouiller sans engager du personnel. Ça commence assez bien: la Commission des finances, par 11 voix contre 6, propose de ne pas donner suite à la requête d'engagement de soixante aspirants garde-frontière en 1985.

(P. Ts)

Déchets de Seveso: les premiers essais d'incinération ont été satisfaisants

Dix kilos de déchets provenant de Seveso, contenant de deux à cinq grammes de dioxine, ont été détruits à titre d'essai dans l'installation d'incinération pour déchets spéciaux de Ciba-Geigy mardi à Bâle. Il n'y a pas eu de manifestation pendant cette opération. Les spécialistes procéderont au cours des prochaines semaines à une analyse détaillée qui sera présentée en février prochain à la commission d'experts. C'est à ce moment-là qu'on décidera s'il s'agit là de la façon convenable de détruire les déchets provenant de Seveso, 2340 kilos, contenant environ 200 grammes de dioxine. L'analyse rapide faite mardi a confirmé les très faibles valeurs attendues qui ont permis de garantir une élimination sans danger de toute la quantité prévue pour le test.

Le four spécial a été chauffé le matin à 1500 degrés. Les spécialistes ont alors introduit une première partie du matériel: cinq kilos, divisés en paquets d'un kilo introduits à raison d'un toutes les trois minutes. Ces paquets ont séjourné dans le four pendant 2,8 secondes, ce qui est suffisant pour assurer une bonne destruction de la matière. Une analyse rapide à midi a permis de constater que la destruction était suffisante et un deu-

xième essai comparable a été fait dans l'après-midi.

Les essais ont été suivis par des représentants de la science et des autorités réunis en une commission d'experts présidée par M. Bruno Boehlen, directeur adjoint de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement.

Des essais avaient été auparavant faits sur un produit non dangereux mais comparable à la dioxine pour lequel une destruction de 99,9999 pour cent avait été atteinte, allant même jusqu'à 99,999999 pour cent après le lavage des fumées. L'analyse détaillée des essais permettra de savoir si l'élimination de la dioxine se passe dans les mêmes conditions. Les experts sont toutefois arrivés à la conclusion que l'essai avec dix

kilos de déchets pouvait être fait sans danger pour le personnel et la population.

Au début de l'année, un réseau spécial d'appareils de mesure a été mis sur pied afin de mesurer la charge de l'air et du sol en dioxine. Ces mesures se font dans les environs immédiats du four de Ciba-Geigy dans le Petit-Bâle. Les poussières ont été examinées pendant l'incinération-test.

Le porte-parole de Ciba-Geigy a indiqué qu'aucune mesure de sécurité particulière n'avait été prise en rapport avec une manifestation possible. Les pompiers ont été sur pied comme les autres jours.

Le matériel contenant de la dioxine provenait d'un accident de l'entreprise Iemesa – une société-sœur – d'Hoffmann-La Roche – à Seveso. Le matériel contaminé a été empaqueté dans 41 fûts qui ont été transportés à Bâle l'an dernier après un voyage spectaculaire. Ils sont depuis entreposés dans un local spécialement aménagé d'Hoffmann-La Roche. Peu après leur arrivée, Ciba-Geigy avait annoncé la possibilité d'incinérer ces déchets dans son installation pour déchets spéciaux. (ats)

EPF passées au crible Hayek

Les Ecoles polytechniques fédérales (EPF) leurs instituts annexes seront passées au «crible Hayek. Il s'agit, pour le professeur Maurice Cosandey, président du Conseil des EPF, qui l'a annoncé

mardi à Berne, de savoir si toutes les activités actuelles de ces institutions sont absolument nécessaires. Il faut également déterminer si toutes les tâches remplies par les EPF le sont avec efficacité.

La nouvelle, effective maintenant, avait déjà été signalée en octobre dernier, lors de la conférence bisannuelle du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales. Celui-ci, en ayant recours à la Société Hayek, cherche surtout à savoir comment, où, quand et avec quels moyens et mesures l'efficacité des EPF pourra être augmentée. Car le blocage du personnel fédéral décidé en 1974 conduit à une situation jugée en octobre alarmante par le Conseil des EPF.

L'étude Hayek englobera les EPF de Zurich et Lausanne ainsi que les instituts annexes. (ats)

FAITS DIVERS

Sierre: fillette tuée

Une fillette de dix ans a été tuée lundi soir dans un accident de la circulation à Sierre. S'élançant sur un passage pour piétons alors que le feu pour les voitures passait au vert, la malheureuse a été happée par un bus. Il s'agit d'Isabelle Rey, domiciliée à Sierre.

BAGARRE À WINTERTHOUR

Dans la soirée de lundi, à Winterthour, un Yougoslave de 27 ans a frappé un compatriote de 31 ans d'un coup de couteau. Ce dernier, grièvement blessé, a été transféré à l'hôpital dans un état critique. L'auteur du coup de couteau a été arrêté. Une enquête cherche à établir les motifs véritables qui se cachent derrière cet acte.

TORGON: MORT DANS UN INCENDIE

Un Valaisan de 46 ans, M. Marcel Guérin, est mort dans un incendie à Torgon au-dessus de Monthey. Le feu a éclaté vers minuit dans le studio qu'il occupait dans la station. Il semble que M. Guérin se soit assoupi sans

éteindre complètement une cigarette.

SURSEE: SUSPECTS LIBÉRÉS

Quatre des cinq Yougoslaves arrêtés après le meurtre d'Emilia Jesus Agapito, une Portugaise de 21 ans, ont été libérés. Anton Kaufmann, juge d'instruction, a déclaré à Sursee (LU) que les soupçons contre les cinq Yougoslaves n'étaient pas fondés. L'homme qui se trouve encore en prison n'a rien à voir avec le crime non plus, mais les autorités lui reprochent d'autres délits. Anton Kaufmann a déclaré que l'enquête «n'avait pas encore avancé d'un pas».

Le corps d'Emilia Jesus Agapito avait été retrouvé dans une forêt proche de Sursee. Elle avait été frappée à coups de marteau et de couteau, brûlée, battue et étranglée. (ap, ats)

EN QUELQUES LIGNES

● Les chemins de fer seront soumis dès janvier 1985 à une procédure d'autorisation plus restrictive pour pouvoir procéder à de nouvelles constructions.

● Rebondissement lundi en Valais dans l'affaire Savro, que l'on croyait définitivement classée. Un nouvel accusé a surgi à la surprise générale en la personne de l'un des trois liquidateurs de la société menacée de faillite.

● M. Le Pen a été hué par un petit groupe de jeunes opposants, lundi soir, à Epalinges, pendant son exposé devant le Club d'efficiencia de la Suisse romande.

PUBLICITÉ

Palexpo
Nouveau Palais des Expositions
et des Congrès - Genève

12^e FOIRE GENEVOISE
A LA BROCANTE
et de L'ANTIQUITE
avec VOITURES ANCIENNES
PALEXPO GENEVE
28 novembre
au 2 décembre
1984

Heures d'ouverture:
du mercredi au vendredi,
de 14h. à 22h.
samedi 1^{er} décembre,
de 10h. à 22h.
dimanche 2 décembre,
de 10h. à 18h.

A ne pas manquer:
les journées-conseils des
Top-Cosmetics SANS SOUCIS.



Vos cadeaux:



Crème de nuit SKIN REPAIR, à la toute nouvelle substance Repair Complex soignant votre peau pendant la nuit, d'une valeur de Fr. 17.-, gratuite à l'achat de produits SANS SOUCIS dès Fr. 25.- déjà. Echantillons gratuits de la ligne de soins SANS SOUCIS pour votre type de peau. Notre esthéticienne vous informe avec compétence et vous donne de précieux conseils pour vos soins personnels.

Vos journées-conseils SANS SOUCIS:
du jeudi 29 au vendredi 30 novembre

Pharmacie Henry Avec soins gratuits!
Av. L.-Robert 68
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 37 19

44-6130

Votre ligne de beauté: les Top-Cosmetics SANS SOUCIS

A base de plantes, naturels et particulièrement bien tolérés, les produits SANS SOUCIS vous assurent des soins merveilleusement doux et rajeunissants. Grâce à des substances actives reconnues pour être les plus évoluées, SANS SOUCIS vous aide à conserver une peau jeune et soignée. SANS SOUCIS vous offre tout ce qu'il vous faut pour votre maquillage mode, pour vos soins du visage, du corps et de protection solaire.



SANS SOUCIS
la beauté issue de la nature

T. C. METTIER

COIFFURE
masculin - féminin
Paix 72, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 53 45
Manager: C. CAVALERI

**PERMANENTE
AUX ROLLERS SOUPLES
+ EASI MECHE SYSTEME**
= une autre dimension
de la coiffure

**New Hair
Generation**

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81

Le Locle
Tél. (039) 31 24 31

Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01

Maigrir !

Mme RIARD vous propose un moyen de résoudre votre problème de poids. Perte 5 à 8 kilos en 13 jours. Stabilité garantie.

☎ 021/26 03 45.

22-1220

BOUTIQUE CHEZ YOLA
Rue Numa-Droz 2

**liquidation
totale**

Rabais de 20 à 50%

autorisée par la Préfecture
jusqu'au 13 février 1985.

30898

Tour de force chez votre **EXPERT**

30654

**OL-OM
OUC + cassette**
99.-

mediator



Radio-enregistreur TR 1723

3 ondes, accord fin automatique sur OUC. Enregistreur à cassettes avec dispositif Cue Review, arrêt automatique en fin de bande avec libération des touches. Micro incorporé, réglage automatique du niveau d'enregistrement. Piles et secteur. Prise casque. Dim. (L x H x P): 29 x 17 x 8,5 cm.

EXPERT: tout pour vous plaire!

CONSEILS
QUALITE
CHOIX

VOTRE SPECIALISTE PAR EXCELLENCE



brugger
La Chaux-de-Fonds

PRIX
SERVICES
GARANTIE

LE SIGLE DES SPECIALISTES EN AUDIO-VISUEL

De nombreux automobilistes accordent autant d'importance à l'élégance qu'au confort.



SCHUMACHER & PARTNER P15/84

Tous deux sont admirablement combinés dans la Lancia Prisma.



Il conviendrait en somme de dissocier ces deux valeurs. Parce que l'élégance n'est pas forcément le corollaire du confort. Et pourtant, la Prisma 1600 est une synthèse parfaite de ces deux éléments. La technique d'une marque qui fut cinq fois championne du monde des rallyes garantit en plus une conduite sûre et enthousiasmante grâce à une suspension, un châssis

et un ensemble moteur-transmission parfaitement accordés. Plusieurs générateurs de fatigue ont été fortement réduits par une isolation phonique poussée et par un système d'aération-chauffage conçu en étroite collaboration avec Saab. En outre, le tissu d'Ermenegildo Zegna qui revêt l'intérieur et le dessin de la carrosserie dû à Giorgio Giugiaro montrent que technique,

confort et élégance peuvent admirablement réussir un mariage heureux. Tout concessionnaire Lancia sera fier de vous présenter cette voiture d'une conception nouvelle lors d'un galop d'essai.

LANCIA PRISMA

Lancia, cinq fois Champion du monde des rallyes pour marques.



La Prisma 1600 (105 ch) coûte Fr. 18'640. Traction avant, suspension indépendante, boîte à 5 vitesses, allumage électronique, Chek-Control, fermeture centralisée des portes, lève-glaces électriques à l'avant, vitres athermiques. Jantes en alliage léger sur demande. Prisma 1500 (85 ch) Fr. 16'640, boîte automatique sur demande.



AVANT

TOUPET
James Morris

Renseignements chez INTERCOIFFURE

Jacky Mayor

Av. Léopold-Robert 40 - ☎ 039/23 19 90

La Chaux-de-Fonds



APRÈS

Hôtel du Sapin Les Breuleux

Samedi 1er décembre dès 20 h

MATCH AU JASS

Inscription avec souper Fr. 16.-

14-33970

L'annonce, reflet vivant du marché

Chaudières toutes énergies

Régulations, vannes thermostatiques, citernes, pompes à chaleur.

Maurice VOINNET - Chauffage
☎ 039/28 45 55
2300 La Chaux-de-Fonds. 29581

Occasions

photocopieurs

à papier normal, à partir de Fr. 950.-
☎ 039/41 14 10 93.605engage tout de suite
tous corps de métiers
pour l'industrie et le bâtiment
Travaux en Suisse et à l'étranger
Conditions exceptionnelles

Au service de l'emploi

58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 28

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALE

Cohérents, fédéralistes et responsables, les libéraux-ppn neuchâtelois diront

les 1er et 2 décembre prochains

NON

à une prétendue protection de la maternité dangereuse pour les emplois féminins

OUI

à l'article constitutionnel sur la radio-TV qui enfin donnera les compétences nécessaires aux Chambres fédérales

NON

au projet du Conseil fédéral concernant l'indemnisation des victimes d'actes de violence, parce qu'il est inadéquat et centralisateur

OUI

au crédit routier cantonal qui améliorera la sécurité routière tant pour les piétons que pour les automobilistes

Le Parti libéral-ppn
neuchâtelois

Responsable: G. Attinger

87-134



Emprunt en francs suisses

**International Bank for
Reconstruction and Development**
(Banque Mondiale)
Washington D. C.

5³/₄% Emprunt 1984-94 de fr. 150 000 000

Prix d'émission: 99,75% + 0,15% timbre fédéral de négociation

Durée: 10 ans ferme.

Rendement 5,78%

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

30 novembre 1984, à midi.

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

Taux d'intérêt:	5 ³ / ₄ % p. a.; coupons annuels au 14 décembre
Coupons:	Il ne sera délivré que des obligations de fr. 5000 nom.
Libération:	14 décembre 1984.
Remboursement:	14 décembre 1994.
Service de l'emprunt:	En francs suisses libres sans aucune restriction.
Garantie:	Clause négative de gage.
Cotation:	Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Les banques et établissements financiers soussignés tiennent à disposition des bulletins de souscription. (Numéro de valeur 880.299).

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantoniales Suisses		
Algemene Bank Nederland (Suisse)	Banca del Gottardo	
Banca della Svizzera Italiana	Bankers Trust SA	
Bank of Tokyo (Suisse) SA	Banque Louis-Dreyfus en Suisse SA	
Banque Nationale de Paris (Suisse) SA	CIBC Finanz AG	
Deutsche Bank (Suisse) SA	Dow Banking Corporation	
Banque Centrale Coopérative SA	The Industrial Bank of Japan (Suisse) SA	
Kredietbank (Suisse) SA	Lloyds Bank International Limited	
Mitsui Finance (Suisse) SA	Mitsubishi Finance (Suisse) SA	
Morgan Stanley SA	The Royal Bank of Canada (Suisse)	
Société Générale Alsacienne de Banque	Verwaltungs- und Privat-Bank AG,	
- Groupe Société Générale -	Vaduz	

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 40

Louis-Albert Zbinden

L'emposieu

Roman

Editions Mon Village SA, à Vuillens

- Moi non plus! dit l'instituteur en se redressant.

Il était requinqué.

- Ecoutez, ajouta Graber, et essayez de me comprendre. Nous sommes journalistes. Je suis donc avec vous, mais je suis aussi de Vibrène, et de plus instituteur, donc il faut que je sois aussi avec le village. Ce n'est pas facile. Cela dit, si vous estimez que je puis être utile à la vérité, ce n'est pas un déjà vieux socialiste qui se dérobera.

- Merci, dit Dombresson. Alors dites-moi s'il arrivait à Marvier de s'absenter de Vibrène.

Graber jetait des coups d'œil à gauche et à droite.

- Eloignons-nous d'abord, dit-il, je n'aime pas causer sur cette place. Si nous allions au café de la Couronne, il doit être vide à cette heure?

- Je préférerais faire quelques pas avec vous sur la route des Crêts. Il me faut aller de ce côté-là.

Graber acquiesça.

- Mais pas plus loin que la dernière maison du village!

On l'attendait avant midi au bureau communal, à midi et quart au domicile d'un ami, après quoi il rentra chez lui pour déjeuner, quant à l'après-midi, il était réservé à une séance du syndicat des éleveurs de lapins. Ce n'est qu'après l'énoncé de son programme que Graber répondit à la question de Dombresson: oui, Marvier s'absentait de Vibrène, mais toujours discrètement, et surtout fort rarement, une ou deux fois par an. Quittant le village le matin, il rentrait le soir, exceptionnellement le lendemain.

- Prenait-il l'autocar, un taxi?

- Sa voiture, tout simplement.

Dombresson eut une sorte de recul. S'il s'attendait à cela! Marvier une voiture? Il se demanda s'il ne s'était pas trompé sur ce personnage en composant son portrait. Il n'imaginait pas ce casanier sur les routes au volant d'une automobile. L'instituteur lui apprit qu'il s'agissait d'une Renault d'un ancien modèle qu'il garait dans sa grange.

- Vous souvenez-vous à quand remonte son dernier voyage?

- Attendez...

Il cherchait. Du pouce il avait rejeté son feutre en arrière comme s'il avait besoin de tout son front. Bientôt un pli de contrariété s'y creusa. «Curieux», fit-il. L'effort fourni pour se souvenir ou mettre de l'ordre dans ses pensées lui gonflait les veines du cou. Ses yeux semblaient fixer un point sur l'horizon.

- Qu'y a-t-il? demanda Dombresson.

- Il y a que je me souviens... oui, ce devait être au tout début de mai, avant le marché-concours, ça me revient... Il est revenu en voiture, mais il était parti par l'autobus du matin, la veille ou l'avant-veille.

Graber avait l'air agité et inquiet, «éméyé», comme on dit au Jura.

- Qu'y a-t-il de curieux à cela, fit Dombresson, il aura fait le contraire à son précédent voyage. Parti avec sa voiture, il l'aurait laissée quelque part, chez un ami, dans un garage pour une révision, puis sera rentré avec l'autocar. Après quoi, quelque temps plus tard, il aura repris l'autocar pour aller la rechercher.

- L'ennui, fit Graber qui s'était arrêté sur le bord du chemin, est qu'il n'est pas revenu avec l'autocar lors de son premier voyage.

- Vous ne l'aurez pas vu, voilà tout.

- Je vois toujours l'arrivée de l'autocar, mes fenêtres donnent sur la poste, et quand je n'y suis pas, ma femme est là.

Graber dut sentir qu'il levait le voile sur sa vie privée. «Il faut vous dire, expliqua-t-il, que les jours sont longs au village.»

- Un taxi aura ramené Marvier, reprit Dombresson, ou un ami. Avez-vous une idée de ses destinations?

- Aucune. A son retour, il ne disait rien à personne, sauf à Bourquin sans doute.

- Emmenait-il sa fille?

- Presque toujours, mais la dernière fois il me semble qu'il est parti seul.

Sur ces mots, l'instituteur s'arrêta brusquement, comme s'il regrettait d'en avoir trop dit. Il se faisait tard. Il déclara qu'il n'irait pas plus loin. Ses scrupules le reprenaient.

- Est-ce bien utile de remuer le passé?

- Le présent est si inconsistant.

Graber sourit avec amertume.

- Il faut pourtant que je m'en contente, moi, du présent! Car c'est cela aussi qui, vis-à-vis de vous, me met dans mes petits souliers. Correspondant à Vibrène de la «Feuille d'avis», je suis moins juge des événements que leur écho. Je dois m'en tenir à ce que disent les autorités. Vous, vous essayez de prouver qu'elles ont tort. Reconnaissez que ma position n'est pas confortable. S'il fallait parler net, je dirais que mon intérêt n'est pas de votre côté. (à suivre)

ECONOMIE

Euro-Design 84 inaugurée ce matin à Bâle De la montre à la brosse à dents

Lorsque l'on prétend, dans le langage courant, qu'un objet est bon pour le musée, c'est en général pour dire que son état de désuétude est tel qu'il n'est plus bon à autre chose.

Le Musée d'art moderne de New York présente depuis longtemps dans ses collections - et notamment dans le cadre de son exposition permanente - des objets usuels à première vue fort peu artistiques et pourtant...

Ces chaînes stéréo, radios, rasoirs électriques, machine à écrire et toutes sortes d'objets utilitaires sont bel et bien le reflet de l'art contemporain. Et même ultra-moderne. Car la collection du Musée d'art moderne new-yorkais place au premier plan une profession, une activité qui a conquis ses titres de noblesse depuis pas mal d'années: le styliste, l'esthéticien industriel, en français le «designer».

Un grand exemple pour l'exposition Euro-Design 84, qui s'ouvre aujourd'hui à Bâle pour durer jusqu'au 2 décembre dans les halles de la Foire suisse d'échantillons. Ce sera la première fois que les designers et les producteurs de tous les domaines où l'esthétique industrielle permet de mieux vendre, tiendra ses assises sur le plan européen.

On sait ce que l'horlogerie doit à la créativité du point de vue des habilllements de la montre. Des milliers de nouveaux dessins et modèles voient le jour chaque année et ce n'est pas faute d'innovations techniques. Au contraire, les progrès de la technologie entraînent ceux du styling.

UN FRIGO RESTE UN FRIGO

D'importants secteurs de l'industrie des biens de consommation, outre l'hor-

Rubrique économique:
Roland CARRERA

logerie qui progresse à grands pas - et ce n'est pas fini - se sont heurtés pourtant aux limites de l'innovation technologique, qui ne fait plus qu'avancer à petits pas. On cherche ce qui peut être encore amélioré sur les réfrigérateurs ou sur des objets aussi banals que les brosses à dents par exemple. Surtout dans la con-

ception des formes extérieures et des traitements de surface.

Ce désir d'amélioration de l'aspect, a été pour de nombreux chefs d'entreprise et de nombreuses industries le point de départ d'un nouvel élan créateur. La physiologie, le visage d'un article est devenu, sur le plan économique, un puissant argument de vente. Encore faut-il séduire le client et ce n'est pas facile.

LA PASSION DES FORMES

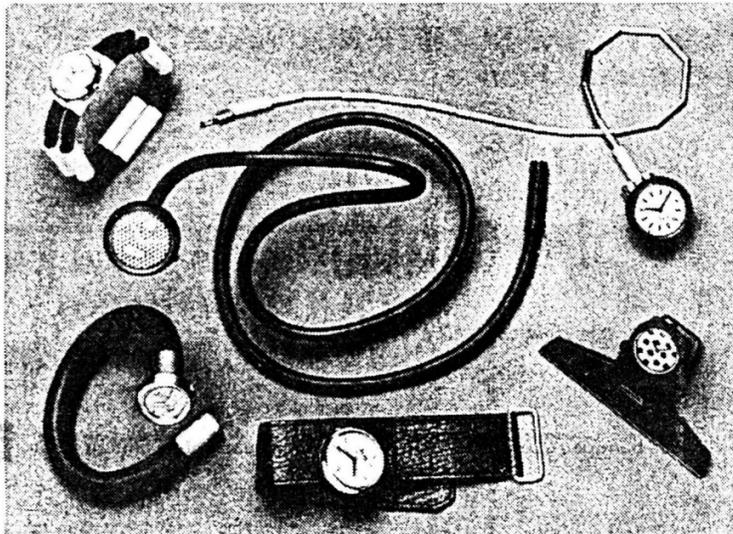
La créativité non seulement est de nouveau appréciée, dans les objets les plus usuels, mais vitale! C'est ainsi que les métiers du «design» ont rehaussé leur... image de marque.

Hors des domaines classiques qui sont les meubles, l'automobile, les bijoux, ou la montre, qui ont toujours suscité la passion des formes et créé des réputations mondiales.

Euro-Design 84, pour insister sur cette passion artistique élargie aux objets les plus divers, se veut aussi un salon pionnier, pilote, expérimental. Il est organisé dans un cadre restreint et avec un groupe d'exposants sélectionnés présentant des objets de première qualité stylisés par des «designers» renommés.

Derrière la volonté de présenter une vaste palette de possibilités, il y a aussi celle de servir l'industrie européenne. A ce titre, ce salon pourrait fort bien être une étincelle qui fait détoner le mélange: celui de toutes les créativité en sommeil.

R. Ca



Le design horloger pensé à la manière des autres industries débouche sur une nouvelle façon de voir la montre: ici le concept baptisé de «Matto» une révélation de «G of T/D» (Guild of the design) de Ermano à Balsthal incluant une fixation originale et indépendante du bracelet (à battonnette), des couleurs et des formes variées et des possibilités de modifier l'aspect et l'usage de la montre, par exemple du bracelet à la table de travail.

Horlogerie: augmentations de salaire au 1er janvier 1985

Plusieurs discussions plus ou moins... vives, ayant eu cours dans diverses entreprises au sujet de communiqués parus dans la presse relativement aux augmentations de salaires dans l'industrie horlogère, il n'est pas inutile de faire le point à ce sujet:

● En principe, une compensation du renchérissement est prévue dès le 1er janvier 1985 de 35 centimes de l'heure, ou 70 francs par mois pour les salariés mensualisés, ou encore 2,3% pour les ouvriers à domicile.

● Ces décisions sont le résultat de la négociation entre les délégations patronales et syndicales FTMH, SSEC (employés de commerce), ASCE (Association suisse des cadres techniques d'exploitation), et FCOM.

● Il convient de retenir que les organes de décision de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse et de la FTMH, ont encore à confirmer ces décisions au cours de séances qui auront lieu respectivement les 7 et 8 décembre prochain.

Nous supposons quant à nous qu'en dépit de cette nécessité de ratifier, le principe de l'augmentation devrait d'ores et déjà être acquis.

R. Ca.

En deux mots et trois chiffres

● Deux ans après sa naissance sur les ruines de l'empire Calvi, la Nouvelle Banque Ambrosiano (NBA) a pu sortir des chiffres rouges. L'exercice 1983-84 bouclé au 30 juin dernier laisse apparaître un bénéfice de 70 millions de francs (90.000 fr.), compte tenu des provisions et amortissements effectués pour une valeur de 97 mrd. de francs (125 mrd. de francs), contre une perte de 25 mrd. de francs (35 mrd. de francs) en 1982-83.

● Le célèbre financier sud-africain Harry F. Oppenheimer («Mr. Diamant») a annoncé à Johannesburg qu'il allait démissionner à la fin de l'année de la présidence du groupe De Beers qui commercialise plus de 70 pour cent de la production mondiale de diamants. Son successeur sera l'actuel vice-président, M. J. Ogilvie Thomson.

● Déjà bien connu du public allemand, le télétexte s'apprête à faire ses premiers pas en Suisse romande. Dans un communiqué, publié à Bienne, la société anonyme Teletext Suisse a annoncé le lancement du nouveau moyen d'information pour le 1er janvier 1985. Un décodeur spécial sera nécessaire pour recevoir les caractères français minuscules. Jusqu'au 1er avril, les textes seront diffusés en lettres capitales.

● M. Ernane Galveas, ministre des finances du Brésil, a indiqué à Philadelphie que «le Brésil espère obtenir une baisse des taux d'intérêt» sur sa dette extérieure, au cours de négociations avec les banques commerciales qui ont lieu à New York.

● Le chiffre d'affaires de Nestlé a augmenté de 11,4% pendant les dix premiers mois de 1984, pour atteindre 25,4 milliards de francs, a annoncé, à Vevey, M. Helmut Maucher, administrateur délégué. La croissance quantitative des ventes, elle, a été de 3,4% par rapport aux dix premiers mois de 1983. Malgré une certaine contraction de la trésorerie, les liquidités brutes resteront supérieures à 5 milliards de francs à la fin de cette année. Quant au bénéfice net, Nestlé attend une certaine progression en chiffres absolus.

PUBLICITÉ

Nous sommes
ASCO n'est pas une compagnie

du côté
d'assurances, mais un bureau-conseil

de l'assuré
au service exclusif des assurés

John Mathys
Assurance-conseil
ASCO
Rue de l'Hôpital 11 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 33 03

Finances fédérales La BNS gardera son argent

Les réserves et les provisions de la Banque Nationale Suisse (BNS) devraient s'accroître une nouvelle fois d'environ trois milliards de francs à la fin de l'année et totaliser ainsi plus de 14 milliards. Pour l'instant, la BNS ne doit pas craindre qu'une petite partie de ses matelas confortable prenne le chemin des caisses fédérales. L'été dernier, elle a proposé au Département fédéral des finances (DFF) de lui verser 300 millions de francs. Mais, comme l'a confirmé mardi à AP Oswald Sigg, porte-parole du DFF, le conseiller fédéral Otto Stich n'a pas l'intention de prendre cette offre en considération pour l'instant. (ap)

BOURSE

NEUCHÂTEL	
A	B
Cr. Fonc. Ne.	685 690
La Neuchâtel.	565 565
Cortailod	1350 1350
Dubied	210 210
HORS BOURSE	
A	B
Roche b/jce	88375 87500
La Neuchâtel.	8850 8750
Asuag	28 —
Kuoni	8500 8600
Astra	170 180
ACTIONS SUISSES	
A	B
B. Centr. Coop.	750 750
Swissair p.	1010 1008
Swissair n.	825 825
Bank Leu p.	3700 3700
UBS p.	3500 3480
UBS n.	662 658
SBS p.	351 351
SBS n.	265 268
SBS b.p.	292 291
C.S. p.	2290 2285
C.S. n.	437 435
BPS	1460 1450
BPS b.p.	144.50 143.50
Adia Int.	2010 2020
Elektrowatt	2500 2495
Galenica b.p.	435 440
Holder p.	735 735
Jac Suchard	6100 6075
Landis B	1525 1510
Motor col.	800 794
Moeven p.	3675 3650
Buerhle p.	1310 1320
Buerhle n.	275 278
Buerhle b.p.	300 300
Schindler p.	3300 3375
Bâloise n.	655 655
Rueckv p.	7650 7675
Rueckv n.	3640 3700
W'thur p.	3640 3630

W'thur n.	2030	2045	Honeywell	146.50	145.—
Zurich p.	17750	17775	Inco Ltd	28.—	27.25
Zurich n.	10375	10400	IBM	309.—	309.—
Atel	1290	1300	Litton	165.—	162.50
BBC I-A-	1345	1335	MMM	206.50	208.—
Ciba-gy p.	2460	2440	Mobil corp	74.25	73.—
Ciba-gy n.	1059	1053	Owens-Illin	99.—	99.50
Ciba-gy b.p.	1965	1965	Pepsico Inc	111.50	112.—
Jelmoli	1900	1900	Pfizer	102.—	101.50
Hermes p.	305	305	Phil Morris	208.—	205.50
Globus p.	3550	3550	Phillips pet	106.—	102.50
Nestlé p.	5295	5280	Proct Gamb	149.—	147.50
Nestlé n.	3145	3140	Rockwell	74.25	74.75
Sandoz p.	7000	6950	Schlumberger	102.—	97.50
Sandoz n.	2470	2460	Sears Roeb	81.25	80.75
Sandoz b.p.	1135	1130	Smithkline	130.—	129.50
Alusuisse p.	746	741	Sperry corp	94.75	94.50
Alusuisse n.	252	252	STD Oil ind	141.50	138.—
Sulzer n.	1680	1670	Sun co inc	124.50	123.—
ACTIONS ÉTRANGÈRES		A	B	A	B
Abbott Labor	105.50	103.50	Xerox	94.75	94.—
Aetna LF cas	90.75	90.—	Zenith radio	57.—	55.75
Alcan alu	72.—	71.50	Akzo	71.50	70.25
Amx	44.50	44.—	Amro Bank	46.25	46.25
Am Cyanamid	120.50	120.50	Anglo-am	34.50	34.—
ATT	47.25	46.25	Amgold	233.50	228.50
ATL Richf	116.50	113.—	Mach. Bull	8.50	8.50
Baker Intl. C	40.75	38.25	Cons. Goldf I	23.25	23.—
Baxter	32.75	31.50	De Beers p.	13.25	13.25
Boeing	142.50	141.—	De Beers n.	11.75	11.25
Burroughs	138.—	138.—	Gen. Shopping	318.—	318.—
Caterpillar	78.—	77.75	Norsk Hyd n.	31.50	30.—
Citicorp	89.—	89.—	Phillips	39.50	39.50
Coca Cola	159.50	159.50	Rio Tinto p.	18.75	18.50
Control Data	89.—	87.75	Robeco	49.—	49.—
Du Pont	119.50	118.—	Rolinc	46.25	46.—
Eastm Kodak	188.—	187.—	Royal Dutch	125.—	123.—
Exxon	109.50	108.—	Sanyo electr.	5.10	5.10
Fluor corp	41.50	41.25	Aquitaine	60.50	58.50
Gén. elec	145.—	142.50	Sony	37.75	37.25
Gén. Motors	193.50	194.—	Unilever NV	220.—	219.—
Gulf corp.	—	—	AEG	88.75	87.—
Gulf West	69.50	68.50	Basf AG	142.50	142.50
Haliburton	76.—	73.25	Bayer AG	152.—	151.50
Homestake	64.25	61.75	Commerzbank	146.—	144.—

BILLETS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.47	2.55
1 \$ canadien	1.85	1.95
1 £ sterling	2.92	3.17
100 fr. français	26.—	28.—
100 livres	-126	-141
100 DM	81.50	83.50
100 fl. hollandais	72.25	74.25
100 fr. belges	3.95	4.25
100 pesetas	1.30	1.55
100 schilling autr.	11.60	11.90
100 escudos	1.25	1.75
DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.5075	2.5375
1 \$ canadien	1.8950	1.9250
1 £ sterling	3.01	3.06
100 fr. français	26.55	27.25
100 livres	-1320	-1345
100 DM	82.10	82.90
100 yen	1.0200	1.0320
100 fl. hollandais	72.75	73.55
100 fr. belges	4.05	4.15
100 pesetas	1.46	1.50
100 schilling autr.	11.68	11.80
100 escudos	1.52	1.56
MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	332.—	325.—
Lingot	26900.—	27150.—
Vreneli	161.—	171.—
Napoléon	160.—	169.—
Souverain	195.—	206.—
Double Eagle	1256.—	1390.—
CONVENTION OR		
	Achat	Vente
28.11.84	—	27300.—
Plage	—	26920.—
Achat	—	630.—
Base argent	—	—

NEW YORK	
A	B
Aetna LF & CASX	35% 36.—
Alcan	28% 28% 28%
Alcoa	36% 37% 37%
Amx	17% 17% 17%
Att	18% 18% 18%
Atl Richfld	45% 45% 45%
Baker Intl	15.— 15% 15%
Boeing Co	56% 57.— 57.—
Burroughs	— 56.— 56.—
Canpac	37% 37% 37%
Caterpillar	31% 31% 31%
Citicorp	35% 35% 35%
Coca Cola	63% 63.— 63.—
Crown Zeller	30% 30% 30%
Dow chem.	29% 29% 29%
Du Pont	47% 47% 47%
Eastm. Kodak	74% 72% 72%
Exxon	43% 43% 43%
Fluor corp	16% 16% 16%
Gen. dynamics	65% 66% 66%
Gen. elec.	56% 57% 57%
Gen. Motors	77% 78.— 78.—
Genstar	21% 21% 21%
Halliburton	29% 28% 28%
Homestake	24% 23% 23%
Honeywell	58.— 58% 58%
Inco Ltd	11.— 10% 10%
IBM	122% 124% 124%
ITT	26% 27% 27%
Litton	64% 64% 64%
MMM	82% 82% 82%
Mobil corp	28% 29% 29%
Owens Ill	39% 40.— 40.—
Pac. gas	16% 16% 16%
Pepsico	44% 44.— 44.—
Pfizer inc	40% 40.— 40.—
Ph. Morris	81% 82% 82%
Phillips pet	41% 42% 42%
Proct. & Gamb.	59.— 58% 58%
Rockwell int	29% 29% 29%
Sears Roeb	32.— 32% 32%
Smithkline	51% 51% 51%
Sperry corp	37% 38% 38%
Std Oil ind	55.— 54.— 54.—
Sun CO	49% 48% 48%
Taxaco	33% 33% 33%
Union Carb.	50% 50% 50%
Uniroyal	13% 13% 13%
US Gypsum	60% 60% 60%
US Steel	25% 25% 25%
UTD Technol	36% 37% 37%
Warner Lamb.	33% 33% 33%
Woolworth	37% 37% 37%
Xerox	37% 38% 38%
radio	22% 23.— 23.—
Amerada Hess	24% 25% 25%
Avon Prod	21% 21% 21%
Chevron corp	32% 33% 33%
Motorola inc	32% 32% 32%
Pittston co	11% 11% 11%
Polaroi	28.— 28% 28%
Rca corp	36% 36% 36%
Raytheon	39% 39% 39%
Dome Mines	8% 7% 7%
Hewlett-pak	33% 34.— 34.—
Revlon	33% 34.— 34.—
Superior Oil	— — —
Texas instr.	121% 120.— 120.—
Union Oil	40.— 39% 39%
Westingh el	26% 26.— 26.—

CANADA	
A	B
Bell Can	34.625
Cominco	14.50
Dome Petrol	2.51
Genstar	28.25
Gulf cda Ltd	17.125
Imp. Oil A	45.—
Noranda min	19.75
Royal Bk cda	28.375
Seagram co	50.625
Shell cda A	23.—
Tesaco cda I	38.—
TRS Pipe	19.875

Achat 100 DM Devise
82.10

Achat 100 FF Devise
26.55

Achat 1 \$ US Devise
2.5075

bouquet BANCO

Le grand concours du magazine féminin BOUQUET, le BOUQUET-Banco, vous offre des chances multiples de gagner.

Les carnets de participation sont à votre disposition dans tous les kiosques.



1 Renault 5 TL

Jeu 2:
Gagnée par
Mme M. Schmid-Jacot
La Tour-de-Peilz

Gagnez
une voiture

1 Opel Corsa



1 Renault 5 TS

Jeu 3:
Encore à gagner



Jeu 1:
Gagnée par
Mme E. Houtermans
Hinterkappelen

BOUQUET
vous y invite:
Participez et gagnez au
BOUQUET-Banco

Aujourd'hui, le grand jeu
BOUQUET-Banco
continue, dans le magazine
BOUQUET 117-451018

ou l'un des milliers de prix formidables!

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre aux Bois
**maison familiale
de 5 pièces**

Belle situation, grand garage et atelier.
Prix intéressant.
☎ 039/61 12 74.



À VENDRE

BELLE VILLA

Quartier des Cerisiers

4 chambres à coucher. Grand salon-living avec cheminée de salon. Coin à manger. Cuisine équipée. Bain, WC indépendants. Salle de bricolage. Carnotzet. Dépendances. Garage pour 2 voitures.

Jardin bien aménagé avec barbecue. Ensoleillement et très belle vue à l'ouest sur la vallée des Grandes-Crosettes.

CHARLES BERSET

Gérant d'immeubles

La Chaux-de-Fonds

Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

87-52

91-119

A remettre aux Verrières
café-restaurant

avec terrasse et places de parc.
Situé sur la route principale.

Ecrire à
Fiduciaire Charles-A. Voirol
2014 Bôle, ☎ 038/42 57 66

87-31445

«L'Impartial» est lu partout et par tous



À VENDRE

La Chaux-de-Fonds

Dans la vieille ville

immeuble à rénover

Possibilité de créer de grands appartements sur un étage.
Conditions très intéressantes.

CHARLES BERSET

gérant d'immeubles

La Chaux-de-Fonds

Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

91-119

À VENDRE À
LA CHAUX-DE-FONDS
local commercial

situé au rez-de-chaussée
(niveau de la rue).
Surface 109 m². Grand emplacement
de parking devant le local.

Convient particulièrement à
un artisan ou un entrepôt

Contactez notre collaborateur sur
place, ☎ 039/23 83 68 ou notre
agence cantonale, Moulins 51,
2000 Neuchâtel ☎ 038/25 94 94



HABITATIONS POUR TOUS SA

44, av. du General-Cuisin CH-1009 Pully/Lausanne

Tel. (021) 29 61 38

LE LOCLE

Profitez des conditions exceptionnelles
consenties dans notre réalisation:
«Les Marronniers»

le dernier appartement
est à vendre. Il s'agit d'un

3 pièces

Apport personnel: Fr. 6600.-
Mensualité tout compris: Fr. 508.-

Contactez notre collaborateur,
☎ 039/23 83 68 ou notre agence
cantonale, Moulins 51,
2000 Neuchâtel ☎ 038/25 94 94



HABITATIONS POUR TOUS SA

44, av. du General-Cuisin CH-1009 Pully/Lausanne

Tel. (021) 29 61 38

A vendre au Landeron
superbe appartement

en duplex de 5 1/2 pièces, de
140 m², avec balcon, cheminée de
salon, à proximité du centre du vil-
lage.

28-592



Régie Henri-Pierre QUEBATTE

Transactions immobilières et commerciales

Gérances

25, Faubourg de l'Hôpital
2001 NEUCHÂTEL
Tel. (038) 25 32 29

A vendre au Landeron
bel appartement

de 3 1/2 pièces, cuisine en chêne
massif, cheminée de salon, balcon,
etc., à proximité du centre du vil-
lage.

28-592



Régie Henri-Pierre QUEBATTE

Transactions immobilières et commerciales

Gérances

25, Faubourg de l'Hôpital
2001 NEUCHÂTEL
Tel. (038) 25 32 29

Neuchâtel, centre ville, à vendre
**bar
avec alcool**

bien situé. Excellente affaire pour
personne de métier.

Pour traiter: fonds propres souhai-
tés: Fr. 100 000.- Ecrire sous chif-
fre L 28-31932 Publicitas,
2001 Neuchâtel, Treille 9.

Assurée Fr. 925 000.-. Vendue Fr.
285 000.-, c'est le prix d'une

**grande maison
locative**

avec jardin, de 1671 m², sans con-
fort, au total 7 appartements de 2 à
5 pièces, 2 garages, à rénover et à
moderniser.

Capital nécessaire: Fr. 60 à
70 000.-.

Agence immobilière Claude Butty
& Cie, 1470 Estavayer-le-Lac,
☎ 037/63 24 24.

81-11

À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS
APPARTEMENT 4 PIÈCES

dans immeuble de 4 logements, complètement rénové, situé
au centre de la ville. 3 chambres à coucher de bonnes dimen-
sions, séjour, cuisine habitable, agencée. Cheminée, cave.
Prix de vente à l'état de neuf Fr. 120 000.-
Hypothèque à disposition.

Pour visiter et traiter, s'adresser à:

FIDUCIM SA

J.-J. Lallemand 5, Neuchâtel, ☎ 038/24 47 49

87-297

A vendre
VILLA

5 min. de Neuchâ-
tel, situation tran-
quille. Vue panora-
mique, cheminée de
salon, 2 salles
d'eau, 6 pièces +
dépendances et
garage.
☎ 038/33 36 53,
24 34 22,
31 73 32

28-300775

Votre journal:
L'IMPARTIAL

Particulier cherche
à vendre aux Brenets

**maison
familiale**

récente
Excellente situation, dégagement,
garage + grand local 6 pièces, grand
séjour avec cheminée, cuisine agen-
cée, terrasse couverte.
Fr. 420'000.- financements assurés.

☎ privé: 039/31 58 24
bureau: 039/34 11 71

91-82422

☎ 038 25 61 00

MAGAZINE

vie pratique

la recette de la semaine

Jambonneau dans la pâte à pain

Ingrédients pour 5-6 personnes:
1 jambonneau d'environ 1 kg. (commandez-le de préférence à l'avance chez votre boucher), 1 oignon piqué, 1-2 dl de vin blanc, environ 750 gr de pâte prête à l'emploi.

Préparation et cuisson:

- Mettez à tremper le jambonneau une nuit dans de l'eau froide. Le lendemain, placez-le dans une grande casserole remplie d'eau fraîche, versez le vin et ajoutez l'oignon piqué. Portez à ébullition, réduisez la température de manière à ce que l'eau frémit à peine et laissez reposer le jambonneau une heure. Sortez-le et passez-le sous l'eau courante froide.
- Séchez-le soigneusement et emballez-le dans la pâte à pain abaissée au rouleau. Collez les bords avec un peu d'eau et décortez la surface avec les restes de pâte. Cuissez une heure à four moyen.
- Sortez le jambonneau du four, incisez la croûte de manière à obtenir deux moitiés. Retirez le jambonneau, découpez-le en belles tranches, remettez celles-ci dans le pain, posez le couvercle.
- Cuisson du jambonneau: 1 heure environ.
- Cuisson au four: 1 heure environ.

Servez cette gourmandise avec une belle salade panachée et un petit vin du pays!

bricolage

Un appareil révolutionnaire



Les statistiques le prouvent: la peinture de parois et plafonds est l'occupation la plus fréquente du bricoleur après la tapisserie. Mais ce n'est certes pas la plus appréciée si l'on considère tout le travail et les inconvénients qu'elle représente: le masquage laborieux des plinthes et cadres de portes entre autres, la protection des meubles, l'utilisation d'une échelle, l'élimination des taches inévitables...

Un appareil révolutionnaire vient d'être conçu par la maison Wagner à Altstätten comprenant un réservoir à peinture, un compresseur magnétique, un tuyau flexible et un rouleau interchangeable, vous convainc par ses seuls avantages.

La peinture est étendue régulièrement, grâce au compresseur automatique qui la pompe directement dans le rouleau en assumant une pression constante à l'intérieur du réservoir. Il n'est maintenant plus nécessaire de plonger le rouleau dans la peinture et de l'essuyer, ni de le déposer pour changer l'échelle de place. Les gouttes et les éclaboussures sont supprimées par un bouchier monté sous le rouleau. Et l'échelle est remplacée par un tuyau plastique de 5,5 m. de long et une rallonge rigide. Grâce à ses accessoires, cet accessoire fait fi des plinthes et autres obstacles, et se faufile jusque dans les angles. Son principal atout: il peint et blanchit 2 à 4 fois plus vite qu'avec les méthodes traditionnelles!

environnement

Donnons une chance à la nature

1984 a marqué le 75^e anniversaire de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature. Il manquait encore un fleuron pour couronner les diverses informations diffusées tout au long de l'année, et une documentation substantielle sur les activités de la grande association qui compte plus de 100.000 membres.

Pour répondre aux nombreuses questions qui se posent sur la protection de la nature de notre pays, la LSPN vient de publier une brochure, numéro spécial de son bulletin «Protection de la nature». Il s'agit tout d'abord d'une rétrospective: en effet, l'œuvre de nos prédécesseurs mérite notre admiration; la connaissance du passé ne contribue-t-elle pas à nous faire mieux comprendre le présent?

Mais outre les pages historiques depuis la fondation de la LSPN en 1909 en particulier pour la création du Parc national, cette brochure apporte une documentation générale sur les aspects de l'évolution de la protection de la nature, de l'environnement et du paysage suisses, en une mosaïque diverse et très complète des

activités de la LSPN, de sa manière de travailler et des moyens qu'elle déploie pour la sauvegarde de notre patrimoine.

«Pas d'opposition aveugle au progrès... mais opposition au progrès aveugle» est un des titres de chapitre de ce fascicule, qui résume la vocation de la Ligue. Il affirme le droit à l'existence de toute forme de vie, de toute essence vivante; elles méritent notre respect car nous sommes incapables d'en reproduire de semblables, que ce soit par les moyens de la technique, de la science ou de quelque autre façon. A partir de cette notion fondamentale, on apprendra dans les autres chapitres comment la LSPN gère plus de 400 réserves naturelles, pourquoi les biotopes tels que tourbières, prairies sèches, marais, haies, roselières, doivent absolument être préservés non seulement par une protection globale mais par un entretien incessant, et encore quelles sont les possibilités qui nous restent de conserver ces oasis de nature miraculeusement épargnées jusqu'à nos jours.

Nous avons encore en Suisse environ 3000 espèces de fougères et de plantes à fleurs, plus de 30.000 d'insectes, 190 d'oiseaux nicheurs, 86 de mammifères, 20 de batraciens, 15 de reptiles et 50 à 60 de poissons. Mais le loup a été exterminé en 1872 (depuis, des individus isolés ont été abattus en 1947, 1955 et 1979); le dernier ours brun a été abattu en 1904 (individus isolés observés jusqu'en 1932); le lynx a été exterminé en 1894 (réintroduit en 1971); le gypaète barbu a été exterminé vers 1885 (individus isolés en 1957, 1964 et 1965). Autant de renseignements précieux et intéressants que l'on trouvera dans ce numéro spécial.

La brochure «LSPN: Donnons une chance à la nature, 75 ans de protection de la nature en Suisse 1909-1984» peut être obtenue au Bureau romand LSPN, 1009 Pully (Fr. 2,50 en timbres-poste). 36 pages richement illustrées, au format 17x24 cm.

vient de paraître

Voyages d'hiver avec le train

«Partons en train», le catalogue des CFF vient de paraître sous forme d'une édition d'hiver. Ce catalogue de 32 pages peut être obtenu gratuitement au guichet des gares. Il contient un choix d'offres attractives: vacances d'hiver, excursions de sports d'hiver, voyages circulaires et inter-ville en Suisse et à l'étranger. Comme nouveauté: 9 buts de vacances d'hiver en Suisse et en Autriche à prix forfaitaire.

consommatrices

L'homme et la nature pour des fruits sains et beaux

Récemment, au Centre de rencontre de La Chaux-de-Fonds, la Fédération romande des consommatrices proposait la projection d'un film sur le GALTI et intitulé «Fruit d'une harmonie entre l'homme et la nature». En termes plus clairs, le Galti est un «Groupement d'Arboriculteurs Lémaniques - Techniques intégrées». Une association pour promouvoir la culture la plus «naturelle» possible des fruits et un label que malheureusement on ne trouve pas dans l'offre commerciale de notre région. Mais il faut savoir que nombre de productions fruitières, - le programme M-Sano, des producteurs valaisans et d'autres - appliquent aussi ces principes de techniques douces. Le contenu du film permet de voir dans le détail, comment aujourd'hui, profitant d'une technologie avancée en moyens de contrôles, on tente de mener les cultures en évitant

au maximum le traitement chimique. Cela demande certes une grande implication des arboriculteurs, des connaissances approfondies - par ailleurs aujourd'hui divulguées dans la formation professionnelle - et une discipline constante. Cela va de l'analyse du sol, à l'observation permanente des arbres, branchages coupés en hiver, attention prodiguée aux premiers feuillages, aux fleurs, et aux fruits naissants et passant à leur maturité. Il s'agit aussi d'étudier de près toute la faune, petits insectes, larves, et autres, nichant sur l'arbre fruitier.

S'appuyant sur toute une équipe de laboratoire, les membres du Galti connaissent ainsi les seuils de tolérance admissibles pour certains parasites, appliquent parfois des parades naturelles, introduisant les prédateurs utiles, ou renforçant leur présence, etc. Ce n'est qu'au moment où

les seuils de tolérance sont dépassés qu'un traitement chimique est envisagé.

Il faut dire que les vergers Galti sont les terrains d'arboriculteurs voués entièrement à cette exploitation fruitière. Leurs produits arrivent sur le marché avec la jolie étiquette Galti ornant les plateaux et bien méritée.

Un débat mené par M. Bertuchoz, chef jardinier à l'Ecole d'agriculture de Cernier, a apporté d'autres compléments d'information.

Les consommatrices d'aujourd'hui sont en effet très lucides en face des étals des légumes et fruits, et on sait que la FRC nourrit des revendications pour des fruits peut-être moins parfaits à la vue, moins beaux, moins calibrés quant à leur régularité de grandeur, mais plus sains, plus «naturels».

«Il y a un danger aussi aux fruits qui ne sont pas beaux», dit M. Bertuchoz, ils peuvent cacher des champignons ou des parasites peut-être plus dangereux que les résidus en pesticides».

De plus, a-t-il précisé, avec les exigences de rentabilité actuelles - frais des nouveaux vergers, coût aussi des contrôles Galti, par exemple - l'arboriculteur ne peut plus produire du deuxième choix.

Quant à ces belles pommes, bien grandes et bien rondes, que certaines consommatrices trouvent démesurées pour les appétits normaux ou infantiles, elles obéissent simplement à la loi de la nature, a commenté le spécialiste. Il est des espèces qui pour avoir toute leur maturité et par là leurs qualités gustatives, doivent être d'un format conséquent.

D'ailleurs la nature ne se laisse pas régenter si aisément et M. Bertuchoz de conter encore quelques anecdotes ou expériences fruitières passionnantes sur les recherches et mises au point de nouvelles variétés, sur les croisements, greffes et autres travaux spécifiques. Ce fut de l'information parmi la meilleure!

(ib)

Il faut davantage de donneurs de sang!



Le Service de don du sang de la Croix-Rouge suisse cherche des donneurs de sang. Dans le cadre d'une campagne organisée dans toute la Suisse «Don de sang 1985», le Service de don du sang CRS et le Touring Club Suisse (TCS) lancent en commun un appel à la solidarité de la population suisse, appel relié à l'invitation de signature du «Code d'honneur de la route» du TCS.

Lors d'une conférence de presse, le Conseiller fédéral, M. Jean-Pascal Delamuraz, rappelait que l'Assemblée fédérale avait décidé le 13 juin 1951 de charger la Croix-Rouge suisse du Service de don du sang pour les besoins civils et militaires. Depuis lors, d'étroits contacts existent entre le DMF et la CRS. C'est ainsi par exemple qu'au laboratoire central de la CRS à Berne, les groupes sanguins des quelque 40.000 recrues sont établis. Environ 70.000 recrues et soldats des cours de répétition donnent régulièrement du sang et constituent de la sorte une réserve permanente pour l'armée.

M. Kurt Bolliger, Président de la Croix-Rouge suisse, a rappelé

les motifs de la campagne commune du Service de don du sang CRS et du Touring Club Suisse: «Après 1964 jusque vers 1975, les naissances ont diminué de 33%. Par ailleurs, le nombre des personnes âgées par rapport à la population globale est en croissance. Ce groupe, et moi-même j'en ferai partie également dans quelques jours, ne peut plus donner du sang. Il en a pourtant davantage besoin que les concitoyens plus jeunes».

M. Alfred Weber, Président du Touring Club Suisse, a lancé un appel aux 1,1 million de membres du TCS et aux autres habitants de notre pays, en leur demandant de participer activement à cette campagne. Le Dr Gottfried Hoby, Président de la Commission du don de sang CRS voit une augmentation importante des besoins, d'une part dans le vieillissement de la population et d'autre part, par suite de l'usage thérapeutique toujours plus différencié des préparations sanguines.

M. Gérald Foresti, Chef du département de la prévention des accidents au TCS, a présenté le «Code d'honneur de la route». Un engagement moral du signataire, à vouloir se comporter avec prudence et correction envers tous les usagers de la route. M. Roland Triet, Directeur du département Service de don du sang au laboratoire central CRS, a présenté la campagne commune. Les membres TCS recevront en même temps que leur carte de membre TCS un appel à soutenir personnellement cette campagne. (sp)

troc de trucs

Pendant la belle saison, l'appartement a parfois été quelque peu délaissé. Il convient de procéder à un nettoyage sérieux avant d'entrer dans l'hiver. Voici quelques trucs pour simplifier cette «corvée»:

- Les taches de graisse et de fumée disparaissent sur les murs peints à l'huile si on les lave avec de l'eau savonneuse salée.

- Les traces de doigts laissées sur les portes s'envolent sans dommage pour la peinture si on les frotte légèrement avec une pomme de terre coupée en deux.

- Pour redonner de l'éclat aux fauteuils et aux sièges recouverts de tissus, les saupoudrer de son chauffé, frotter et passer l'aspirateur. On peut aussi les brosser avec une éponge imprégnée d'eau vinaigrée et bien essorée.

- Les verres des tableaux et des photographies retrouvent un éclat particulier si on les nettoie avec un peu d'alcool à brûler.

- Les cuivres des meubles ne doivent pas être trop brillants. Pour leur donner le juste éclat, les frotter légèrement avec de l'eau ammoniacale (une cuillerée à soupe par litre d'eau).

- En changeant le sens des tapis, on prolongera leur vie puisque l'usure sera uniforme.

- Evitons les accidents. Si l'escalier utilisé pour les nettoyages a tendance à glisser, il suffit de fixer sous chaque pied un petit morceau de feutre. La sécurité sera assurée.

- Les ampoules des lampes sont souvent oubliées dans les «à fonds». Enlevez-les, frottez-les avec de l'alcool à brûler. Elles brilleront d'une force nouvelle.

Armène

éducation

Maman, j'ai peur de la nuit!

A la Communauté romande des Ecoles des parents, des pères et des mères échangent leurs expériences. Aujourd'hui, le thème choisi est: «maman, j'ai peur de la nuit!»

Sophie, cinq ans, doit aller au lit; elle a prolongé autant que possible jeux et cabrioles, afin de repousser ce moment qu'elle appréhende chaque soir. «Tu laisseras la porte ouverte et la lumière dans le couloir...»

...C'est bientôt là demain?...»

Rires moqueurs de ses cousins adolescents qui ont oublié la lampe veilleuse fixée dans une prise électrique, près de la porte, qui les rassurait quand ils avaient cinq ans.

- «Ce n'est pas le noir qui me faisait peur, explique Bruno, mais tout ce qu'il peut cacher!»

Suggerons à nos jeunes enfants d'appropriser la nuit qui les entoure en leur faisant décrire leur environnement, qui est le même lumière éteintes.

«La fenêtre est là, ici le fauteuil et les poupées, à droite la commode, et sous le lit, le tapis, un ballon, tes pantoufles...»

Rassurés, nos enfants se laisseront volontiers glisser vers cet inconnu qu'est le sommeil.

Certains enfants ont peur de s'endormir craignant les cauchemars qui surgissent souvent quand la journée a été agitée et le coucher bousculé.

Si l'enfant peut dire ses craintes, ou mieux les jouer ou les dessiner, il forgera petit à petit ses propres défenses et sera fier ainsi d'avoir grandi!

M. M.

Nouveauté de Zweifel:
les petits régals croustillants

Mini-frites
paprika

Idéales comme en-cas, pour les dix-heures, les quatre-heures ou avec l'apéritif: Petites frites prêtes à consommer directement du sachet. Super-croustillantes et 100% naturelles.

FRISCH SERVICE ZWEIFEL SERVICE-FRAIS

Concert de Flûte de pan

Simion Stanciu
SYRINX

accompagné par
WALTER ARTHO
orgue et piano

Dimanche 2 décembre
1984
à 17 h «Salle de musique»
La Chaux-de-Fonds

Avec la participation de
L'UNION CHORALE et des
Chœurs des Ponts-de-Martel
et de Dombresson

Location «La Tabatière»
du Théâtre 29897

GM/ISUZU



ISUZU, à l'exemple du nouveau Pick up:
Le moyen de transport idéal pour marchandises encombrantes.

Un seuil de chargement particulièrement bas ainsi que des ridelles rabattables facilitent grandement le chargement de marchandises encombrantes sur une surface de 1,42 x 2,13 m. Confort compris! Des sièges individuels confortables et la suspension indépendante assurent une conduite détendue, même avec une charge utile de 1120 kg.

ISUZU Pick up. Moteur 4 cylindres économique. Disponible avec propulsion sur roues AR ou 4 roues motrices. Selon le modèle, jusqu'à 2200 kg de charge tractée. A partir de Fr. 16 975.-, chez votre distributeur GM/ISUZU.

Pour sociétés de transports.



ISUZU, à l'exemple du Combi:
Transport de personnes ou transport de marchandises. Comme cela vous agréé!

Le Combi ISUZU vous permet de transporter des marchandises aussi confortablement que des personnes. Vous avez le choix entre différents empattements et combinaisons de sièges et de portes. Chaque modèle est doté d'une boîte 5 vitesses, d'une suspension indépendante sur les roues avant et d'un riche équipement intérieur pour un confort routier digne de ce nom.

Le Combi ISUZU. 1190 kg de charge utile. Egalement disponible en version fourgon. A partir de Fr. 18 400.-, chez votre distributeur GM/ISUZU.

Pour transports en société.

- 

Pick up Moteur essence 2,0 l développant 58 kW (79 CV/DIN). Propulsion sur roues AR ou 4 roues motrices.
- 

Fourgon Moteur essence 1,8 l développant 56 kW (76 CV/DIN). 2 empattements. Charge utile: jusqu'à 1,2t.
- 

Petit Camion Moteur diesel 2,8 l développant 55 kW (75 CV/DIN). Boîte 5 vitesses. 2 empattements. Longueur de la carrosserie: jusqu'à 5 m.
- 

Trooper 4x4 Moteur essence 2,0 l développant 58 kW (79 CV/DIN) ou diesel 2,3 l de 45 kW (61 CV/DIN).

ISUZU  
Transport tout confort

GYMNASSE CANTONALE
La Chaux-de-Fonds

Pour effectuer différents travaux dans notre laboratoire de chimie, nous cherchons une

laborantine diplômée

Il s'agit d'un tiers de poste. Horaire à convenir.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction du Gymnase cantonal, Succès 45, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au samedi 8 décembre 1984.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au secrétariat du Gymnase, ☎ 039/26 74 74. 30864

Deux jeunes opticiens au service de votre vue!

Léopold-Robert 64
DICK OPTIQUE
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 68 33

La lunette, un trait de votre personnalité

Le chemin le plus court entre vous et le prêt personnel: l'Union de Banques Suisses.

Notre caissier vous expliquera volontiers tous les avantages du prêt personnel du Plan Crédit Orca. Conditions équitables, contrat clair et simple, assurance solde de dette, paiement au guichet UBS. Pas de question à l'employeur ni de cession de salaire.

Passez et demandez un prêt personnel à nos guichets. Vous serez étonné du service rapide, compétent et discret.

Union de Banques Suisses

2301 La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 50
Le Locle, rue Henry-Grandjean 2

... et dans toutes les succursales et agences de l'UBS.

Vente et service GM/ISUZU utilitaires légers en Suisse: Aigle: R.Gaillard, Garage des Mosses; Avenches: J. P. Divorne; Begnins: Edgar Berger, Garage du Jura; Bière: Auto-Besch AG; Bull: André Wolf Automobiles; La Chaux-de-Fonds: Garage du Collège, Maurice Bonny SA; Fribourg: Automobiles Belle-Croix SA, Moncor, Villars-sur-Glâne; Genève: Binggeli & Mühlebach SA; Hauteville-Neuchâtel: Garage Du Roc; Lausanne: Ets Ramuz & Garage Edelweiss SA; Martigny: R. Granges et Cie, Garage du Simplon; Montreux: Garage Central et Montreux-Excursions SA; Morges: Ets Ramuz SA; Nyon: Garage Berger, Champ Colin SA; Porrentruy: Ets Périat SA, Garage des Ponts; Raron: Autoval SA; Sion: Garage de l'Ouest; R. Revaz; Villaret: Garage Gerster; Yverdon: Bouby-Rolls SA.

Et nos distributeurs locaux à: Bévaix: Jean Wüthrich, Garage Relais de la Croix; Chippis: Laurent Tschopp, Garage de Chippis; Château-d'Œx: Marcel Favrod, Garage du Pont; Chavannes-les-Forts: Garage R. Monney, Glovelier: Marcel Montavon; Leysin: Ahrendt Automobiles; La Neuveville: Reto Gabriel, Garage Bolcar; Sion: Scarpam SA; Sion: Garage du Stade, MM. Muzzetto+Blanc; Tramelan: Garage Alouette, Terch + Co.; Veveys: Autoval SA.

SPORTS

Qualification du GP de tennis de la Métropole Plus fort qu'eux, tu meurs!

Dernièrement nous vous annoncions que le tournoi des «pommes» étaient bien parti. Depuis ce week-end, il a carrément décollé avec l'entrée en lice des joueurs C et B. Les D avaient présenté un spectacle plein de suspense, avec la pointe supérieure, le public a été gâté (les veinards). Les joueurs locaux (les chouchous du public bien sûr!) ont réalisé des performances du tonnerre. Par moment, les spectateurs avaient les mains moites (et les pieds poites) d'excitation. Il est vrai que ces sportifs ont sorti quelques «trucs» de leurs raquettes à faire pâlir Günthardt en personne.

Les joueurs D s'étaient qualifiés dans le tableau C n'ont pas connu une grande réussite. Giuseppe Griseano a été à deux doigts plutôt d'une balle de la «perf». Il menait 7-6, 5-0, 40-30 quand son adversaire, Francis Portner (C1), est sorti du coma pour remonter le score. Crispé par l'enjeu et la perte du second set, «Beppi» s'est écroulé dans la dernière manche.

«OLIVE» TIENT LA VEDETTE

Dans ce même tableau C, la vedette est revenue à Olivier Lagger qui a renvoyé Pierre Grosjean à ses études. Ces deux attaquants de fond de court ont impressionné les spectateurs par leur vitesse de balle. Grosjean, qui sera B en 1985, avait remporté le premier set grâce à quelques «miches» du coup droit. Mais Lagger s'est décripé dans la seconde manche et a donné la leçon à Grosjean; ce dernier n'a visiblement pas digéré son inscription en catégorie C alors qu'il se sentait déjà B.

Autre performance, la victoire de Dominique Gerber face à Frédéric Roth. Gerber a réalisé un sans-faute. Son enchaînement service-volée n'a pas permis à Roth de se régler. Une belle démonstration d'un joueur technique et élégant mais qui joue trop souvent «dans les toiles». (Presque dans les étoiles!)

FREITAG EN PROFESSIONNEL

Sur les quatre joueurs C qualifiés en catégorie B, trois ont passé un tour. René Guillet sans perdre un set... grâce au forfait de son adversaire. Quant à Paul-André Freitag, le plus «professionnel» des qualifiés, il a fait preuve d'une grande maîtrise tactique pour venir à bout de Valentin Frieden, par 6-3 au der-

nier set. Frédéric Fleischer est le miraculé de ce tournoi. Vainqueur au second tour d'Orlando Ratti après avoir sauvé une balle de match, il a battu Pierre Fluckiger en trois sets alors que celui-ci n'avait plus qu'un point à marquer pour remporter le match. La remarque du prof: «Frédéric se donne de la peine... mais en a!»

Les demi-finales de ce tournoi C étaient ouvertes et les pronostics très aléatoires. Paul-André Freitag a justifié sa place de tête de série No 2 en venant à bout de Frédéric Fleischer. Ce dernier, après avoir sauvé plusieurs balles de match (décidément!), a obtenu une balle de un set partout au tie-break, mais la baraka l'a abandonné. Bravo Paul!

La seconde demi-finale a vu la domination d'Olivier Lagger par René Guillet. Ce dernier a su varier suffisamment le jeu pour empêcher Lagger de se régler correctement, très habile au filet il est venu terminer de nombreux points à la volée. La finale de ce tableau sera elle aussi très équilibrée et elle se jouera ce soir à 19 heures.

ET LES DAMES?

Dans le clan féminin, peu de favorites ont trébuché pour l'instant. On note pourtant l'élimination de la tête de série No 2 chez les C. Mariette Fiechter s'extirpant des griffes (bien amicales) de Claudine Pelletier par un cinglant 6-0 dans la dernière manche. Nicole Jeanneret est la trouble fête de ce tableau C. Encore en série D en 1984, Mme Jeanneret a fait de gros progrès ces derniers

mois. D'ailleurs ses adversaires on pu s'en rendre compte puisqu'elle a passé trois tours en C et un en B. Chapeau!

La finale des dames D a été très attrayante, malgré le score sévère. Les deux adversaires ayant un jeu similaire, c'est-à-dire rapide et plat, le spectacle a été de qualité. Carine Matthey a vaincu grâce à une plus grande régularité.

Demain les choses très sérieuses vont commencer. Des joueurs parmi les cents meilleures raquettes suisses s'affronteront pour huit des trente-deux places du tableau principal. C'est donc à 9 h. 30 jeudi que les premières balles seront échangées, les derniers échanges se jouant aux alentours de 21 heures. Le rendez-vous est pris!

Jacques HOURIET

Demi-finales hommes D: M. Mauron - G. Griseano 3-6 6-4 7-5; P. A. Zutter - G. Imhof 6-3 6-2.

Premier tour hommes C: P. Boillat - J. C. Schwarz 6-0 7-6; D. Gerber - M. Bieri 6-2 5-7 6-1; F. Roth - P. Erard 6-3 6-4; O. Ratti - D. Gouvernon 6-3 6-4; F. Fleischer - G. Magnin 6-2 7-6; A. Stuenzi - M. Nagels 7-6 6-2; D. Antenen - P. Zutter 1-6 6-4 6-0; J. F. Gaberel - G. Imhof 6-3 7-6; R. Guillet - L. Favre-Bulle 6-3 6-2; P. Stutz - R. Cattin 7-6 4-6 6-0; Y. Greiner - L. Blum 7-5 6-4; F. Portner - G. Griseano 6-7 7-5 6-2; O. Lagger - F. Veya 7-6 6-0; J. Fiechter - P. Chabloz 6-2 3-6 6-3.

Deuxième tour hommes C: P. A. Freitag - P. Boillat 6-2 6-3; D. Gerber - F. Roth 6-0 6-2; F. Fleischer - O. Ratti 2-6 7-6 6-1; A. Stuenzi - D. Antenen 6-4 6-4; R. Guillet - J. F. Gaberel 6-3 6-2; P. Stutz - Y. Greiner 2-6 6-3 6-4; O. Lagger - F. Portner 6-1 6-3; P. Grosjean - J. Fiechter 6-3 6-2.

Quarts de finale hommes C: P. A. Freitag - D. Gerber 7-5 6-2; F. Fleischer - A. Stuenzi 6-4 6-3; R. Guillet - P. Stutz 6-2 6-0; O. Lagger - P. Grosjean 3-6 6-2 6-1.

Demi-finales hommes C: P. A. Freitag - F. Fleischer 6-1 7-6; R. Guillet - O. Lagger 6-4 6-2.



Jean-François Antenen: un joueur B qui sert plus vite que son ombre et dont nous reparlerons bientôt. (Photo Impar-Gladieux)

Premier tour hommes B: F. Fleischer - P. Fluckiger 0-6 7-6 6-4; P. A. Freitag - V. Frieden 4-6 6-4 6-3.

Demi-finales dames D: M. Fahmy - C. Hirter 6-2 6-2; C. Matthey - G. Guyaz 6-0 6-2.

Finale dames D: C. Matthey - M. Fahmy 6-0 6-1.

Premier tour dames C: N. Jeanneret - N. Aubry 5-7 6-4 6-3.

Deuxième tour dames C: C. Pelle-

tier - C. Lagger 1-6 6-3 6-3; M. Fiechter - C. Hirter 6-1 6-4; N. Jeanneret - G. Guyaz 6-4 6-4; M. Jeanbourquin - N. Huguenin 6-0 6-3; A. J. Bourquin - N. Nussbaumer 4-6 6-3 7-5; M. Zurcher - M. Fahmy 6-3 6-2; C. Matthey - G. Kneuss 6-1 6-3; J. Aiassa - C. Drey 6-2 6-2.

Quarts de finale dames C: M. Fiechter - C. Pelletier 7-6 1-6 6-0; N. Jeanneret - M. Jeanbourquin 6-3 6-2; A. J. Bourquin - M. Zurcher 6-0 6-2; J. Aiassa - C. Matthey 7-6 6-4.

Championnat du monde d'échecs Une partie reportée

La 28e partie du championnat du monde d'échecs opposant les Soviétiques Anatoli Karpov, tenant du titre, et son challenge Garry Kasparov, qui devait être jouée lundi, a été reportée au mercredi 28 novembre, à la demande de Karpov.

Le champion du monde, qui même par 5 à 0 et n'est plus qu'à un point de la victoire finale, a en effet demandé à bénéficier d'un «time-out» (temps de repos), a indiqué à l'AFP l'arbitre principal du match, le Yougoslave Svetozar Gligoric.

C'est la troisième fois depuis le début du match le 10 septembre, que le champion du monde use de ce droit. Il avait déjà demandé le report des 4e et 24e parties. Kasparov a également pris trois «time-out» depuis le début du championnat.

Le règlement du match accorde à chaque joueur trois temps de repos pour les 24 premières parties et, au-delà, un «time-out» pour chaque tranche de huit parties.

(ats, afp)

Suite des informations sportives ► 13

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

qb A louer tout de suite ou pour date à convenir
APPARTEMENT 1 PIÈCE
cuisine agencée, douche, chauffage central, dans immeuble rénové. Situation centrée. S'adresser à la **Gérance Bolliger, Grenier 27, ☎ 039/23 33 77.** 30775

qb A louer tout de suite ou pour date à convenir
CHAMBRE MEUBLÉE
douche-WC communs. Chauffage central. Loyer: Fr. 182.- toutes charges comprises. Situation: Charrière 37. S'adresser à la **Gérance Bolliger, Grenier 27, ☎ 039/23 33 77.** 30774

qb **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES**
simple, est à louer pour la fin de l'année. Chauffage central au charbon. Situation centrée. S'adresser à la **Gérance Bolliger, Grenier 27, ☎ 039/23 33 77.** 30773

qb **STUDIOS MEUBLÉS**
avec niche pour cuisiner, douche-WC communs, chauffage central, sont à louer tout de suite ou pour date à convenir. Loyer: Fr. 250.- à 300.-. Situation: Promenade 14. S'adresser à la **Gérance Bolliger, Grenier 27, ☎ 039/23 33 77.** 30772

A louer appartement 2 pièces
meublé, cuisine agencée et habitable, tout confort. Prix: Fr. 290.- + charges. 30685
☎ 039/23 99 77

A louer à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds appartement d'une pièce
Loyer mensuel: Fr. 266.- charges comprises. Pour visiter: M. Marchon, concierge. ☎ 039/26 81 75 79-5155

CENTRE VILLE appartement 3 pièces
confort, douche. Fr. 310.- charges comprises. Libre dès le 1.3.1985 ☎ 039/31 12 43 30921

A louer Bois-Noir 39-41 tout de suite ou pour date à convenir studios non meublés
Loyer mensuel Fr. 262.-, charges comprises. ☎ 039/26 06 64. 87-120

A louer au Locle locaux industriels
Grand atelier, 2 bureaux, vestiaire, 3 WC: 210 m² ☎ 039/31 36 16 91-30695

A louer petit appartement 2 pièces
centre ville, Fr. 210.- plus chauffage. ☎ 039/23 98 89 le matin 30931

La Tzoumaz-Mayens de Riddes pour Noël-Nouvel An à louer appartements
de 2 à 6 personnes ☎ 027/86 37 52 38-000289

Cherchons à acheter
petit immeuble locatif ou villa locative
éventuellement à rénover, bien situé à La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffre 87-1138 ASSA Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

ESPAGNE
Venez au soleil de **CIUDAD QUESADA (Alicante)** Climat sec, 16,5° de moyenne à l'année
Torrevieja Idéal pour la retraite et les vacances
Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés - 3 piscines - 4 courts de tennis - 3 restaurants - médecin - aéro-club - garage - vue sur la mer!
VILLAS
avec 1 chambre à coucher ou plus, salon, terrasse, salle de bain et 500 m² de terrain à partir de 3 487 500 ptas = environ Fr. S. 48 000.-
BUNGALOWS
avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche, terrasse et jardin, à partir de 1 944 000 ptas = environ Fr. S. 27 000.-

QUALITÉ SUISSE GRANDE EXPOSITION
Samedi 1er et dimanche 2 décembre, Hôtel Moreau, av. Léopold-Robert 45, La Chaux-de-Fonds, de 10 à 20 h.


Pour tous renseignements: **CIUDAD QUESADA - NORTEVE SA** chemin des Cèdres 2, 1004 Lausanne, ☎ 021/38 33 28/18 46 6005
Depuis 10 ans déjà avec vous

A louer pour le 30 mars 1985, rue du Tertre, La Chaux-de-Fonds appartement 3 chambres
Fiduciaire **Herschedorfer**, 25, fbg de l'Hôpital, 2001 Neuchâtel, ☎ (038) 25 32 27. 87-31472

A louer tout de suite ou date à convenir appartement 2 1/2 pièces
Loyer Fr. 350.- charges comprises. Rue du Doubs 129. ☎ 039/23 34 37, le soir. 30603

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

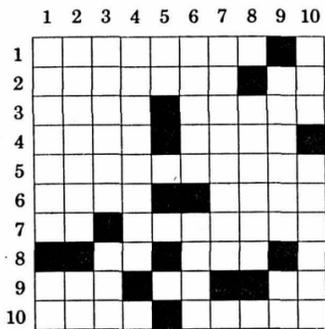
rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.....
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

52-414436

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT. - 1. Réunion de brigands. 2. Manière de penser; Tour de terre. 3. Tissu de laine grossier; Fit de la musique pour Molière. 4. Vit une culotte à l'envers; Petit prophète. 5. Qui vit dans des lieux humides. 6. Groupe de sporanges chez les fougères; Peintre flamand. 7. Préposition; Son sang bleu est douteux. 8. Note; Sorte de roue. 9. Eut le courage; Mot de dédain; On le jette et on le reprend. 10. Très beau ou ville d'Angleterre; Va dans le nez.

VERTICALEMENT. - 1. Elle habille le cigare; Coule en Asie. 2. Dieu de la Divination; Possessif. 3. Il donne des images; Il fait des pointes. 4. Substance agressive pour l'organisme. 5. Note. 6. Il releva l'esprit national des Athéniens; Entraîné. 7. Incroyable. 8. Ville du Portugal. 9. En Corse; Dette. 10. Sans ornement; Eviter adroitement.

(Copyright by Cosmopress 2339)

DEMAIN

10 %

dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés) 13603

PERDU

pas mal d'argent pour n'avoir pas acheté mon salon chez:
Meubles Graber, Serre 116
La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds

Société cherche pour compléter son équipe:

jeune employé technico-commercial

pour la gérance de son parc immobilier.

Formation commerciale ou dans la branche du bâtiment souhaitée.

Faire offres sous chiffres
FB 30863 au bureau de
L'Impartial. 30863

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Mécanicien de précision

entreprendrait travail à façon sur tour 102.
Petites et moyennes séries.

Ecrire sous chiffre P 28-031967
PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel, Tréille 9

La Commune de LA SAGNE

met en soumission le poste de

berger

au relais du Mont Dar avec possibilité de débit.

Pâturage pour 85 génisses.

Entrée en fonction: 1er mai 1985

Tous renseignements peuvent être demandés à M. Fernand Oppliger, Conseiller communal à La Sagne, ☎ 039/31 51 88.

Les offres écrites doivent être adressées au Conseil communal - 2314 La Sagne, avec mention «POSTULATION», jusqu'au 8 décembre 1984. 30930

PETITES ANNONCES

Demandes à acheter

SNOWGRIP d'occasion. ☎ 039/28 82 24. 30785

1 VIEUX SECRÉTAIRE à 3 tiroirs, non restauré. ☎ 032/97 66 58. 30657

A vendre

MANTEAU d'astrakan, petite taille, parfait état. ☎ 039/31 20 95 (midi). 91-62423

SKIS DE FOND pour enfant, longueur 130 cm. Fr. 50.-. Souliers de fond No 32 Fr. 20.-. Patins pour garçon No 40 Fr. 20.-. Le tout en bon état. ☎ (039) 26 01 71. 30652

SKIS Rossignol 180 cm, fixations Look, bon état. Fr. 120.-. ☎ 039/23 48 24. 30903

ARGENTERIE neuve Louis XV, 12 personnes, 48 pièces. Fr. 860.-. ☎ 066/56 72 52. 30900

4 PNEUS NEIGE sur jantes. 1 portebagages pour Renault 16. ☎ 039/28 14 62. 30291

4 PNEUS NEIGE sur jantes, Goodyear, usés 20%, pour BMW, modèle 5. ☎ privé: 039/44 16 70 ☎ bureau: 039/44 12 09. 06-126574

4 PNEUS NEIGE Firestone, tubeless, montés sur jantes, 3 trous, 185-70-SR 13, pour Renault 18 Break. Prix: Fr. 200.-. 1 vélomoteur marque Bata-vus, très bon état. Prix: Fr. 300.-. ☎ 039/23 48 69. 30927

SKIS compacts Fischer 180 cm, fixations Salomon 444, souliers Dynatif 40, état de neuf Fr. 250.-. Chaînes à neige Oberland 155/13 Fr. 60.-. Electrophone stéréo Philips, deux haut-parleurs, Fr. 100.-. ☎ 039/23 12 25. 30935

MAGNIFIQUE SECRÉTAIRE ancien, marqueterie, noyer. ☎ 039/28 40 85 (heures repas). 30944

MOBILIER COMPLET d'occasion, tapis, bibelots, etc., cause de départ. ☎ 039/26 52 61 ou 28 63 24. 30911

MEUBLES DE STYLE 1900 Renaissance, secrétaire, commode, coiffeuse, armoire, table, chaises cannées, table ronde. ☎ 039/26 52 61 ou 28 63 24. 30912

ACCORDÉON diatonique avec registres, pour collectionneur, parfait état. ☎ 039/23 36 07. 30908

Chiens - chats à donner

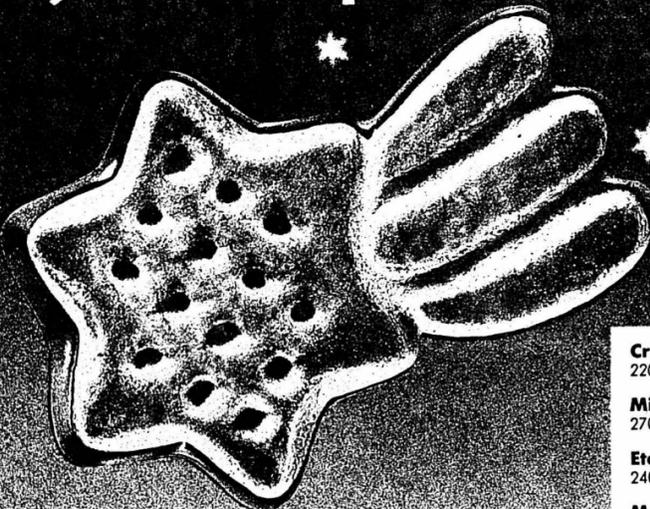
3 CHATONS propres, 2 mois. ☎ 039/31 78 27. 30687

Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales
exclues

Ça sent déjà bon Noël!

Une bonne odeur de biscuits se répand dans tout le logis, annonçant l'approche de Noël. Comme chaque année, Migros offre tout un choix de délicieux biscuits de Noël. Mais si vous préférez les confectionner vous-même, c'est très simple: avec la pâte JOWA, ils ne ratent jamais.

Joyeuses fêtes!



Crêtes de coq
220 g **1.90** (100 g -86,4)

Milanaï
270 g **2.30** (100 g -85,2)

Etoiles à la cannelle
240 g **2.70** (100 g 1,12,5)

Mélange de Noël
500 g **5.-** (100 g 1.-)

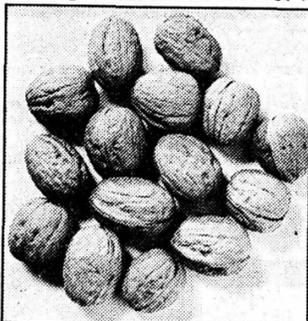
Bruns de Bâle
255 g **2.80** (100 g 1,09,8)

Etoiles au beurre
220 g **3.-** (100 g 1,36,4)

MIGROS

Noix de Californie extra-grosses

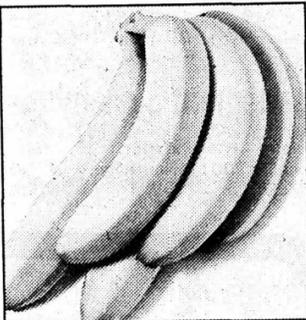
Offre spéciale du 28. 11 au 8. 12



500 g
320 270

Bananes 1ère qualité

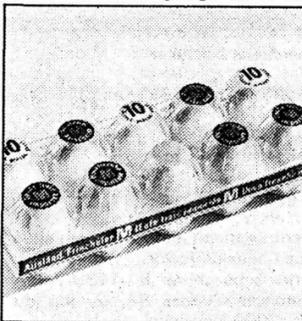
Offre spéciale du 28. 11 au 1. 12



par kg
170

Œufs importés classe A

Offre spéciale jusqu'au 4. 12



Boîte de 10 œufs
2.- 160

Jardinière de légumes et légumes à la mode chasseur Favorit en boîtes de 425 g

Multipack jusqu'au 4. 12

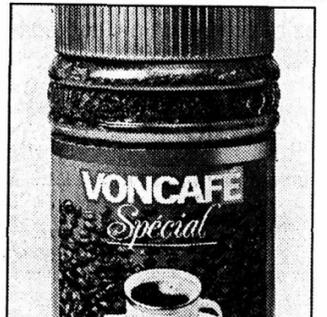


425 g (Eg = 260 g)
280 220

Eg (100 g = -84,6)
Dès 2 boîtes au choix

Tous les Voncafé Spécial 1.- de moins par bocal de 100 g 2.- de moins par bocal de 200 g

Offre spéciale du 28. 11 au 4. 12



Par ex. Voncafé Spécial 200 g
1060 860
(100 g = 4.30)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale jusqu'au 4. 12

Beurre de cuisine
250 g **3.15 280** (100 g = 112)

Multipack jusqu'au 4. 12

Noisettes moulues
180 g **1.50 120** (100 g = -66,7)
Dès 2 sachets

Amandes moulues
200 g **2.10 180** (100 g = -90)
Dès 2 sachets

Offre spéciale jusqu'au 4. 12

Raisins secs Sultan
300 g **1.40 110** (100 g = -36,7)

Ananas et poires en boîtes de 820/822 g -40 de moins par boîte

Multipack jusqu'au 4. 12



par ex. Ananas 822 g (Eg = 517 g)
260 220

Eg (100 g = -42,6)
Dès 2 boîtes au choix

Riz USA carolina parboiled et vialone parboiled -40 de moins par paquet

Multipack du 28. 11 au 4. 12



par ex. Riz USA carolina parboiled 1 kg
2.- 160

Dès 2 paquets au choix

MIGROS

SPORTS

En championnat de hockey sur glace de deuxième ligue Le patinage effectue la différence

● LES JOUX-DERRIÈRE - LE LOCLE 3-5 (0-2 1-2 2-1)

Grâce à un patinage supérieur, les Loclois savent s'octroyer la victoire. Dès le début de cette rencontre, ils imposèrent un rythme soutenu qui prit à froid les banlieusards chaux-de-fonniers. Ces derniers eurent passablement de peine à passer l'épaule et lorsqu'ils y parvinrent, trouvèrent sur leur chemin une grappe de joueurs de la Mère-Commune, regroupés devant un portier plus qu'attentif. Les visiteurs ne se dégarnirent que très rarement, spéculant en premier lieu sur des contre-attaques rondement menées.



Ce tir du Loclois Pilorget (No 17) passera de peu à côté des buts de l'équipe des Joux-Derrière. (Photo Impar - Gladieux)

Pourtant si les Chaux-de-Fonniers se trouvèrent menés à la fin de ce tiers 2-0, ce ne fut pas faute d'avoir tenté de revenir; mais face au rideau loclois il fut difficile de marquer.

A la reprise de la deuxième période, suite à une mauvaise remise d'un arrière local, Le Locle profitant de ce cadeau agrava le score. Malgré ce coup de sort

Les Joux-Derrière conservèrent le moral et se battirent de plus belle. Bénéficiant d'une pénalité de deux minutes, les Chaux-de-Fonniers prirent place dans le camp de l'adversaire sans toutefois arriver à concrétiser leur pression. Il fallut attendre la 31e minute pour voir les hommes du président Pelletier inscrire leur premier but. Celui-ci tomba suite à

une action Yerli - Singelé. Si la barrière des visiteurs céda, ceux-ci répliquèrent rapidement en exploitant une hésitation défensive des Chaux-de-Fonniers. Alors que l'on s'acheminait vers la pause de cette période, Cuche reçut un malencontreux coup de crosse qui le mit «out» pendant un bon moment.

A la reprise du troisième tiers, il fit une réapparition: celle-ci s'avéra judicieuse pour la suite de la rencontre. Autre modification dans les rangs des Chaux-de-Fonniers qui alignèrent le gardien remplaçant, Fehlmann; il tint son rôle à merveille. La paire Flück - Singelé redonna espoir aux locaux en ramenant la marque à 2-4. C'était mal connaître les Loclois qui maîtrisèrent bien la partie et profitèrent d'une pénalité pour reprendre le large.

Cette victoire des visiteurs fut logique et sans appel; elle revint à l'équipe qui se battit le plus, même si celle-ci offrit en cadeau le troisième but aux Joux-Derrière suite à une déviation d'un arrière dans son propre but.

Les Joux-Derrière: Durini (Fehlmann); Geinoz, Cuche; Gygli, Leuba, Lœpfe; Ganguillet, Vocat; Nicole, Buttikofer, Flück; Bianchi, Yerli, Singelé, Jutzi.

Le Locle: Sahli; Kolly, Boiteux; Vuillemez, Bula, Juvet; Pilorget, Dumas; Raval, Déruns, Girard; Barbezat, Fahrny, Villemin.

Arbitres: MM. Imark et Kramer. **Buts:** 3e Bula; 4e Déruns; 21e Juvet; 31e Singelé; 34e Juvet; 46e Flück; 50e Girard; 55e Cuche.

Pénalités: 2 fois 2 minutes contre Les Joux-Derrière et 3 fois 2 minutes contre Le Locle

R.V.

Championnat de ligue nationale Chef de file corrigé

Arosa n'est pas encore au bout du tunnel. Parti sur les chapeaux de roues dans le championnat suisse de ligue nationale A, il n'arrive pas à trouver son second souffle et il a subi une nouvelle défaite dans le derby grison qui l'opposait à Davos. Et pas n'importe quelle défaite puisque les Davosiens lui ont infligé une véritable correction, en s'imposant par 10-2.

A Davos, le leader n'a tenu que pendant cinq minutes (il menait par 2-0 après quatre minutes de jeu). Ensuite, les buts davosiens se sont suivis pour arriver à la dizaine, sans s'attirer aucune réplique.

En Ligue nationale B, le CP Berne a été sérieusement inquiété aux Vernets par Genève Servette mais il a assuré les deux points (3-2), ce qui lui a permis de conserver la tête du classement et même d'augmenter son avance par rapport au troisième, Olten, tenu en échec de façon surprenante par Viège, la «lanterne rouge» (4-4). Ambri-Piotta n'a pas été à la fête lui non plus à Herisau mais il a fini par s'imposer (7-5) pour conserver la deuxième place à une longueur de club de la capitale. (si)

Les matchs en bref

● KLOTEN - BIENNE 2-4 (0-2, 1-1, 1-1)

Patinage Schluweg: 3800 spectateurs
Arbitres: MM. Robyr, Stalder-Kunz.

Buts: 5' Niederer 0-1, 7' Dupont 0-2, 25' Rauch 1-2, 33' Niederer 1-3, 58' Mongrain 2-3, 60' Dupont 2-4.

Pénalités: 3 x 2' contre Kloten, 4 x 2' + 10' (Dupont) contre Bienne.

● LANGNAU - FRIBOURG 1-4 (0-0, 1-2, 0-2)

Ifishalle: 4805 spectateurs
Arbitres: MM. Weilenmann, Brügger-Cléménçon.

Buts: 24' Richter 0-1, 26' Montandon 0-2, 36' Kaszycki 1-2, 57' Theus 1-3, 59' Fuhrer 1-4.

Pénalités: 2 x 2' contre Langnau, 3 x 2' contre Fribourg.

● DAVOS - AROSA 10-2 (5-2, 3-0, 2-0)

Patinage de Davos: 5600 spectateurs.
Arbitres: MM. Schiau, Hirter-Ramseier.

Buts: 3' Schmid 0-1, 4' Cadisch 0-2, 5' Jacques Soguel 1-2, 10' Thomas Müller 2-2, 13' Mazzoleni 3-2, 16' Nethery 4-2, 17' Nethery 5-2, 22' Eberle 6-2, 27' Batt 7-2, 40' Thomas Müller 8-2, 57' Nethery 9-2, 59' Eberle 10-2.

Pénalités: 4 x 2' contre Davos, 6 x 2' contre Arosa.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Arosa	17	10	4	3	84-64	24
2. Davos	17	11	0	6	106-72	22
3. Kloten	17	10	1	6	87-60	21
4. Fribourg	17	9	1	7	72-66	19
5. Bienne	17	8	3	6	62-60	19
6. Lugano	16	7	4	5	68-59	18
7. Langnau	17	3	3	11	51-94	9
8. Coire	16	1	0	15	43-98	2

Ligue nationale B

Rapperswil - Langenthal 7-2 (0-1, 3-1, 4-0)

Dübendorf - Sierre 4-8 (0-2, 1-5, 3-1)

Herisau - Ambri Piotta 5-7 (2-2, 2-2, 1-3)

Viège - Olten 4-4 (1-1, 2-0, 1-3)

Wetzikon - Zurich 3-4 (2-0, 0-4, 1-0)

Bâle - Zoug 5-6 (1-2, 2-2, 2-2)

Genève Servette - Berne 2-3 (1-0, 1-2, 0-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Berne	17	12	2	3	92-47	26
2. Ambri	17	12	1	4	118-56	25
3. Olten	17	10	3	4	75-58	23
4. Sierre	17	11	0	6	97-61	22
5. Zurich	17	10	2	5	97-63	22
6. Bâle	17	7	5	5	88-79	19
7. Zoug	17	8	1	8	86-94	17
8. Herisau	17	6	5	6	85-96	17
9. Rapperswil	17	7	2	8	74-69	16
10. Dübendorf	17	7	0	10	99-109	14
11. GE Servette	17	6	2	9	65-76	14
12. Wetzikon	17	5	1	11	66-102	11
13. Langenthal	17	3	1	13	61-121	7
14. Viège	17	2	1	14	54-125	5

Dans le choc au sommet de la soirée à Fleurier Les gardiens ont tenu la vedette

● NOIRAIGUE - SAINT-IMIER 3-4 (2-2, 0-0, 1-2)

Saint-Imier a remporté le choc au sommet de deuxième ligue, hier soir à Fleurier. De justesse, à la 53e minute. Ce fut un match disputé par des équipes nerveuses, car la pre-

mière place était en jeu. A relever l'excellente partie des gardiens, notamment Kaufmann qui a eu beaucoup de travail en seconde période.

Enormément de nervosité au premier tiers. Et de nombreux ratés. C'est Noiraigue qui a ouvert la marque. Replique

immédiate de Saint-Imier. Les équipes sont rentrées aux vestiaires dos à dos, logiquement.

MIEUX ORGANISÉ

En seconde période, Saint-Imier, mieux organisé, et avec plus de métier, domina les Nérouais pendant plus de 10 minutes. Il fallut tout le talent de Kaufmann pour enrayer les assauts des Imériens qui manquèrent également des buts tout faits. C'est pourtant Noiraigue qui faillit marquer à la dernière minute.

Le troisième tiers fut décisif. D'entrée de cause, Stauffer embusqué en contre-attaque, inscrivit un but. Michaud redonna espoir à Noiraigue quatre minutes plus tard alors que Saint-Imier venait de passer à côté du quatrième. Le tournant du match se situa au moment où le défenseur Vaucher écopa de deux fois deux minutes de pénalités. Noiraigue en fut réduit à se défendre et Saint-Imier en profita pour marquer le but de la victoire.

Quelques secondes plus tard, un puck relâché par Kaufmann rentra encore dans sa cage, mais l'arbitre avait sifflé. Et puis, à cinq minutes de la fin, Hamel dévia une rondelle sur son poteau. Ce fut vraiment le match des gardiens.

Noiraigue: Kaufmann; Page, Kissling; Rieder, Vaucher; Michaud, Droel, Kurmann; Longhi, Antoniotti, C. Perret; Frossard, Schreyer, Pellet.

Saint-Imier: Hamel; Steudler, Tanner; Bohlen, Wittmer; Stauffer, Houriet, Vuilleumier; Perret, Neiningner, Niklès; Wyssen, Russo, Dupertuis.

Buts: 6' Frossard (Schreyer) 1-0, 7' Houriet 1-1, 13' Michaud 2-1, 17' Vuilleumier (Houriet) 2-2, 41' Stauffer 2-3, 45' Michaud (Droel) 3-3, 53' Neiningner (Niklès) 3-4.

Pénalités: 5 x 2' contre Noiraigue, 3 x 2' contre Saint-Imier.

Arbitres: MM. Schafroth, Schopfer. **Notes:** Patinoire couverte de Fleurier, 250 spectateurs. Pour Noiraigue, manque Gagnebin, malade. L'ancien entraîneur Paroz coachait l'équipe valloisienne. J. P.



Le gardien imérien s'est interposé devant Pellet poursuivi par Steudler lors de cette offensive du HC Noiraigue. (Photo Impar-Charrère)

Dans le groupe 2 de première ligue Tel un rouleau compresseur

● ROTBLAU BERNE - AJOIE 1-12 (0-6 0-2 1-4)

Compte tenu du classement les Jurasien se devaient de marquer un maximum de buts. Ceci dit ils se sont pris au sérieux, et avec détermination. Une fois la brèche ouverte par Trottier le passage fut relativement facile. Sur ses terres Rotblau ne savait comment contenir le tourbillon et le rythme imposé par les Ajoulets. En effet les maîtres de céans n'ont guère dépassé leur moitié de patinoire.

Sans hargne les Bernois subissaient cette terrible pression. Leurs occasions, au nombre de trois, se situaient à 3 minutes de la fin de la première période. Le long monologue jurassien se poursuivait longtemps. Stérilement d'ailleurs, car Rotblau renforça sa défense en misant uniquement sur la contre-attaque. Cela a bien failli réussir sans la vigilance et les défenses ajoulets, parmi lesquels sont entrés les remplaçants. Steudler se mit une fois de plus en évidence en marquant un but splendide, dans son style habituel. Ce fut son troisième.

Durant le dernier tiers, Rotblau fit plus que se défendre. La tactique adoptée dès le deuxième tiers ne lui permit toutefois pas de résister aux assauts des frères Berdat, entre autres. Ceux-ci assommèrent littéralement leurs adversaires, cette deuxième ligne à elle seule assura la moitié du succès ajoulet en inscrivant 6 buts.

Buts: 6e Trottier 0-1; 6e Ch. Berdat 0-2; 9e Steudler 0-3; 11e Sanglard 0-4; 18e Steudler 0-5; 19e S. Berdat 0-6; 28e Bergamo 0-7; 38e Steudler 0-8; 42e Ch. Berdat 0-9; 48e Boileau 0-10; 48e Renevey 1-10; 48e Ch. Berdat 1-11; 54e Ch. Berdat 1-12.

Pénalités: 7 x 2 minutes contre Rotblau, 1 x 2 minutes contre Ajoie.

Ajoie: A. Siegenthaler; Baechler, Boileau; Corbat, Dietlin; G. Siegenthaler, Terrier, Barras; Ch. Berdat, S. Berdat, Bergamo; Blanchard, Bohucky; Sanglard, Steudler, Trottier.

Bertrand Voisard

Villars accroché

Groupe 3: Marly - Villars 6-6. (si)

Dans le Rallye de Grande-Bretagne Tous derrière et lui devant

Le Finlandais Ari Vatanen et sa Peugeot 205 continuent de dominer le Rallye de Grande-Bretagne, dernière manche comptant pour le championnat du monde de la spécialité, qui se terminera jeudi. En tête depuis le départ, il a bouclé la deuxième étape, sans trop avoir à forcer son talent, avec plus de quatre minutes d'avance sur son compatriote Hannu Mikkola (Audi Quattro).

Mikkola fait son possible, mais en vain. Au cours de la nuit, il a réussi à remporter quatre «spéciales» de suite. Mais avec des écarts très minimes. Et Vatanen ne s'est pas contenté de rétablir la situation. Dans la 23e «spéciale», dis-

putée sur près de 51 km. dans le nord de l'Angleterre, il s'est payé le luxe de prendre 43 secondes d'un coup au pilote No 1 d'Audi.

Au terme de la 2e étape, à Chester, les positions étaient les suivantes: 1. Ari Vatanen (Fin) 205 turbo, 4 h. 40'55"; 2. Hannu Mikkola (Fin) Audi Quattro à 4'03"; 3. Michèle Mouton (Fr) Audi Quattro, à 12'03"; 4. John Buffum (EU) Audi Quattro à 13'01"; 5. Per Eklund (Su) Toyota Celica à 14'22"; 6. Jymmy McRae (GB) Opel Manta à 14'29" 7. Juha Kankkunen (Fin) Toyota Celica à 15'49"; 8. Timo Salonen (Fin) Nissan à 19'32". (si)

Six Jours cyclistes de Zurich Une paire exclue

Vainqueurs de l'américaine d'ouverture, Gary Wiggins et Anthony Doyle (Aus-GB) ont conservé la tête des Six Jours au terme de la première nuit, en reléguant toutes les autres équipes à un tour et plus, à l'exception de celle formée par les frères Roman et Sigmund Hermann.

Au cours de la nuit, le peloton des professionnels s'est réduit à 16 équipes à la suite de l'exclusion, par le directeur de

course Sepp Voegeli, des frères allemands Werner et Heinz Betz, et ce pour insuffisance dans les performances.

Au terme de la première nuit, les positions étaient les suivantes:

Professionnels: 1. Gary Wiggins - Anthony Doyle (Aus-GB) 28 points; 2. Roman et Sigmund Hermann (Lie) 17. A un tour: 3. Josef Kristen - Henry Rinklin (RFA) 30; 4. Urs Freuler - Daniel Gisiger (S) 9; 5. René Pijnen - Ralf Elshof (Ho) 4; 6. Gert Frank - Michael Marcussen (Da) 3; 7. Dietrich Thurau - Jörg Möller (RFA-S) 2. A deux tours: 8. Ueli Isler - Alfred Achermann (S) 2.

Amateurs: 1. Rolf Götz - Markus Hess (RFA) 19; 2. Daniel Huwiler - Werner Stutz (S) 16; 3. Guido Winterberg - Pius Schwarzenruber (S) 7; 4. Stefan Schütz - Markus Eberli (S) 0; 5. Richard Trinkler - Peter Steiger (S) 0.

Demi-fond, première étape: 1. Stefan Maurer (S) 37 km. 500 en 34'15"2 (67,687); 2. Horst Schütz (RFA); 3. Max Hürzeler (S); 4. Stan Tourné (Be); 5. Bruno Vicino (It); 6. René Kos (Ho). (si)

L'Anneau d'or de Lausanne Une compétition relevée

Le 5e concours international d'émissions sportives à la télévision, «L'Anneau d'or», s'est ouvert lundi au Palais de Beaulieu, à Lausanne. Vingt-cinq émissions, présentées par vingt et un pays de quatre continents, seront présentées jusqu'au 30 novembre. Sept sont des reportages d'événements sportifs et dix-huit des documentaires sur les sports ou sur les personnalités du monde sportif.

Le jury international, présidé cette année par M. Finn Heiner, de la Télévision danoise, pourra décerner deux prix (Anneau d'Or et Anneau d'Argent), auxquels viendra s'ajouter un prix attribué par un jury de journalistes professionnels. La Suisse tente sa chance avec l'émission «The Swiss Gymnastics Festival 1984», tournée par la Télévision allemande.

(ats)

SPORTS

Dans le slalom géant féminin des World Series à Puy Saint-Vincent Confortable victoire de Blanca Fernandez-Ochoa

L'Espagnole Blanca Fernandez-Ochoa a remporté une confortable victoire dans le slalom géant féminin des World Series, qui s'est finalement couru à Puy Saint-Vincent, dans les Hautes-Pyrénées, sur un parcours en excellent état et sans grosses difficultés.

Meilleur temps de la première manche, l'Espagnole, qui est âgée de 21 ans, a devancé à l'addition des deux manches l'Allemande de l'Ouest Marina Kiehl de près d'une seconde et la toute jeune Yougoslave Mateja Svet (16 ans) de 1"64.

Un succès assez conforme aux ambitions de Blanca Fernandez-Ochoa, sixième de la spécialité aux Jeux olympiques de Sarajevo et qui s'est tout spécialement préparée durant l'été pour le slalom géant. Pour moi, c'est une victoire normale, expliquait-elle à l'arrivée, dans la mesure où j'ai consenti beaucoup d'efforts avant l'ouverture de la saison pour figurer cette année parmi les meilleures «géantistes».

REMARQUABLE DÉBUT

Grâce à la deuxième place obtenue par Marina Kiehl, les Allemandes ont effectué un remarquable début de saison puisque dimanche, c'est Maria Epplé qui s'était imposée dans le slalom spécial de San Suario.

En revanche, du côté suisse, Erika Hess n'a pas confirmé sa deuxième place du spécial. Distancée dans la première manche (elle était sixième seulement), elle fut en difficulté sur le second parcours, ce qui lui a valu de se retrouver huitième à 2"57 de la gagnante. Ce n'était pas la joie mardi soir au sein de

l'équipe helvétique puisqu'une seule autre Suissesse, Zoé Haas, a réussi à se glisser parmi les dix premières.

Les résultats

Slalom géant féminin: 1. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) 2'21"05 (1'07"27 et 1'13"78); 2. Marina Kiehl (RFA) 2'21"95 (1'08"22 et 1'13"73); 3. Mateja Svet (You) 2'22"69 (1'09"57 et 1'13"12); 4. Daniela Zini (Ita) 2'23"21 (1'09"43 et 1'13"78); 5. Anita Wachter (Aut) 2'23"33 (1'09"92 et 1'13"41); 6. Christelle Guignard (Fra) 2'23"41 (1'09"47 et 1'13"94); 7. Maria Epplé (RFA) 2'23"42 (1'09"81 et 1'13"61); 8. Erika Hess (Sui) 2'23"70 (1'09"14 et 1'14"56); 9. Zoé Haas (Sui) 2'23"70 (1'09"82 et 1'13"88); 10. Debbie Armstrong (EU) 2'23"72 (1'08"91 et 1'14"81). **Puis les autres Suissesses:** 15. Maria Walliser 2'24"51 (1'09"66 et 1'14"85); 20. Monika Hess 2'24"98 (1'09"50 et 1'15"48); 22. Catherine Andeer (Sui) 2'25"14 (1'10"58 et 1'14"56).

Première manche (320 mètres, 824 mètres de dénivellation, 39 portes par Chevallier/France): 1. Fernandez-Ochoa 1'07"27; 2. Kiehl 1'08"22; 3. Micheala Gerg (RFA) 1'08"77; 4. Armstrong 1'08"91; 5. Erika Hess 1'09"14; 6. Hélène Barbier (Fra) 1'09"25; 7. Zini



L'image est trompeuse. Erika Hess (au centre) n'a pas reçu une bise pour une victoire mais pour une huitième place un peu décevante. (photo Wilder)

1'09"43; 8. Guignard 1'09"47; 9. Regine Mösenlechner (RFA) 1'09"49; 10. Monika Hess 1'09"50. **Puis:** 14. Walliser 1'09"66; 17. Haas 1'09"82; 20. Michela Figini (Sui) 1'10"30.

Seconde manche (38 portes): 1. Svet 1'13"12; 2. Ursula Konzett (Lie) 1'13"13; 3. Wachter 1'13"41; 4. Epplé 1'13"61; 5. Kiehl 1'13"73; 6. Fernandez-Ochoa et Zini 1'13"78; 8. Anne-Flore Rey (Fra)

1'13"86; 9. Haas 1'13"88; 10. Guignard 1'13"94. - Éliminées: Figini et Barbier. (si)

A Courmayeur Slalom maintenu

Malgré le manque de neige, le slalom féminin de Coupe du monde de Courmayeur se déroulera samedi comme prévu. Toutefois, pour assurer le déroulement normal de la course, les organisateurs ont décidé de déplacer le tracé du parcours dans la partie haute de la piste de la «Checroût», à 2000 m. d'altitude.

La situation est nettement meilleure à Sestrière pour le slalom masculin du 2 décembre, dont l'organisation ne pose aucun problème.

La plus vive inquiétude règne en revanche à Val d'Isère. Le manque de neige compromet très sérieusement le déroulement de la première épreuve du Critérium de la première neige, la descente dames, prévue pour le 5 décembre. (si)

Escrime

A la Fédération suisse Déficit minime

L'assemblée des délégués de la Fédération suisse, réunie à Berne, s'est donné un nouveau président, en la personne du Zurichois August Schubiger (47 ans). Ce dernier succède à Jean Schenk (Ville-neuve), qui avait occupé ce poste durant quatre ans.

Dans les rapports annuels, la déception causée par les meilleurs escrimeurs suisses aux Jeux de Los Angeles ainsi que dans les divers tournois de Coupe du monde n'a pas été occultée. Sur le plan financier, l'exercice s'est soldé avec un déficit de 1000 francs. (si)

Planche à voile

Nouvelle association Comité nommé

A Langenthal, une nouvelle association sportive a été créée ce week-end: il s'agit de l'Association suisse de planche à voile (ASP). Le premier comité a été composé comme suit:

Max Meyer (Berne-président); André Signori (Morges-vice-président); Kurt Meier (Allschwil-régates); Erich Hanselmann (Macolin-sport d'élite); Roger Mallepell (Muri-sport de masse); Paul Inderbitzin (Reussbühl-finances); Bernd Mechsner (Dübendorf-instruction). (si)

Natation

Pour Dano Halsall Une récompense

Le Genevois Dano Halsall (Genève Natation) a remporté l'Arena-Sprint 1984, trophée qui récompense le meilleur nageur européen de l'année sur 50 mètres libre. Son temps de 22"88, réussi lors des championnats suisses, lui a permis de devancer notamment l'Allemand de l'Est Jörg Woithe, ancien champion olympique et champion du monde du 100 mètres libre.

Sur le plan mondial, Halsall occupe cette année la quatrième place. (si)

Huitièmes de finale de la Coupe UEFA de football Affiches alléchantes au programme

La venue de l'Inter de Milan et de Karl-Heinz Rummenigge à Hambourg constituera l'un des éléments les plus attractifs des matchs aller des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, qui se disputeront mercredi. Mais le programme ne manque pas d'autres affiches alléchantes avec, en particulier, Anderlecht-Real Madrid, mais aussi Tottenham Hotspur-Bohemians Prague ou Manchester United-Dundee United.



Karl-Heinz Rummenigge (tout à gauche) et l'Inter de Milan se retrouveront, ce soir, au Volksparkstadion de Hambourg pour l'un des matchs les plus attractifs des huitièmes de finale de la Coupe UEFA. (Bélino archives AP)

Le Volksparkstadion de Hambourg fera le plein de ses 61.418 places mercredi soir. Pour Ernst Happel, l'entraîneur hambourgeois, les problèmes ne manquent cependant pas. Son équipe ne brille pas spécialement depuis le début de la saison et samedi encore en championnat à Düsseldorf, elle s'est inclinée par 4 à 2 après avoir pourtant mené par 2-0. La rentrée probable de son meneur de jeu Felix Magath devrait résoudre une partie des problèmes de Happel. Magath, avec le «tandem» McGhee-Wuttke et avec aussi Milewski comme «joker», est à même de mettre en difficulté la défense milanaise. Mais reste à savoir si sa défense parviendra à tenir face à un adversaire qui enregistra certainement la rentrée de l'Irlandais Liam Brady, remplacé dimanche en championnat par le vétéran Causio. Le match sera arbitré par le Suisse André Daina.

TÂCHE ARDUE

Dernier rescapé espagnol des coupes d'Europe, le Real Madrid se trouve devant une tâche particulièrement

que autant de référence à faire valoir que les Madrilènes avec deux victoires en Coupe des coupes et une en Coupe de l'UEFA. Un handicap possible, pourtant, pour les Belges: leur avant-centre Vandenbergh souffre d'une fracture du nez et il risque de ne pas pouvoir tenir sa place.

Tenant du trophée, Tottenham reçoit les Bohemians de Prague. Les Londoniens ont été tenus en échec samedi devant leur public par Chelsea. Mais les Tchécoslovaques n'ont pas fait mieux au cours de leur déplacement à Olomouc. De part et d'autre, on pensait cependant peut-être un peu trop à ce match de mercredi soir à Londres.

LE PROGRAMME

Anderlecht - Real Madrid
Spartak Moscou - Cologne (à Tbilissi)
Uni Craiova - Zvezdnicar Sarajevo
SV Hambourg - Internazionale Milan
Widzew Lodz - Dynamo Minsk
Tottenham Hotspur - Bohemians Prague
Manchester United - Dundee United
Videoton - Partizan Belgrade

Matchs retour le 12 décembre. (si)

Pour le Judo-Club Saint-Imier Brillante fin de saison

Dernièrement, au sixième tournoi national élites de Monthey, deux Imériens ont accédé à une place d'honneur.

En -65 kg., Stéphane Coraducci a terminé troisième derrière Giuseppe Gagliardo, Morges, premier et Jean-Pierre Beerli, Genève. Dans la même catégorie, Olivier Fiechter n'a pu se hisser qu'à la septième place. En -78 kg., Claude Morf n'a pu rivaliser contre des judokas qui font partie des meilleurs de Suisse. Enfin, Alain Gigon a récolté deux médailles d'argent dans les catégories +86 kg. et open. Il s'est incliné deux fois contre le même judoka, Jean Zinniker, Lausanne, cadre national élite.

En championnat suisse de cinquième ligue par équipes, les Imériens ont terminé brillamment troi-

A l'étranger Succès du PSG

● France. - Championnat de première division, match en retard: Paris Saint-Germain - Strasbourg 2-0.

● RFA. - Championnat de Bundesliga, match en retard: Bayer Uerdingen - Kaiserslautern 3-0. (si)

sième, à deux points seulement des deux premiers, Frick et Liestal. Au dernier tour, ils avaient facilement battu Thoun 10 à 0, gagnant tous leurs combats par ippon. Ce troisième rang ne leur assure pas encore une place en quatrième ligue pour l'année prochaine, il faudrait pour cela qu'une équipe d'une ligue supérieure se retire du championnat.

CLASSEMENT

1. J-Sport Liestal 14 (nombre de combat par équipe), 24 (total des points), 107 (points victoires); 2. Bushido Frick 14-24-106; 3. JC Saint-Imier 14-22-110; 4. Bushido Binningen 14-14-70; 5. EJ Amweg Delémont II 14-11-58; 6. Naginata Thoun II 14-11-49; 7. JC Delémont II 1-6-47; 8. Kuruma Berne II 14-0-13. (sp)

B boîte à confidences

Vers une ouverture...

Le Rallye de Monte-Carlo ne figure toujours pas au calendrier du championnat du monde 1985. Mais une ouverture s'est produite à la suite d'un communiqué diffusé mardi par la Fédération française du sport automobile (FFSA) et son président, Jean-Marie Balestre, qui annonce la médiation d'une haute personnalité dans le conflit qui l'oppose à l'AC Monaco.

Ce médiateur, dont l'identité n'a pas été révélée par les parties en cause, a reçu lundi M. Balestre avant d'entamer des conversations avec les responsables de la Principauté. Selon des rumeurs, il s'agirait du prince de Metternich, président de la Fédération internationale de l'automobile, organisme qui délègue à la FISA sa compétence en matière sportive. (si)

Svaan récompensé

Le fondeur suédois Gunde Svaan (22 ans), double médaillé d'or des Jeux olympiques de Sarajevo et vainqueur de la Coupe du monde de fond 1984, a reçu la plus haute distinction sportive suédoise de l'année, le «Svenska Dagbladet Bragmedalj», symbolisé par une médaille d'or offerte par un grand quotidien du matin, après décision d'un jury de journalistes sportifs. (si)

Une peine commuée

La disqualification à vie pour dopage prononcée dimanche par le Conseil de l'IAAF, réuni à Canberra, à l'encontre de la championne d'Europe du javelot, la Grecque Anna Verouli, a été commuée, en appel, à dix-huit mois de suspension, et ce à compter de la date de l'infraction. Que ce soit un jour, dix-huit mois ou une disqualification à vie, pour moi, il s'agit d'une sanction injuste car je n'ai rien à me reprocher, a déclaré Anna Verouli, qui continue à réclamer son innocence. (si)

Un gardien-providence

Le FC Winterthur, «lanterne rouge» du championnat suisse de ligue nationale A, s'est assuré les services de Stefan Lehmann (21 ans) du FC Schaffhouse, qui a signé un contrat valable jusqu'à la fin de la saison 1985-86. Stefan Lehmann fait partie de la sélection suisse des «moins de 21 ans» et il a joué 10 matchs avec la sélection suisse des juniors UEFA. Il pourra tenir sa place dans les buts de Winterthur dès dimanche contre Neuchâtel Xamax. (si)

Hof s'en va

Erich Hof a renoncé à son poste d'entraîneur national autrichien. Il avait laissé entendre qu'il voulait se retirer au lendemain de la courte victoire (1-0) remportée récemment par l'Autriche sur la Hollande. Il a confirmé sa décision. La Fédération autrichienne n'a pas encore désigné son successeur. Mais celui-ci devrait être connu avant la fin de l'année.

Le contrat de Hof (ancien international âgé de 48 ans), courrait jusqu'au 31 mars 1986. Il a motivé sa décision par le fait, notamment, qu'il n'était pas au mieux avec le président de la Fédération autrichienne. (si)

P pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts ont fourni les prévisions suivantes:

		1 x 2
1. Aarau	- Bâle	5 3 2
2. Chaux-de-Fonds	- Servette	3 3 4
3. Grasshoppers	- Lucerne	6 2 2
4. St-Gall	- Wettingen	7 2 1
5. Vevey	- Sion	3 4 3
6. Winterthur	- NE Xamax	2 3 5
7. Young Boys	- Lausanne	5 3 2
8. SC Zoug	- Zurich	2 3 5
9. Baden	- Schaffhouse	3 4 3
10. Etoile Carouge	- Bienne	4 3 3
11. Laufen	- Monthey	5 3 2
12. Locarno	- Chiasso	3 4 3
13. Lugano	- Bellinzone	5 3 2

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Sacrée pêche!

L'ouverture d'esprit et sur les divers problèmes de notre monde, elle ne vient pas toute seule et sous la douce forme d'un paquet-cadeau prêt à consommer. On ne peut pas tout savoir, tout connaître, tout emmagasiner dans sa seule petite tête de la belle ampleur des choses de la vie qui nous entourent. Regarder vivre les autres, c'est déjà un bon pas de fait dans la direction d'un éclectisme de bon aloi. Nécessaire. Se laisser surprendre par la valeur du propos des autres, un autre pas consenti au titre d'un esprit éclairé.

Trop souvent les véhémentes interpellations que nous subissons à tort et à travers nous fatiguent plutôt que nous réveiller. On ne peut pas être de tous les combats, de toutes les causes. Il y a, pour en faire déjà un bout, le refuge dessous la bannière d'un parti politique - organisme qui pense et émet des recommandations au sujet de tout ou presque. Avec les partis politiques, on s'approche d'assez près du paquet-cadeau évoqué plus haut. Ils lancent programmes et idées et prises de position sur notre environnement (au sens largissime du thème). Leur fonctionnement ne peut tout de même pas répondre à toutes les attentes; quand l'individu n'est pas d'accord, c'est désagréable. Pour l'individu qui a sa carte de membre et pour le parti (tous les partis).

Cela amène tout droit à la pêche en rivière, ces quelques considérations émises.

La pêche en rivière? Sûr, la démonstration a été faite samedi, à La Chaux-de-Fonds, lors de l'assemblée des délégués de la Société cantonale des pêcheurs. Ils ont causé de leurs problèmes spécifiques - qui dans le fond n'intéressent que les manieurs de moulinet. Ils ont encore parlé du béton. Et cela nous intéresse tous autant que nous sommes et qui n'allons pas, en saison, tous les samedis taquiner la truite sur les rives du Doubs ou de l'Areuse ou de la Venoge. Les pêcheurs voient en direct ce que l'on commet sur le dos des rivières au nom de la rationalisation, du passage des routes, des voies de chemin de fer, de l'extension des terres cultivables, etc. Ils voient l'œuvre des barrages sur la faune aquatique. Ils voient les berges se muer en rempart rectilignes. Et ils voient ça partout en Suisse romande.

Je ne suis pas pêcheur; je ne fais qu'aimer les rivières, leur langue moussue ou leur vivacité tortueuse. Mais grâce aux pêcheurs, dorénavant, je regarderai à deux fois avant d'applaudir à tous les projets d'endiguement et de «correction» des eaux qu'on nous propose, techniquement et impérativement parlant.

Ingrid-C. JEANNET

Ni reçus ou achetés à l'étranger mais au Col-des-Roches Les douaniers déclarent de nouveaux locaux



En face de l'ancien pavillon à droite, le nouveau bâtiment implanté au pied de la paroi rocheuse dont les machines ont excavé 400 mètres cubes. Au fond le tunnel de la Vierge déjà sur territoire français. (Photo Impar-Perrin)

Véritable petite fête hier en fin de journée au Col-des-Roches. Après 36 ans d'attente les fonctionnaires et gardes-frontière de la douane du Col-des-Roches ont quitté le pavillon qu'on disait déjà provisoire à l'heure de son inauguration le 13 novembre 1984.

Ils se sont officiellement installés hier dans de nouveaux locaux construits en dur de l'autre côté de la chaussée, presque en face de leur

ancien baraquement qui sera prochainement enlevé puisqu'il a été vendu pour la somme modique de quelques centaines de francs.

C'est M. Marcel Barraud, directeur du 5e arrondissement des douanes qui a présidé à la cérémonie d'inauguration. Il a salué la présence de son prédécesseur, Maurice Coquoz, qui a suivi le projet à sa naissance, ainsi que celles de MM. Jean-Pierre Renk, préfet des Montagnes neuchâtelaises, Jean-Pierre Tritten, pré-

sident de la ville du Locle, Charly Débieux, conseiller communal et E. Perrette, chef de l'Office des constructions fédérales de l'arrondissement 1 de Lausanne.

M. Barraud s'est dit très heureux de pouvoir enfin offrir des locaux décentes aux douaniers du Col-des-Roches qui ont dû se contenter d'un provisoire durable depuis 36 ans.

L'ancien pavillon construit au nord de la chaussée, partiellement en porte à faux sur le ravin donnait d'évidents signes de faiblesse. Ainsi sa déclivité d'une extrémité à l'autre était de 38 centimètres. «Le soir j'en avais mal aux jambes» commente le receveur, Maurice Rochat.

Ce n'était pas encore tout à fait l'histoire des poules aux pattes de longueur différente d'Isérables mais on n'en était pas loin!

400 MÈTRES CUBES EXCAVÉS

Il fallait trouver une solution. La tentative d'aménager les installations douanières suisses à côté de celles des Français ayant avorté en 1977, l'administration fédérale des douanes a décidé en 1979 de construire un nouveau bureau, non pas sur pilotis, mais dans une excavation du rocher presque en face de ce qu'il convient déjà d'appeler l'ancien pavillon.

Le nouveau bâtiment de quelque 13 mètres sur quatre mètres cinquante a été implanté au pied de la paroi rocheuse artificiellement reculée pour offrir l'emplacement nécessaire.

JCP

► Page 19

Hôpitaux du Val-de-Travers Premiers coups de pioche en juin 1985

Entrepris dès 1978, le remodelage du profil hospitalier du Val-de-Travers va entrer dans sa phase la plus spectaculaire en juin prochain. On commencera par désaffecter l'hôpital de Couvet qui sera transformé de fond en comble et doté d'un demi-centre opératoire protégé (COP). Celui de Fleurier servira de relais avant de devenir un home médicalisé, flanqué d'une aile qu'on construira en septembre 1985. Tous ces travaux et déménagements d'un village à l'autre prendront 38 mois et coûteront 29 millions. Les communes du district débourseuront uniquement 996.000 francs pour payer une partie du COP. En automne 1988, tout devrait être terminé.

L'hôpital de Fleurier deviendra un home médicalisé. A la fin de l'an dernier, un premier projet avait été présenté à l'Office fédéral des assurances sociales. C'était le dernier moment pour obtenir des subsides. Le dossier, revu et corrigé a été transmis au canton qui finance aussi ces réalisations dans le cadre de LESP, Loi sur les établissements pour personnes âgées.

JJC

► Page 21

Conseil de ville de Porrentruy 14,7 millions pour un home

Au cours de sa séance de jeudi soir, le Conseil de ville de Porrentruy entendra les réponses à des interventions relatives à la construction de logements sociaux aux Pales, au ramassage de certains déchets, à la construction d'un Centre régional d'équarissage et aux possibilités d'aménagement d'un Centre de formation des cafetiers et restaurateurs.

Il adoptera un crédit de 605.000 francs pour la construction de bureaux et de cabinets médicaux à l'Hôpital régional, ce crédit ayant été approuvé par le Syndicat des communes de l'hôpital et devant être ratifié par chaque commune.

V. G.

► Page 23



L'arrière de l'hôpital de Couvet. Le bâtiment de droite sera démolé. Le nouveau s'élèvera dans le champ, jusqu'au contrefort du Rossier. (Impar-Charrère)

billet

Dimanche: tombez les vestes!

Dimanche sur les artères grises.

Dans le gris de la rue, galeries des pas perdus, tournent en rond les costumes non pas des jours qui nous prennent, mais de celui qui est à prendre, enfin.

Marquer le coup. Vestimentairement, pour se donner l'illusion de ponctuer ces quelques heures du goût de l'extraordinaire.

Relation de cause à effet sans fondements.

Surtout, ne pas oublier que l'extra-ordinaire n'est pas limité à l'espace dominical exclusivement, mais vit potentiellement dans le sein de tous les instants des jours de la semaine, prêt à éclater sous les coups de l'inattendu.

A l'élément de surprise donc les honneurs du vêtement d'apparat et des mocassins méticuleusement cirés, histoire de sceller la réalité non feinte de cet instant de la saveur de l'extra-ordinaire.

A l'élément de routine et ses oripeaux de conformité, par contre, le bleu de travail, le col blanc ou les savates de bureau.

Car dimanche, lui, n'est qu'attendu.

P. Br.

Q

quidam

Ah, qu'il fait bon rencontrer un homme heureux!...

C'est le cas du cantonnier - concierge de Vilars, M. Hans Beutler, âgé de 33 ans, marié et père de deux enfants.

C'est un homme polyvalent à qui l'on peut demander de faire n'importe quel travail dans la commune.

Dans son travail de concierge du collège, il est aidé par sa femme Lucette. Il s'occupe de la station d'épuration, du Service des eaux où il a eu beaucoup à faire ces dernières années, à cause des fuites. Très ingénieux, il a mis au point un petit appareil qu'il appelle «téléphone chinois», pour détecter les fuites d'eau. Très important lorsque l'on connaît le prix de l'eau...

Il aime aussi aider les agriculteurs lorsqu'ils ferment leurs chevaux. Grâce à ses connaissances en allemand, il est souvent appelé comme interprète.

Avant, il travaillait à La Chaux-de-Fonds dans l'horlogerie; mais il ne regrette rien puisque sa profession actuelle le garde en contact avec beaucoup de monde et il aime ça.

(ha - photo Schneider)

B

bonne nouvelle

Souvenirs du 1100e de Saint-Imier

La dernière livraison de 300 pièces des montres du 1100e anniversaire de Saint-Imier est en cours. Ainsi, 1400 montres auront été fabriquées à cette occasion. S'il ne reste donc plus de montres, il reste encore d'autres souvenirs: des livres, des cartes postales, des médailles officielles, des documents philatéliques et des parapluies.

Pour tous renseignements à ce sujet, appelez le ☎ (039) 41.20.46. (cd)

S

sommaire

HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS. - Ouverture d'un centre d'auto-dialyse.

PAGE 17

CENTRE DE CULTURE DE SAINT-IMIER. - Quitte ou double.

PAGE 25

La vie humaine n'a pas de prix

OUI
à l'amélioration des routes cantonales

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Salle de musique: 20 h. 15, concert Güher et Süher Pekinel, pianistes; œuvres de Brahms, Mozart et Stravinski.

Club 44: 20 h. 30, «De Lessing à Heinrich Böll, quelques grandes figures d'Allemagne hier et aujourd'hui.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.

Vivarium: 14-17 h.

Musée paysan: me, sa, di 14-17 h.

Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h. Expo «De L. Robert à Le Corbusier», collec. art régional et internat.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, ouv. sur demande; sa-di, 10-12 h., 14-17 h.

Home médicalisé La Sombaille: expo artisans amateurs du 3e âge.

Galerie Club 44: expo Ung-No Lee, 18-20 h. 30.

Galerie La Plume: expo textiles et tissages, Coraline Sandoz; 9-12 h., 14-18 h. 30.

Galerie du Manoir: expo Atila, ma-sa, 15-19 h., me, 15-22 h., di, 10-12 h.

Galerie Sonia Wirth: expo peintures de Maîtres suisses et français; gravures et incrustations de Th. Wintrebert.

Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30 - 21 h.

Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, 16-20 h.

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.

Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.

Ménageothèque: rens. 28 14 46.

Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45; lu, ma, je, ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.

Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.

Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.

Club 55: Dancing-Attractions.

Le Domino: Cabaret-Attractions.

La Boule d'Or: Bar-Dancing.

Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.

Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., 23 24 26.

Informations touristiques: 28 13 13, rue Neuve 11.

Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.

Consultations conjugales: 28 56 56.

Service d'aide familiale: 28 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.

Ecole des parents: 26 87 76 et 23 10 95. Garderie: ma, 23 28 53, ve, 26 99 02.

Parents information: 28 56 46.

Information allaitement: 35 13 76 et 28 53 95.

Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.

Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.

Services Croix-Rouge: 28 40 50. Baby-sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.

Soins à domicile, Serre 12: 28 41 26.

Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., 28 54 55.

Information diabète: Serre 12, ve après-midi, 28 41 26.

Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.

Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, 23 97 01.

Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.

Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.

Vieux Puits du CSP: Puits 1, me-ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.

Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.

Pro Senectute: L.-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin.

AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.

Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.

Service médico-social (Paix 13): info, prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.

SOS alcoolisme: 28 75 23.

Alcooliques Anonymes AA: 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 23 07 56 et 23 67 03.

La Main-tendue: 143. 20' d'attente.

Aide aux victimes de désaxés sexuels «Les Oeillets», 26 51 50 ou 28 70 08.

Hôpital: 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Fontaine, L.-Robert 13b. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., 23 37 09.

Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-20 h.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., 28 37 31.

Chômage information: Serre 67, lu et ve, 17 h. 30-19 h. 30.

Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, 28 40 22.

Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, 23 45 65, 17-19 heures.

Police secours: 117.

Feu: 118.

Fleuristes de service cet après-midi:
Mottier, Léopold-Robert 83
Pierrefleurs, place Neuve 8

CINÉMAS

ABC: 20 h. 30, Le secret de Veronika Voss. Corso: 20 h. 45, Marche à l'ombre. Eden: 20 h. 45, Fenêtre sur cour; 18 h. 30, Beautés à prendre dans salon privé. Plaza: 20 h. 45, Les rues de feu. Scala: 20 h. 45, Police Academy.

● communiqué

Théâtre: Dimanche 2 décembre à 20 h. 30, le Théâtre Actuel de Paris présente «Cet animal étrange», de Gabriel Arout d'après Anton Tchekhov avec Marie-Christine Barrault et Roger Van Hool. Mise en scène de Jean Bouchaud. 4e spectacle de l'abonnement.

Neuchâtel

Théâtre: 16 h., 20 h. 30, «Aventures au Kenya», conf. et film Connaissance du monde.

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h.

Plateau Libre: dès 22 h., Seven for heaven, funk.

Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h. Expo Objets prétextes, objets manipulés.

Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., je, 14-21 h., expo rétro Francis Roulin; collect. Musée: L. Robert, Anker et art sacré du XVIe siècle.

Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'archéologie: 14-17 h.

Galerie du Pommier: expo peintures de Bogaert.

Galerie des Amis des Arts: expo Janebé, 10-12 h., 14-17 h., je aussi 20-22 h.

Galerie Ditesheim: expo Carlo Baratelli, 10-12 h., 14-18 h. 30.

Galerie de l'Orangerie: expo gravures et dessins de Marco Bertino, 14-18 h. 30.

Galerie du Faubourg: expo peintures d'Aeberli, me-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa, di, 15-18 h.

Galerie de l'Evole: expo aquarelles de Paul Bouvier, 9-12 h., 14-18 h. 30.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite 25 10 17.

Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, 28 33 44.

SOS alcoolisme: 28 33 18 90.

Alcooliques Anonymes: 28 55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: 143.

Consultations conjugales: 28 76 80.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Les rues de feu; 17 h. 30, Baby Doll.

Arcades: 15 h., 20 h. 30, Rive droite rive gauche.

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

Le Locle

Musée des Beaux-Arts: expo gravures de Gilbert Dubois, René Faessler, J.-Cl. Montandon, François Perret, Edouard Thiébaud, 14 - 17 h., me aussi, 20 - 22 h.

Bibliothèque Ville: lu-ve, 14 h. 30-18 h. 30.

Bibliothèque des jeunes: lu au ve, 13 h. 30-18 h., sa, 10-12 h.

Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.

Le Dragon d'or: bar-dancing.

Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, 28 No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, 28 039 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, 31 20 19. Ma, je, 31 11 49.

Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 31 52 52.

La Main-Tendue: 28 No 143.

AVIVO: 31 51 90.

Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 heures.

Planning familial: tél. 28 56 56.

Consult. conjugales: 28 038 24 76 80.

Office social, Marais 36, 31 62 22.

Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Oeillets»: 31 77 92.

Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie, tous les jours.

Ecole des parents: 31 85 18; garderie ve, 14-17 h.

Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

Val-de-Ruz

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, 28 032 93 51 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, 28 039 44 14 24. Corgé, Centre Village, 28 032 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, 28 032 92 29 02.

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, 28 032 93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, 28 032 91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

La Main-tendue: No 143.

Val-de-Travers

Cernier, Centre scolaire: expo Aloys Perregaux, lu, ma, me 10-12 h., 14-17 h., je, ve, 9-20 h. 30.

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu.

Hôpital et maternité: Landeueux, 53 34 44.

Ambulance: 53 21 33.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. 30, 53 15 31.

Aide familiale: 53 10 03.

La Main-Tendue: 143.

SOS alcoolisme: 28 038 33 18 90.

Protec. suisse des animaux: 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.

Fleurier, Collège régional: expo «Nos forêts en péril», 7-17 h. 30.

Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.

Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.

Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.

Police cantonale: 61 14 23

Police (cas urgents): 117.

Police du feu: 118.

Fleurier, service du feu: 61 12 04 ou 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse, 63 17 17.

Hôpital de Fleurier: 61 10 81.

Hôpital et maternité de Couvet: 63 25 25.

Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.

Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: 143.

SOS alcoolisme: 28 038 33 18 90.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

La Main Tendue: 143.

Le Noirmont
Cinéma: relâche.

Les Breuleux
Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier
Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.
Préfecture: 51 11 81.
Police cantonale: 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: 51 22 44.
Hôpital et maternité: 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 51 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.
Pharmacie Fleury: 28 039 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: 28 039 51 11 50.
Aide familiale: 51 14 37.

Delémont
Cinéma Lido: 20 h. 30, Footloose.
Cinéma La Grange: 20 h. 30, T'es folle ou quoi?
Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.

Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me, je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.

Centre culturel régional: 22 50 22.

Auberge de jeunesse: 22 20 54.

Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.

Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.

Bureau renseignements: 22 66 86.

Services industriels: 22 17 31.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 21 53 53.

Police municipale: 22 44 22.

Hôpital et ambulance: 21 11 51.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Ville, 22 11 12.

Sœur visitante: 22 20 36.

Sœurs garde-malades: 22 16 60.

Centre de puériculture: 22 55 34.

Baby-sitting: 22 28 41.

Porrentruy
Cinéma Casino: 20 h. 30, La ballade de Narayama.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, Brubaker.
Galerie Paul Bovée: expo 31 artistes, me 15-18 h., ve, sa, di 16-19 h.
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: 66 18 53.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 66 11 79.

Police municipale: 66 10 18.

Hôpital et ambulance: 65 11 51.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Fridez, 66 11 91.

Consultations conjugales: 93 32 21.

Jura bernois

Saint-Imier
Cinéma Lux: relâche.
CCL: expo artisanat, lu-je, 14-17 h., je aussi 19 h. 30-21 h., sa, 15-18 h.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.

Centre de culture et loisirs: 41 44 30.

Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 41 25 66.

Police municipale: 41 20 46.

Ambulance: 42 11 22.

Pharmacie de service: Voirel, 41 20 72. Ensuite, 28 No 111.

Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.

Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).

A.A. Alcool. anonymes: 41 12 18.

Courtelary

Préfecture: expo dessins et aquarelles d'Ewald Graber, 8-11 h. 30, 14-16 h. 30.

Service du feu: No 118.

Police cantonale: 44 10 90.

Administration district: 44 11 53.

Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov 28 039 44 11 42 - Dr Salomoni 28 032 97 17 66 et Dr Leuenberger 28 032 97 11 67 à Corgé-mont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.

Bureau de renseignements: Grand-Rue, 28 032 97 52 78.

Services techniques et permanences eau-électricité: 28 97 41 30.

Feu: 118.

Police cantonale: 28 97 40 69.

Police municipale: 28 97 51 41; en dehors heures bureau 28 97 50 66 et 28 97 58 29.

Médecins: Dr Graden 28 032 97 51 51. Dr Meyer 28 032 97 40 28.

Pharmacies: H. Schneeberger 28 032 97 42 48; J. von der Weid, 28 032 97 40 30.

Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 28 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.

Aide familiale: 28 97 61 81.

Centre de puériculture: Collège 11, 28 97 62 46, ve, 15-17 h.

Landeau-service: Collège 11, 28 97 66 71.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, La colline des bottes.

Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 93 18 24.

Services industriels: 93 12 51; en dehors des heures de bureau 93 12 53.

Service du feu: 93 18 18.

Police cantonale: 93 38 31.

Police municipale: 93 33 03.

Hôpital: 93 61 11.

Ambulance: 93 40 40.

Sœur visitante: 93 14 88.

Sœurs garde-malades: 93 18 69.

Centre de puériculture: 93 20 72.

Pharmacie d'office: Liengme, 93 15 34 ou 93 17 70.

Bienne

Boîte à images, r. Haute: expo photos d'Yves Humbert, me-ve, 15-18 h., sa, 9-12 h.

Photo Forum Pasquart: expo photos de Peter Gasser, 15-19 h.

Galerie Michel: expo peintures et reliefs de Verena Lutz, lu-ma-ve, 17-20 h., me, sa, 15-18 h., di, 10-12 h.

Galerie Schürer: Expo Jean-Denis Zaech et Georges Rechberger.

Musée Omega: je, 15-19 h.

Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.

Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Greystoke, la légende de Tarzan.

Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Le gendarme et les gendarmettes.

Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Hemmungslose Lust.

Lido 1: 15 h., 20 h. 30, Les ripoux; 17 h. 45, Monty Python à Hollywood.

Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 1984.

Méto: 14 h. 50, 19 h. 50, Il était une fois la légion.

Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Joyeuses Pâques.

Rex: 15 h., 20 h. 15, Amadeus.

Studio: 14 h. 30, 20 h., Doktor Schiwago.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

La planification hospitalière

L'exemple pratique par le Centre d'auto-dialyse

La planification hospitalière n'est pas un vain mot, ni une idée qui flotte dans l'air du temps sans jamais retomber sur le sol de la réalité. C'est, en tous les cas, ce qu'on aura pu savoir et voir hier, lors de l'offi-

cielle inauguration du Centre d'auto-dialyse sis dans les locaux de l'ancien hôpital chaux-de-fonnier. Planification! Oui, car ce centre-là dépend de l'Hôpital de la Providence (Neuchâtel), qui a payé la facture de

remise en état des locaux et assume l'intendance médicale avec la présence, lors des soins, de deux infirmières spécialement formées. Auto-dialyse: pas tout à fait, puisque les malades (qui n'ont plus la chance de pouvoir bénéficier de l'usage régulier de leurs deux reins) opèrent le filtrage de leur sang sous la surveillance discrète des deux infirmières.

Hier donc, ce centre était ouvert par les bons mots de M. J. Biétry, président de la Fondation de l'Hôpital de la Providence, qui s'est fait l'avocat des hôpitaux publics de la République. Rien n'est acheté au hasard lorsqu'il s'agit de compléter ou de remplacer un équipement hospitalier, la longue procédure préalable en témoigne; les responsables de la gestion des hôpitaux n'ont, en plus qu'une marge de manœuvre fort réduite pour tenter de viser au plus juste et au plus serré quand il s'agit d'établir un budget: 5 à 10 pour cent des charges sont «comprimables», le restant va aux salaires et autres charges sociales.

C'est M. C.-H. Augsburger, conseiller communal et chef du dicastère «hôpitaux», qui s'est fait le plaisir d'évoquer une réalisation - fruit des bons contacts entre les établissements du Haut et du Bas - qui va permettre à bien des malades de ne plus accomplir de fastidieux et fatigants trajets pour se faire soigner à la Providence, jusqu'alors le seul établissement neuchâtelois à disposer de l'appareillage adéquat.

M. Robert est le chef du Centre d'hémodialyse de la Providence; c'est lui qui a clos ce tour de parole inaugural en se félicitant de cette décentralisation. (icj)



Le nouveau Centre d'auto-dialyse de la Providence... basé dans les locaux de l'ancien hôpital chaux-de-fonnier. Il a été officiellement inauguré hier, en présence de MM. Biétry, Augsburger et Robert (de gauche à droite). (Photo Impar-Gladieux)

Quintette de Tramelan

Un grand auditoire pour la reprise des Heures musicales au Temple Saint-Jean

Etait-ce pari dangereux que de prévoir un grand auditoire pour la reprise des Heures musicales au Temple Saint-Jean? La réponse semble bien avoir été donnée dimanche. Le concert qui vient d'avoir lieu fut suivi par un grand nombre de paroissiens, de mélomanes, heureux de renouer avec ce que déjà on nomme la tradition musicale de Saint-Jean, heureux de retrouver la musique dans cette superbe architecture.

En une dizaine d'œuvres le public a pu apprécier les qualités du «Quintette à vent de Tramelan», le métier acquis par

les uns et les autres instrumentistes. Du duo au quintette, Olivier Rouget (flûte), Pierre-E. Macchi (hautbois), Gérard Gagnebin (clarinette), Roger Gagnebin (basson), Fred Habegger (cor), proposaient, avec l'excellent concours d'Anne-Marie Heiniger (organiste) dans la Sonate d'Albinoni pour flûte et orgue, un parcours de la musique pour vents du XVIIIe siècle à nos jours.

Panorama aussi complet que possible, bien fait pour mettre en évidence, à tour de rôle, les instruments individuellement, soit par un jeu soliste, ou un jeu en relief, ainsi que la structure des œuvres.

Parcours varié donc: Haydn, divertimento pour quintette, en quatre mouvements dont le célèbre Choral de Saint-Antoine. Devienne, trio. Hoffer, thème et variations pour hautbois, clarinette, basson, une partition écrite en 1944, dont l'écriture en canon, apparaît attrayante. Passons sur les imperfections dans le quintette en ré majeur de Danzi et arrivons au Divertimento de Mozart, suivi des «Cinq danses hongroises anciennes» de Farkas. Au-delà des influences de style ancien, du terroir, on y trouve une résonance très personnelle.

Ces danses furent interprétées par les cinq musiciens qui ne se contentèrent pas de mettre en valeur le brillant et le charme de l'écriture, mais firent entendre le rythme et les couleurs de la Puszta.

La prochaine Heure musicale au Temple Saint-Jean aura lieu en février; elle fera place à la musique baroque autour du clavecin et de la flûte.

D. de C.

cela va se passer

Concert de l'Avent

Dimanche 2 décembre, dès 17 heures, au temple Farel, a lieu le concert de l'Avent donné par Mady Bérgert, organiste, et Renée Defraiteur, cantatrice. Au programme, les deux interprètes exécuteront des œuvres de J.-S. Bach, Telemann, Mozart, C. Franck, J. Alain et F. Schubert. L'entrée est libre, la collecte recommandée. (Imp)

L'œil flâneur...

FERMETURE
MENSUELLE 4ème
DIMANCHE DU MOIS
FERME
Dimanche
Lundi
Mardi

... se perd en conjecture, se dilate devant les points d'interrogation que cette affiche, suspendue à la devanture d'une confiserie de la ville, fait naître en lui. Quand donc est-elle vraiment ouverte? Le dimanche, tiens, il semble bien que ce soit encore plus compliqué que pour les autres jours de la semaine... (icj - photo Impar-Gladieux)

PUBLICITÉ
Ce soir à 20 heures
ANCIEN STAND
LOTO DES LUTTEURS
30649

bravo à

Une assistante en médecine...

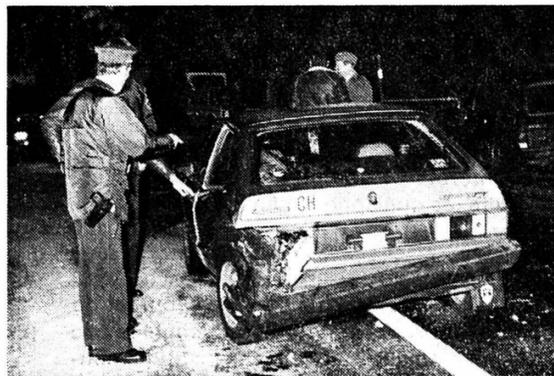
Loredana De Santis a obtenu avec succès son diplôme d'assistante en médecine. C'est à Genève que Loredana a suivi ses études, au Centre d'enseignement des professions de la santé. (Imp)

Des éleveurs de setters gordon...

... Le championnat d'Europe de chasse pratique avec gibier tiré pour setters gordon s'est déroulé récemment sur le territoire de chasse d'Auenheim (Kehl, RFA). La Suisse a pris la deuxième place de ce championnat derrière la France au terme de deux jours de chasse. Ce sont Tania des Halliers (propriété de M. C. Girardin), Jim de Nahiti (propriété de Mme Y. Bersacola) et Nympe des Endroits (propriété de M. C. Girardin) qui ont apporté cette seconde place à la Suisse. Ce classement confirme la bonne position du setter gordon sur le plan européen. (Imp)

Collisions en chaîne au Chemin-Blanc

Jeune cycliste grièvement blessé



Hier à 16 h. 50, un automobiliste M. J.-P. I., de Renan, circulait sur le Chemin-Blanc de La Chaux-de-Fonds en direction de La Cibourg. Peu avant le chemin conduisant au Bas-Monsieur, sur la route glissante, il a perdu la maîtrise de sa voiture

Passante renversée

Hier à 18 h. 10 à La Chaux-de-Fonds, l'automobiliste M. T. S., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la rue Daniel-JeanRichard en direction ouest. A la hauteur du magasin Migros, il a heurté une passante, Mme Françoise Blanc, de La Chaux-de-Fonds, qui traversait la chaussée du sud au nord sur un passage de sécurité.

Blessée, Mme Blanc a été transportée à l'hôpital.

Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, téléphone (039) 28 71 01.

ÉTAT CIVIL

Décès

Frey Henriette, née en 1916. - Droz Jean Richard, né en 1892, époux de Rose Lina, née Matthey-de-l'Endroit. - Urech Alfred Edouard, né en 1900, veuf de Louise Cécile, née Tripet. - Pilatti Mina Bertha, née en 1909. - Hirschi, née Masaliona, Noëla, née en 1928, épouse de Hirschi Arthur Ernest. - Walther, née Riesen, Frieda, née en 1900, veuve de Walther Fritz, dom. Berne. - Meyer, née Quadranti, Mireille Hélène, née en 1930, veuve de Meyer Pierrrot Georges.

AG de la Société suisse des officiers

«Les jeunes attendent beaucoup de l'école de recrue»

Lors de la conférence de l'assemblée générale de la Société suisse des officiers, section de La Chaux-de-Fonds, qui s'est déroulée lundi soir, le colonel de l'état-major général, Henri Daucourt a présenté un exposé détaillé sur l'instruction des formations mécanisées.

Les jeunes attendent beaucoup de l'école de recrue, a commencé le colonel. Ils veulent plus que nous ne pouvons leur donner. Visiblement l'état d'esprit dans lequel se trouvent les recrues est une des préoccupations de notre état-major. Il faut motiver ces soldats non seulement par le dialogue mais surtout en leur donnant un matériel moderne.

Le conférencier s'est aussi penché sur le «psychique» des soldats. Les jeunes tiennent moins le coup qu'il y a 20 ans. Les adultes aussi. L'origine de cette fatigue vient de notre société, ses contraintes usent l'être humain. La conduite des hommes demande du tact et de la chaleur de la part des officiers. Plus que par le passé. La discussion personnelle avec les soldats est vitale.

les hommes de 20 ans sont plus mûrs physiquement que psychiquement, au contraire des filles du même âge.

Acte de vandalisme

Dans la nuit de samedi au dimanche 25, des inconnus ont arraché des supports en alu servant à fixer des plaques de verre acrylique sis sur le mur bordant la terrasse du Restaurant de l'Ancien Stand, rue Alexis-Marie-Piaget à La Chaux-de-Fonds. Les dégâts sont importants.

Toutes personnes susceptibles d'apporter des renseignements au sujet de cette affaire sont priées de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, téléphone (039) 28 71 01.

L'armée estime que 20 pour cent des recrues ont des problèmes de couple. Dans les casernes, s'est exclamé le colonel, nous devrions avoir au moins 30 cabines téléphoniques, trois distributions de courrier par jour et la possibilité d'envoyer des exprès gratuitement. La femme joue un rôle déterminant dans la carrière militaire des soldats.

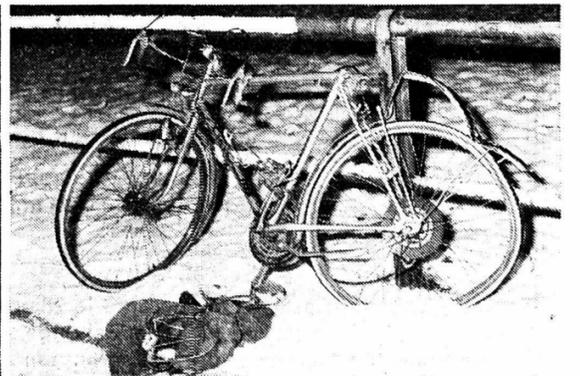
Le colonel Daucourt a aussi souligné le manque chronique d'instructeurs professionnels. Une situation due à l'intensité du travail, 60 heures par semaine, qui décourage les intéressés. Il faut augmenter ce nombre d'instructeurs afin de décharger cet horaire épuisant et améliorer ainsi la qualité de vie de cette «profession».

Dans un domaine plus technique, l'orateur, qui est aussi commandant des chars 68 à Thoun, s'est plu à noter les économies réalisées dans le domaine de l'instruction au maniement des chars. Grâce à des simulateurs de tir et de conduite, le budget de l'instruction a été réduit de moitié environ.

Le colonel Daucourt avait prévu des réactions au sujet du char Leopard. Je ne vous laisserai pas attaquer les premiers, a-t-il déclaré. Je n'ai pas participé aux essais du Leopard, par contre je l'ai piloté. Un tel engin est quasiment indispensable pour notre armée. Il permettrait de faire de belles «cueillettes». C'est-à-dire d'éliminer un char ennemi avant d'être lui-même à portée de tir. J'espère seulement qu'il n'y aura pas trop de rapport à la Hayek pour nous mettre des bâtons dans les chenilles.

Le colonel a été longuement applaudi après sa conférence. M. Marc Monnat, président de la section chaux-de-fonnière, a invité les officiers présents à poursuivre l'assemblée par le dîner et la séance administrative.

J. H.



qui est entrée en collision avec l'auto conduite par M. E. G., de Vuisternens-devant-Romont, qui arrivait en sens inverse.

Sous l'effet du choc, cette voiture a été projetée contre celle conduite par M. P. S., de Fribourg, qui la suivait dans une file. Après un tête-à-queue, la voiture J.-P. I. heurta également dans la file, l'auto conduite par M. V.

P., de Renan. Sous l'effet du choc toujours, l'auto J.-P. I. heurta le cycliste Albert Lauber, 15 ans, de La Ferrière. Cette dernière voiture heurta encore celle conduite par M. G. R., de La Chaux-de-Fonds, qui arrivait également en sens inverse.

Gravement blessé, le cycliste a été transporté à l'hôpital.

(Photos Impar-Gladieux)

Soirée de la Fanfare l'Espérance de La Sagne Pour tous les goûts

Sous la direction de M. Jean-Claude Rosset, la fanfare l'Espérance donnait concert samedi dernier. Après un Choral de J.-S. Bach, la société joua deux marches du XVIIe siècle, «March» d'H. Purcell et «King William» de J. Clarke. Et c'est le président, M. Laurent Degiorgi, qui a souhaité la bienvenue au public.

La fanfare interpréta ensuite «Horalka», polka pour trois barytons de L. Kubec; cette pièce a été très appréciée et les solistes MM. Gérard Staehli, Christian Tschanz et Willy Matthey se sont particulièrement distingués.

Le «Basin Street Blues» de Spencer Williams, arrangé par le directeur, fut plaisant et une valse «Muotathaler Hochzeit» poursuivit ce programme.

Le sous-directeur dirigea ensuite une marche avec tambours offerte à la société par M. Charles Vogel de Corcelles, pour le 150e anniversaire de l'Espérance en 1983, «Souvenir de Mâcon». Le concert se termina par une Marche «Schönes Prag».

La fanfare locale progresse et les efforts du directeur se concrétisent petit

à petit. Une variété du programme a conquis le public, il y en avait vraiment pour tous les goûts.

En deuxième partie, le groupe littéraire de la Fanfare Sainte-Cécile des Ponts-de-Martel joua une comédie vaudévillaise de Jean Des Marchenelles intitulée «On ne peut se passer des nanas»! Ces amateurs ont remporté un grand succès; bravo à cette équipe, sous la conduite de son metteur en scène, M. Claude Vuille. Tout au long de ces trois actes, les gags furent nombreux, et il est bon à notre époque de se laisser dériver. Une farce mêlée avec une «coquille» peut conduire à des situations épiques surtout s'il y a trois frères énigmatiques entourés d'une bonne un peu sourde...

Le public a fort apprécié ce spectacle et les applaudissements soutenus à la fin de la pièce ont révélé que les gens savent encore reconnaître certaines valeurs. Cette belle soirée se termina dans une ambiance toute détendue, par un bal conduit par l'orchestre Charles Gonzet.

(dl)



GÉNÉRALE OCCIDENTALE

Paris, France

**Emprunt convertible 4 1/2% 1984-1994
de Fr.s. 80 000 000**

Rendement à l'échéance: 5,80%

Les instituts financiers ci-dessous offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

3 décembre 1984, à midi

Modalités essentielles de l'emprunt:

But	Le produit de cet emprunt est destiné aux besoins généraux de financement de l'emprunteur.
Durée	10 ans maximum.
Prix d'émission	100% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
Coupons	Coupons annuels au 13 décembre.
Droit de conversion	Du 1 ^{er} avril 1985 et jusqu'à trois mois après la mise en remboursement de chaque obligation, ces obligations peuvent être converties en actions ordinaires de Générale Occidentale au prix de conversion de FF 730 par action en utilisant un taux de change constant de FF 3.70 = Fr.s. 1.-.
Remboursement	Le remboursement complet de l'emprunt aura lieu au plus tard le 13 décembre 1994 à 117% de la valeur nominale.
Remboursement anticipé	a) L'emprunteur a le droit du 1 ^{er} avril 1985 jusqu'au 12 décembre 1989 de rembourser l'emprunt à 100%, pour autant que, pendant 30 jours boursiers consécutifs, le prix du marché en francs français de l'action Générale Occidentale soit 130% du prix de conversion en francs français et que l'équivalent en francs suisses du prix du marché multiplié par le nombre relatif des actions (utilisant le taux de change déterminé journalièrement par la Bourse de Paris) soit au moins 120% de la valeur nominale des obligations. b) A tout moment à partir du 13 décembre 1989, à des pourcentages de la valeur nominale allant de 109,04% à 117%. c) A tout moment en cas d'introduction d'un impôt à la source en France à des pourcentages de la valeur nominale allant de 101,30% à 117%.
Libération	Le 13 décembre 1984.
Cotation	Sera demandée aux bourses de Bâle, Genève et Zurich.
Impôts	Le paiement du capital, des intérêts et des primes éventuelles est effectué net de tous impôts ou taxes quelconques en France.

Un extrait du prospectus paraîtra le 28 novembre 1984 en français dans le «Journal de Genève», dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Basler Zeitung». Des exemplaires du prospectus d'émission détaillé seront tenus à disposition aux guichets des instituts mentionnés ci-dessous.

SODITIC S. A.

Amro Bank und Finanz	Banco Exterior (Suiza) S. A.
Bank Heusser & Cie AG	Bank für Kredit und Aussenhandel AG
Bank Künzler AG	Bank Oppenheim Pierson (Schweiz) AG
Bank of Tokyo (Schweiz) AG	Bankers Trust AG
Banque Bruxelles Lambert (Suisse) S. A.	Banque de Dépôts et de Gestion
Banque Gutzwiller, Kurz, Bungener S. A.	Banque Indosuez, Succursales de Suisse
Banque Keyser Ullmann S. A.	Banque Kleinwort Benson S. A.
Banque de Participations et de Placements S. A.	Banque Pasche S. A.
Banque Scandinave en Suisse	Barclays Bank (Suisse) S. A.
BHF Bank (Schweiz) AG	Chemical New York Finance (Suisse) S. A.
Citicorp Bank (Switzerland)	Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI
Crédit des Bergues	Crédit Lyonnais Finanz AG Zurich
Dai-Ichi Kangyo Bank (Schweiz) AG	Daiwa (Switzerland) S. A.
First Chicago S. A.	Great Pacific Capital S. A.
Grindlays Bank Plc	Handelsfinanz Midland Bank
Hottinger & Cie	The Industrial Bank of Japan (Schweiz) AG
Kredietbank (Suisse) S. A.	Lloyds Bank International Ltd.
New Japan Securities (Schweiz) AG	Nippon Kangyo Kakumaru (Suisse) S. A.
Nordfinanz-Bank Zürich	The Royal Bank of Canada (Suisse)
Samuel Montagu (Suisse) S. A.	J. Henry Schroder Bank AG
Société Générale Alsacienne de Banque	Sumitomo International Finance AG
- Groupe Société Générale -	
	Sumitomo Trust Finance (Switzerland) Ltd.

N° de valeur 478.843

Trop chère l'assurance maternité ?

Aujourd'hui, déjà, la maternité coûte environ 1 milliard aux assurances, aux employeurs et aux parents.

A titre comparatif, nous dépensons aujourd'hui

12 milliards (4% du salaire) pour l'AVS
environ 600 millions (0.3% du salaire) pour l'assurance chômage

1,4 milliard budget de l'armée en 1982
environ 600 millions (0.3% du salaire) pour l'assurance perte de gain des militaires

3,4 milliards en 1984 pour l'achat de chars Léopard

Alors 1,102 milliard pour l'assurance maternité
dont 491 millions pour le congé parental,

est-ce trop pour nos enfants ?

Votons OUI

Comité de soutien à l'initiative: A. Christinat

Une imposante entreprise suisse avec une gamme de produits bien connus vous offre une activité intéressante et indépendante en vous engageant comme

Représentant(e)

- mise au courant avec salaire garanti fixe et indemnité de frais intéressants
- séminaire de vente et formation continue
- soutien avec aides de vente
- indépendance au sein d'une petite équipe avec bon climat de travail
- votre engagement détermine votre gain
- vous choisissez entre la clientèle particulière et/ou la prospection, aux foires, expositions et grandes surfaces.

Bref, si votre attitude est positive, si vous êtes persévérant et exigez beaucoup de vous-même, nous serions heureux d'entrer en contact avec vous.

BON DE CONTACT

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ NP/Lieu: _____
Tél: _____ Né(e) le: _____
Activité antérieure: _____

Veillez adresser ce coupon sous chiffre: 3W22-547851
PUBLICITAS, 1002 Lausanne

LE LOCLE

A vendre:
**petit ordinateur
individuel
APPLE**

☎ 039/31 33 33
91-229



Eglise Evangélique Libre
Angle Banque-Bournot - Le Locle
Demain soir 29 novembre à 20 h

**Une pouponnière
en Côte d'Ivoire**

Mlle Esther Fritschy, missionnaire
avec diapositives
Bienvenue à tous ! 91-193

Séance constitutive

contemporains 1946

Café des Pilons

Mardi 4 décembre 1984 à 20 h

91-62417



ITALIE
Golfe d'Alasio

Riviera des fleurs

Bel APPARTEMENT meublé dès Fr.s.
99 800.-. Formalités notaire suisse,
acompte Fr.s. 10 000. Crédit banques
suisses 18-1283
INTER SERVICE ☎ 022/32 00 16

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer au Locle, rue des Envers 59, un

**APPARTEMENT
DE 3 PIÈCES**

rénové, tapis tendus, chauffage central individuel, cuisine, WC séparés, douche, cave et grenier.
Loyer mensuel: Fr. 310.- + charges.
Libre tout de suite.

Pour renseignements:
☎ 038/31 11 19. 87-31467

«L'Impartial» est lu partout et par tous

A louer au Locle, rue des Envers 59

**APPARTEMENT
DE 6 PIÈCES**

cuisine agencée, salon avec cheminée, 1 WC séparé, salle de bains, douche, chauffage indépendant, cave, grenier. Participation à la terrasse. Possibilité d'un garage individuel dans la maison.

Loyer mensuel: Fr. 790.- + charges.

Pour renseignements:
☎ 038/31 11 19 87-31467



**À LOUER AU LOCLE
POUR TOUT DE SUITE**

APPARTEMENTS

de 1, 2 ou 3 pièces, dans immeubles modernes, service de conciergerie, chauffage central général, salle de bain, rues des Cardamines, arrêt de bus devant les immeubles.

30399

APPARTEMENT

de 4 pièces, dans immeuble ancien rénové, chauffage central général, salle de bain, près de la gare. 30400

**SERVICE
DE CONCIERGERIE**

à repourvoir, dans immeuble moderne avec appartement de 3 ou 4 1/2 pièces à disposition, rue des Cardamines. 30401

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87- Tél. 039/23 78 33

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Représentants des petites communes aux Brenets Favoriser les échanges entre les villages des Montagnes neuchâtelaises



Tous les présidents de sept des huit petites communes des Montagnes neuchâtelaises accompagnés de quelques membres de leur exécutif en assemblée. (Photo Impar-Perrin)

A l'initiative de la Société de développement des Brenets une vingtaine de conseillers communaux des communes du district du Locle, des Planchettes étaient réunis lundi soir dans la salle communale du village des bords du Doubs.

Principal but de la réunion: tenter de prolonger le débat amorcé sous la Bulle lors de son passage aux Brenets qui avait pour thème «Ne laissons pas mourir nos villages».

A l'exception des représentants de La Sagne retenus en assemblée tous les présidents des sept autres petites communes des Montagnes neuchâtelaises, accompagnés de quelques membres de l'exécutif avaient répondu présents.

De ce point de vue là déjà, cette initiative fut une réussite. Jamais sans doute on n'avait vu autant de responsables politiques régionaux assemblés.

Il s'agissait en fait d'une première consultation entre les élus des petites communes destinée à mettre en lumière les problèmes communs que chacune d'elles rencontre.

En quelques sorte s'unir pour avoir davantage de poids lors de revendications. Bien qu'il ne s'agisse en aucun cas d'une sorte de fronde et qu'il n'est pas question de rassembler les «petits» pour lutter contre les deux villes du Haut ou l'Etat.

Lors d'un premier tour de table amorçant le débat dirigé par le président de la Société de développement, René Neuenschwander tous les présidents de commune se sont exprimés en estimant de manière générale que cette initiative était intéressante dans la mesure où elle permettrait à chaque élu de confronter les problèmes communs qui les préoccupent, de manière à pouvoir, selon les cas, leur trouver des solutions identiques.

LES UNS AVEC LES AUTRES

Les communes conviées à ce débat ne constitueront pas sous la forme d'une union ou d'une association. Car vis-à-vis des villes il ne s'agit pas «d'être les uns contre les autres mais les uns avec les

autres» a expliqué le président des Ponts-de-Martel, Michel Monard.

Les autres présidents sont tombés d'accord sur le principe de se consulter lors de rencontres informelles lors de l'étude de gros dossiers, de problèmes importants et similaires dans toutes les petites localités des Montagnes neuchâtelaise, en réagissant en quelque sorte au «coup par coup».

Pour Pierre Matthey, conseiller communal du Cerneux-Péquignot et Michel Monard ce type de collaboration ne peut être efficacement instauré que si les responsables des divers dicastères travaillent sur des points bien précis, s'appuyant sur des dossiers préparés. Par secteur il s'agirait de mettre sur la table tous les problèmes régionaux auxquels les petites communes sont confrontées, sans toutefois oublier le rôle que peut jouer à cet égard l'Association Centre-Jura.

PENSER «RÉGION»

Les représentants des communes ont estimé qu'il fallait avant tout voir l'intérêt de la région et qu'il était indispensable d'élever le débat à cet échelon.

M. Monard a estimé qu'il s'agissait dans ce contexte de «mieux faire parler de nous afin qu'on ose moins nous oublier». L'assemblée est tombée d'accord pour dire qu'il faut en priorité dresser un catalogue des problèmes communs aux petites localités des Montagnes neuchâtelaises pour qu'en séance de commission réduite, assemblant les res-

ponsables des dicastères concernés, ils puissent être creusés, voire résolus. Car selon M. Neuenschwander la consultation communale à l'échelon d'une région est un atout méconnu et sans doute mal exploité.

Dans cet état d'esprit les participants ont volontiers reconnu que les échanges d'idées, d'expériences, de conseils de communes à communes ne pouvaient être que bénéfiques.

«L'idée de se rencontrer par secteur, dicastère est une bonne intention a approuvé Gilbert Dehon, président de commune des Brenets.

LES PRIORITÉS

Dans un premier temps l'assemblée a retenu quelques problèmes prioritaires qui feront l'objet d'un examen commun. Parmi ceux-ci l'un d'eux a paru particulièrement urgent, celui de la scolarité.

Notamment en ce qui concerne l'avenir du niveau six qui connaîtra de profondes modifications d'ici une année et demie. «Il nous faut être prêt pour répondre aux visées de l'Etat en avançant des contre-propositions a dit un participant». Toujours dans ce domaine un autre a estimé qu'il serait «logique et utile que les petites localités trouvent une solution commune face au problème de l'école enfantine découlant de la prochaine cantonalisation des jardins d'enfants».

C'est lors d'une réunion en février prochain aux Ponts-de-Martel que ce problème de scolarité sera repris par un groupe de travail.

D'autres questions seront aussi reprises ces prochains mois sous la même forme. Il s'agit de l'industrie, de ses activités et des possibilités de nouvelles implantations, du tourisme, de la famille liée au problème de la dénatalité, des chemins communaux, de leur entretien.

A cela s'ajoutera vraisemblablement une seconde liste de suggestions tournant autour des charges communales des communes.

Dans ce contexte le président de la commune de La Chaux-du-Milieu, Jean Simon-Vermot, a insisté pour que les instances de l'Etat tiennent mieux compte des difficultés de toutes sortes que les localités du Haut rencontrent en raison des conditions climatiques «qui nous défavorisent» a-t-il dit.

En définitive plusieurs points intéressants sont issus de cette première prise de contact. Il est certain qu'à l'avenir ce type de consultations informelles sera à nouveau organisé et que les communes en tireront profit (jcp)

Au Conseil général Une passerelle provisoire envisagée à La Jaluse

L'introduction du 50 km/h., l'installation d'un oculiste au Locle, la radio locale et l'appui aux chômeurs: quatre questions écrites qui figuraient à l'ordre du jour du Conseil général, vendredi soir, et auxquelles le Conseil communal a répondu.

Le libéral-ppn Jacques-André Choffet demandait si, à l'exemple d'autres villes qui ont maintenu le 60 km/h. où les voies d'accès sont larges et les quartiers environnants peu denses pour ne placer le panneau 50 km/h. que dans les zones les plus fréquentées, l'exécutif ne pourrait envisager une réduction progressive de la vitesse, notamment pour les entrées du Col-des-Roches et de La Jaluse.

Le conseiller communal Jean-Maurice Maillard a répondu sur ce point que l'exécutif avait réfléchi longuement à ces questions pour choisir finalement les solutions qui offrent le maximum de sécurité. Celles qui ont été adoptées ne procurent aux automobilistes que des désagréments mineurs et n'empêchent pas la fluidité du trafic.

Parlant de La Jaluse, il a relevé notamment que les feux de signalisation étaient précédés d'un contour masqué et qu'à cet endroit le Conseil communal étudie la possibilité de monter une passerelle provisoire pour pouvoir laisser les gosses traverser sans danger.

Par ailleurs, l'entrée du Col-des-Roches est dangereuse et il n'est pas question de changer la signalisation en place à cet endroit, a terminé le directeur de police.

UN OCULISTE EN VILLE DU LOCLE

La deuxième question écrite du libéral-ppn Jacques-André Choffet avait trait aux difficultés rencontrées pour obtenir un rendez-vous chez l'oculiste et dans des délais raisonnables. Ce qui laisse supposer un manque de praticiens dans nos régions. Et de questionner: «Le Conseil communal envisage-t-il certaines démarches pour l'installation d'un oculiste en notre ville?».

Après avoir notamment précisé qu'il y avait un oculiste pour quelque 13.300 habitants, sur l'ensemble des deux districts des Montagnes, le président de la ville Jean-Pierre Tritten a expliqué sur ce point que le Haut était moins bien servi que le Bas du canton.

Le Conseil communal, par voie d'annonce, prendra l'initiative de rechercher un candidat oculiste qui acceptera d'ouvrir un cabinet au Locle. Il s'agira dans un premier temps que ce médecin s'engage à se mettre en priorité au service des habitants de la Mère-Commune.

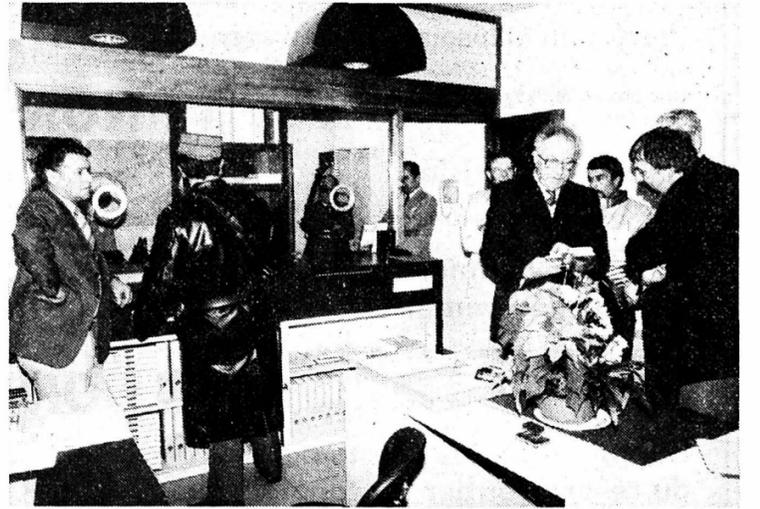
Et M. Tritten a souligné aussi que si un jour un oculiste s'installe en ville du Locle, il n'aura pas la possibilité d'avoir une ouverture hospitalière.

RADIO LOCALE

«Le Conseil communal envisage-t-il de prendre ou d'encourager toutes mesures utiles, privées ou publiques pour que Le Locle soit associé à la création d'une radio «cantonale», a questionné Jean-Pierre Blaser (pop) et consorts.

A cette troisième question écrite, le conseiller communal Rolf Graber a répondu notamment, après avoir donné

Ni reçus ou achetés à l'étranger mais au Col-des-Roches Le douaniers déclarent de nouveaux locaux



Le nouveau bureau du receveur, M. Maurice Rochat, de face sur la droite de notre photographie Impar-Perrin.

Page 15

Ainsi, les machines qui sont intervenues le 19 août 1983, ont excavé environ 400 mètres cubes.

«Travail délicat a relevé M. Barraud, car la roche n'était pas de bonne qualité». En outre, pour protéger les agents contre les intempéries, mais pas des courants d'air, un couvert de béton construit en porte à faux, de 12 sur 14 mètres recouvre le nouveau bâtiment - le protégeant ainsi des possibles chutes de pierre - et s'avance jusqu'au milieu de la chaussée.

PLUS LONG ET DAVANTAGE DE DÉPENSES

Le chef de l'Office des constructions fédérales, arrondissement 1 de Lausanne, M. Paratte, a déroulé le fil de l'histoire de ce projet et de ce chantier; rappelant notamment que c'est en 1978 que la direction générale des douanes a mandaté l'office qu'il dirige pour remplacer l'ancienne baraque de bois devenue vétuste, d'un équilibre précaire et ne répondant plus aux exigences actuelles de confort et d'hygiène.

Les premiers sondages et forages ont été entrepris en automne 1980. Ce n'est qu'en 1982 que la première étape est mise en chantier et la seconde, celle de la construction, vers juin 1983.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux l'état de la roche occasionne de mauvaises surprises, entraîne du même coup des dépassements de crédit et retarde aussi la réalisation finale.

Prévue initialement au printemps 1983 l'inauguration a donc eu lieu hier et le prix de cette réalisation se monte à 501.000 francs, par rapport à la somme de 380.000 articulée initialement.

PATRIMOINE PRÉSERVÉ

Ce nouveau bâtiment moderne, fonctionnel comprend trois parties principales: le bureau du receveur, l'entrée au public et le poste des gardes-frontière pour le service de surveillance.

A cela il faut ajouter les installations sanitaires et un petit local pour les fouilles corporelles dont les fenêtres donnant sur la route ont été réglementairement équipées de rideaux...

Près du 95% des travaux ont été adjugés à des entreprises de la région.

Cette réalisation a nécessité de nombreux pourparlers avec les instances cantonales et communales a indiqué M. Perrette. En outre, les douanes ont conservé de manière absolument intacte l'éperon rocheux supportant une borne historique ainsi que les quatre écussons qui la surmontent.

M. Barraud a profité de cette inauguration pour rappeler que la douane dépend du pouvoir politique et que ses tâches essentiellement fiscales sont néanmoins diverses. «La douane est une manifestation à la frontière de l'ordre public, de la protection de l'Etat et de l'économie du pays a-t-il dit».

Ses fonctions s'étendent aussi dans les domaines économiques et policiers. Il a indiqué qu'en 1983 l'administration douanière a permis à la Confédération des rentrées fiscales de plus de cinq milliards. Une belle moyenne par employé puisque cette administration en comptait au premier janvier 4474.

Le 5e arrondissement des douanes englobe les cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et exception, le poste de Biaufond. Trente-sept personnes sont employées à la direction, 231 au service de surveillance et 152 dans les bureaux. Ses recettes s'élèvent à un peu plus d'un milliard. 86 collaborateurs, soit un cinquième de l'effectif du 5e arrondissement travaillent sur territoire neuchâtelois.

LES CONSTRUCTIONS «FÉDÉRALES»

A l'heure de l'agape le préfet des Montagnes neuchâtelaises, Jean-Pierre Renk a relevé que la Confédération et ses grandes régies n'avaient pas oublié notre région. Il a donné en exemple les bâtiments PTT de la poste du Locle construite il y a dix ans, du garage des automobiles postales du Crêt-du-Locle, du nouveau central téléphonique des Ponts-de-Martel, des bureaux et de l'Office de chèques en construction à La Chaux-de-Fonds.

Il a félicité les douaniers de la patience dont ils ont fait preuve au cours de ces 36 ans avant de quitter le chalet de bois «aujourd'hui largement amorti a-t-il dit».

Il a estimé normal que la Confédération, les cantons et les communes montrent l'exemple en offrant des locaux modernes et fonctionnels pour leur personnel. Il a encore jugé favorable cette décision de nouvelle construction dans la mesure où sa réalisation a permis aux maîtres d'état et artisans de la région d'enregistrer des commandes bienvenues.

Jean-Pierre Tritten, président de la ville du Locle a apporté à son tour les salutations de la commune en relevant que l'administration des douanes avait respecté une tradition historique en s'attaquant au rocher au Col-des-Roches. «Comme l'avaient fait il y a plusieurs siècles les meuniers a-t-il relevé». Il a ensuite souhaité que ce poste connaisse toujours une vie aussi paisible, à l'image de notre région.

Nous reviendrons, en marge de cette inauguration, sur l'histoire de l'implantation d'un poste de douane au Col-des-Roches et sur l'importance actuelle du trafic marchandise de celui-ci.

C. M.

JCP

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 28 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

CAS section Sommartel. - Vendredi 30, assemblée générale annuelle à 20 heures précises à la Fondation Sandoz. Samedi 1er et dimanche 2, Noël de l'OJ au chalet des Fiotet. Mardi 4, gymnastique à 18 h. 15.

Club des loisirs. - Jeudi 29 à 14 h. 30 au Casino: La Creusaz et le barrage d'Emosson. Exposé avec dias de Ed. Mathys.

Contemporaines 1909. - Jeudi 29, rendez-vous à la poste. Départ du bus PTT à 10 heures.

Contemporaines 1912. - Mercredi 5 dès 11 heures à l'Hôtel des Trois Rois, Fête de Noël. Inscription pour le repas jusqu'au 1er décembre au téléphone: 31 24 20.

Contemporaines 1918. - Soirée de Noël à l'Hôtel des Trois Rois mardi 4 à 16 heures.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». - Lundi 3 à 20 heures au local: répétition. Tous présents.

Philatelia. - Lundi 3 à 20 h. 15 au local du Restaurant du Terminus: assemblée et échanges (dernière de l'année).

Soroptimist-Club. - Jeudi 29 à 19 h. 15: Fête de fin d'année.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALE 1er et 2 décembre 1984

Ecologie et Liberté: oui au crédit routier

Ce crédit peut être considéré comme admissible. Les travaux qu'il inclut visent en effet, dans plusieurs cas, à améliorer la sécurité des piétons ou à supprimer tel «point noir» dangereux même pour un automobiliste prudent. Si tous les travaux prévus ne présentent pas, à notre avis, le même degré d'urgence, dans l'ensemble on ne peut pas dire qu'ils participent de la «fuite en avant automobile» que par ailleurs nous dénonçons. Nous recommandons donc le oui à ce crédit.

Votations fédérales. - Initiatives sur l'assurance maternité: divisés au plan neuchâtelois aussi bien qu'au plan fédéral, les écologistes laissent à chacun le soin et la responsabilité de se déterminer. (La Fédération suisse des partis écologistes, lors de son dernier congrès, s'est prononcée pour le non. Des six délégués neuchâtelois, trois ont voté oui et trois non).

Article constitutionnel sur la radio et la télévision: Ecologie et Liberté recommande de voter oui pour ces deux objets.
Ecologie et Liberté: François Bonnet

Union ouvrière: 4 fois oui

Le comité de l'Union ouvrière recommande de voter:

Oui à l'initiative «pour une protection efficace de la maternité» parce qu'elle permet, entre autre, à l'enfant de naître dans de bonnes conditions, quel que soit le revenu des parents. L'initiative prévoit un congé maternité et parental pour que l'enfant puisse être entouré par la mère ou le père. La mère au foyer, qui n'exerce pas d'activité lucrative, n'a pas été oubliée dans cette initiative, puisqu'elle pourra recevoir une indemnité journalière pour couvrir les frais d'une aide qui lui permette de faire face aux fatigues de l'accouchement. La couverture d'une telle assurance sociale sera inférieure à celle utilisée pour les allocations de pertes de gains aux militaires.

Oui à l'article constitutionnel sur la radio et la télévision.

Oui à l'aide aux victimes d'actes de violence criminels parce qu'une aide tant morale que financière est une juste revendication des victimes qui tombent généralement rapidement dans l'oubli.

Oui au crédit routier pour les routes cantonales et les parcours de cyclotourisme.

Union ouvrière: M. Gobetti

Les libéraux-PPN: cohérence et fédéralisme

Le parti libéral-ppn dira non à une trompeuse protection de la maternité, oui à l'article constitutionnel sur la radio

et la télévision, non au contreprojet du Conseil fédéral à l'initiative pour l'indemnisation des victimes d'actes de violence et enfin oui au crédit routier cantonal qui va améliorer la sécurité sur nos routes pour tous les usagers.

L'initiative dite pour une protection de la maternité est dangereuse non seulement pour les emplois féminins mais aussi pour la famille et la société. Elle fait, comme tous les projets de la gauche, de l'égalitarisme à outrance et ne respecte plus la volonté individuelle, lui substituant une déresponsabilisation dangereuse pour les citoyennes et citoyens suisses.

Après deux essais négatifs, il est à souhaiter que cet article constitutionnel nouveau sur la radio et la télévision obtienne l'aval du peuple et des cantons. En effet, il est temps pour le Parlement d'être saisi du dossier des médias tant il est dangereux et incohérent de laisser le Conseil fédéral, comme c'est le cas actuellement, régner sur les médias par voie d'ordonnance.

Les libéraux-ppn sont naturellement favorables à ce que les victimes d'actes de violence puissent obtenir réparation. Mais ils s'opposent à ce que ce problème soit réglé à partir de Berne par un article constitutionnel, puis une loi qui ne règlera rien, en fait, puisqu'il appartiendra de toutes façons aux cantons de prendre les mesures nécessaires, notamment sur le plan financier. Ce projet va donc nettement à l'encontre des intérêts d'un fédéralisme bien compris qui veut que les cantons soient assez grands et responsables pour assumer eux-mêmes ce genre de situation, comme d'ailleurs la nouvelle répartition de certaines tâches sociales entre la Confédération et les cantons le prévoit.

Enfin, sur le plan cantonal, il y a lieu d'approuver ce crédit routier de 18 millions de francs - qui ne coûtera pas un sou aux contribuables - qui supprimera bien des points noirs sur l'ensemble du réseau routier cantonal, assurant ainsi une meilleure sécurité tant pour les piétons que pour les automobilistes.

Parti libéral-ppn: Philippe Boillot

Oui à l'article constitutionnel sur la radio et la télévision.

Oui à l'aide aux victimes d'actes de violence criminels parce qu'une aide tant morale que financière est une juste revendication des victimes qui tombent généralement rapidement dans l'oubli.

Oui au crédit routier pour les routes cantonales et les parcours de cyclotourisme.

Oui à l'article constitutionnel sur la radio

et la télévision.

Oui à l'aide aux victimes d'actes de violence criminels parce qu'une aide tant morale que financière est une juste revendication des victimes qui tombent généralement rapidement dans l'oubli.

Oui au crédit routier pour les routes cantonales et les parcours de cyclotourisme.

Oui à l'article constitutionnel sur la radio

et la télévision.

Oui à l'aide aux victimes d'actes de violence criminels parce qu'une aide tant morale que financière est une juste revendication des victimes qui tombent généralement rapidement dans l'oubli.

Oui au crédit routier pour les routes cantonales et les parcours de cyclotourisme.

Oui à l'article constitutionnel sur la radio

et la télévision.

Oui à l'aide aux victimes d'actes de violence criminels parce qu'une aide tant morale que financière est une juste revendication des victimes qui tombent généralement rapidement dans l'oubli.

Oui au crédit routier pour les routes cantonales et les parcours de cyclotourisme.

Oui à l'article constitutionnel sur la radio

et la télévision.

Oui à l'aide aux victimes d'actes de violence criminels parce qu'une aide tant morale que financière est une juste revendication des victimes qui tombent généralement rapidement dans l'oubli.

Oui au crédit routier pour les routes cantonales et les parcours de cyclotourisme.

Oui à l'article constitutionnel sur la radio

et la télévision.

Oui à l'aide aux victimes d'actes de violence criminels parce qu'une aide tant morale que financière est une juste revendication des victimes qui tombent généralement rapidement dans l'oubli.

Oui au crédit routier pour les routes cantonales et les parcours de cyclotourisme.

Oui à l'article constitutionnel sur la radio

et la télévision.

estime qu'il s'impose enfin de combler cette lacune que présentent nos institutions.

L'Alliance des Indépendants estime que les mesures qui soutiennent la famille doivent être renforcées dans notre pays. L'initiative pour la protection de la maternité comporte des éléments valables mais, malheureusement, l'exigence du congé parental notamment paraît excessive et difficilement compatible avec les conditions économiques que nous connaissons. Dans ces circonstances, l'adi demande de rejeter le projet présenté; elle soutiendra en revanche toute proposition raisonnable et solide en faveur de la famille. Une législation sociale bien équilibrée ne doit être ni démagogique ni éphémère.

Enfin, le crédit routier cantonal doit permettre la correction de certains points dangereux de notre réseau routier cantonal. Un effort pour des liaisons meilleures et plus sûres mérite d'être soutenu. C'est pourquoi, l'Alliance des Indépendants propose le oui.

AI
F. Vuilleumier

PSO: 4 fois oui

L'initiative pour une protection efficace de la maternité sera votée samedi et dimanche. Le pso, section de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds appelle tous les citoyens et citoyennes à voter massivement oui à cette initiative. Pour que la maternité ne soit plus considérée comme une maladie. Pour protéger l'emploi des femmes enceintes par l'interdiction du licenciement. Oui au congé parental qui donnera à tous, hommes et femmes, le droit de s'occuper des nourrissons. Oui à un financement solidaire et social d'une assurance maternité digne de ce nom.

Indemnisation des victimes d'actes de violence criminels; le pso appelle à voter oui à cette modification constitutionnelle qui établit un principe important. En effet, la réparation du dommage causé par des actes pénaux doit être prise en charge également par la société.

Article constitutionnel sur la radio et la télévision: il appelle à voter oui à cette disposition constitutionnelle qui permettra de légiférer sur les nouveaux développements dans le domaine des médias dans le but de freiner les appétits des trusts privés de ce secteur économique.

Au crédit cantonal pour les routes du canton: enfin le pso appelle à voter oui.

PSO
C. Magnin

Hôpitaux du Val-de-Travers

Premiers coups de pioche en juin 1985

Page 15

Parallèlement, le projet de demi-centre opératoire protégé que l'on va enter sous le nouveau bâtiment de l'hôpital pour soins aigus de Couvet a été reconnu par la protection civile. Il abritera 172 lits et un bloc opératoire.

SEULEMENT LE COP

A Fleurier, le home médicalisé, compte tenu de la construction d'une aile au nord-est et de la transformation de la partie actuelle, coûtera 11 millions environ. L'hôpital de Couvet reviendra à 13,5 millions. Du bâtiment actuel, il ne subsistera que la partie la plus ancienne. Le pavillon Dubied sera démoli. C'est derrière, au nord, que le nouveau bâtiment s'élèvera. Les chambres des malades se trouveront donc éloignées de la route cantonale.

Les communes du district ne paieront pas les nouveaux hôpitaux. Elles devront, par contre, déboursier 996.000 francs sur les 4,6 millions que coûtera le centre opératoire protégé. Cela représente, sans tenir compte des intérêts, 86 francs par habitant. Et la charge de l'emprunt ne sera pas trop élevée car la Confédération accordera un prêt LIM

sans intérêt, remboursable sur vingt ou trente ans.

GRANDES MANŒUVRES

Dès le printemps prochain, ce sera le branle-bas de combat dans les hôpitaux valonniers. Voilà la manœuvre telle qu'elle a été étudiée. On commencera par désaffecter celui de Couvet et préparer des locaux à Fleurier pour accueillir la chirurgie, la maternité, la physiothérapie. Mis à part l'ancien bâtiment, tout sera rasé. Après, c'est par le COP que commencera la construction.

En septembre prochain, l'hôpital de Fleurier changera aussi de figure: construction d'une aile au sud-est. Ce sera, enfin, le déménagement final sur Couvet dans le bâtiment tout neuf, alors que la transformation de Fleurier en home médicalisé sera menée à chef. L'issue de ces grandes manœuvres est prévue pour l'automne 1988.

Dépôts de plans et appels de soumission ne vont pas tarder. Les entreprises de la région seront bien évidemment favorisées. Ces travaux représentent une jolie manne pour elles. Personne ne s'en plaindra.

JJC

Couvet: le retour des cigognes

Ce printemps, on ne donnait pas cher de la maternité de Couvet. Les cigognes ne s'y arrêtaient pas assez souvent. Sur 108 bébés valonniers nés en 1983, elles n'en avaient livré que 55 à Couvet. En reconstituant l'équipe des sage-femmes et en engageant un gynécologue qui a su créer un climat de confiance et se faire apprécier des femmes de la région, la maternité fête, depuis quelques mois, le retour des cigognes.

Le Dr E. H. Soualili était le 4e médecin à devenir chef du service de maternité et de gynécologie de l'unité de soins du Val-de-Travers. Le quatrième en moins d'une année. Agé de 52 ans, cet ancien premier assistant du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital cantonal de Fribourg a relancé la maternité avec la collaboration de deux sage-femmes très dévouées.

Le Dr Soualili, d'un contact chaleureux, qui consacre du temps au dialogue avec ses patientes, s'est créé rapidement une clientèle. En six mois, il a rempli sa consultation. Et nombre d'opérations gynécologiques se sont à nouveau déroulées à l'hôpital de Couvet.

«La population féminine du Val-de-Travers a l'avenir de la maternité entre ses mains», disait sœur Ida, ce printemps. Gynécologue et sage-femmes leur ont ouvert la porte; elles ont su l'emprunter. (jfc)

AUVERNIER

Cyclomotoriste blessé

Hier à 18 h. 57 à Auvignier, un cyclomotoriste, M. Rémi Tallichet de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la route de la Brenna. Parvenu à l'intersection avec le chemin des Abesses, pour une cause que l'enquête établira, il chuta lourdement sur la chaussée. Souffrant du dos il a été transporté à l'Hôpital des Cadolles au moyen d'une ambulance.

SAINT-BLAISE

Collision

Hier à 17 h. 40 à Saint-Blaise, l'automobiliste M. G. M., de Cressier, circulait sur la RN5 en direction de l'autoroute. Au carrefour du Brel, il n'a pas été en mesure d'immobiliser sa voiture derrière celle conduite par M. G.-A. K. de Lignières, qui était arrêtée au feu rouge. Sous l'effet du choc cette dernière auto a été projetée contre une autre auto à l'arrêt conduite par M. A. D., de Marin. Dégâts.

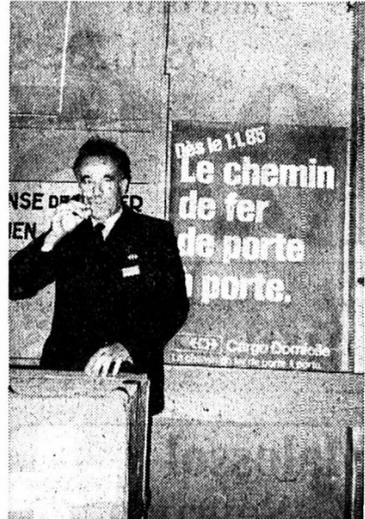
Mise sur rail d'une nouvelle prestation Neuchâtel et le service «cargo-domicile»

On en parle depuis quelques mois, notre journal, dans son édition du 14 novembre, a relevé ce qu'il apporterait au Val-de-Travers, il entrera en fonctions le 1er janvier 1985, il a été présenté hier officiellement en gare de Neuchâtel: le «Cargo domicile».

Cette nouvelle prestation des CFF consiste à faire du porte-à-porte, à aller chercher par camion au domicile des expéditeurs les colis à transporter jusqu'à la gare puis par rail, dans un des centres régionaux, recharger sur un quatre-roues le colis pour le livrer directement chez le destinataire.

Pour les entreprises, la tâche est simplifiée puisqu'un simple coup de téléphone remplacera l'aller-retour jusqu'à la gare.

Notre canton comptera neuf centres régionaux: Neuchâtel - Colombier - La



Le chef de gare de Neuchâtel, M. Claude Monnier, prêt à faire du «porte à porte». (Photo Impar-RWS)

l'année prochaine dans tout le pays, 300 centres régionaux disséminés dans tous les cantons ouvriront alors leurs portes.

Les CFF espèrent retrouver la confiance de nombreuses entreprises qui ont renoncé ces dernières années à utiliser le transport par rail pour préférer la route. Les livraisons seront rapides, l'expéditeur n'aura qu'un formulaire à remplir, les tarifs seront concurrentiels, notamment pour les colis d'un poids important.

La collaboration des chemins de fer avec le secteur privé correspond aux idées du Conseil fédéral en matière de conception globale des transports, à savoir un partage des tâches entre le rail et la route en fonction des qualités spécifiques de ces deux moyens de transport.

Ainsi, dès le 1er janvier, les trains ne se borneront plus à offrir du «gare à gare», ils feront également du «porte à portes».

RWS

Suite des informations neuchâteloises

23

PUBLICITÉ

ASSURANCE MATERNITÉ

NON
à une fausse «protection»...
qui menace les femmes et la famille

Resp. François Reber

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Perez Alicia Andrea, fille de Carlos Francisco, Neuchâtel, et de Patricia del Carmen, née Vargas. - Pahud Laurent, fils d'André Robert, Le Lieu, et de Monika, née Schüpbach. - Mortilla Sandra, fille de Santo, Neuchâtel, et de Marie-Claude, née Bobillier. - Migliozzi Laetitia, fille de Carrado, Neuchâtel, et de Ginette Marthe née Baldo.

Promesses de mariage

Béguin Pascal et Frangiosa Antonia, les deux à Neuchâtel.

Mariages

Menétrey Roger Constant et Perret née Gerber Colette Emma, les deux à Neuchâtel. - Reuber Renatus Alexander Kurt et Dvorak née Hanys Karin Maria, les deux à Rüsselsheim (Allemagne).

Les candidats radicaux aux Geneveys-sur-Coffrane «Ne pas jouer la majorité»

Réunis pour la première fois à l'invite de l'Association patriotique radicale des Geneveys-sur-Coffrane, présidée par Mme Isabelle Moy élue à ce poste le soir même, les deux candidats radicaux au Conseil d'Etat, MM. André Brandt, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics et de la police et Walter Willener, actuel directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) ont donné le coup d'envoi à la campagne électorale du printemps prochain.

M. Brandt a mis l'accent sur la conquête d'une majorité stable sans pour autant contester la valeur de ses collègues socialistes ni l'indispensable répartition de fait des sièges considérant, à la limite, comme malsain de voir élus quatre candidats du centre-droit ou trois de l'autre bord. Pour lui, il faut à tout prix éviter un second tour de scrutin et le désistement du candidat le moins bien placé des quatre devra être automatique: «Nous n'avons pas le droit de jouer notre majorité avec un second tour...». La candidature de deux radicaux pour le Conseil d'Etat est la preuve du dynamisme du parti qui ne pouvait rester en arrière après la percée des dernières élections communales.

NOUVELLE VAGUE

Homme d'expérience, M. Brandt serait prêt à accepter un autre départ

tement que celui qu'il occupe aujourd'hui, même le réputé délicat qu'est l'instruction publique. C'est justement ce dernier poste qui mettait le plus mal à l'aise le fringant et jeune candidat radical qu'est M. Walter Willener. A 32 ans, M. Willener, candidat des milieux agricoles se veut aussi celui de la jeunesse à laquelle il s'identifie.

En avouant son inexpérience politique, il propose des idées nouvelles basées sur le bon sens des gens de la terre, un domaine qu'il maîtrise techniquement par sa formation d'ingénieur agronome et ses divers emplois dans ce milieu-là.

Il se montre ainsi favorable à la création du tunnel sous La Vue-des-Alpes, «un projet aujourd'hui défendable» et à la mise sur pied d'une infrastructure industrielle dans la partie ouest du Val-de-Ruz où les terres agricoles sont les moins bonnes.

M. Willener, moins à l'aise que son collègue dans l'art oratoire, a l'avantage d'avoir la «foi qui renverse les montagnes» et de maîtriser le dossier agricole. Par contre comme représentant de la jeunesse sa stratégie comporte bien des points obscurs car s'il est certain que la jeunesse d'aujourd'hui se retrouve mieux qu'au paravent dans les structures traditionnelles de notre organisation sociale, lui donner une conscience politique radicale est autre chose...
M. S.

MEUBLES GRABER
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

Du mercredi 28 novembre au samedi 1er décembre inclus - Expo ouverte jusqu'à 21 h

GRANDE BRADERIE NOCTURNE

Venez «ravauder» avec les patrons !

Livraisons rapides dès le lendemain ou réservations gratuites

30895

Si vous voulez que chaque enfant prenne un bon départ dans la vie

Allez voter OUI à l'initiative pour une protection efficace de la maternité

R. Weill, Union des Femmes pour la Paix et le Progrès

30192

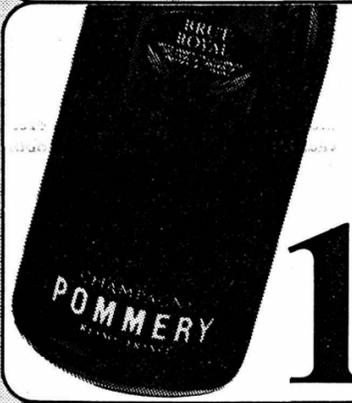
DENNER SUPERDISCOUNT



Charles Joubert
demi-sec

75 cl ~~14.95~~

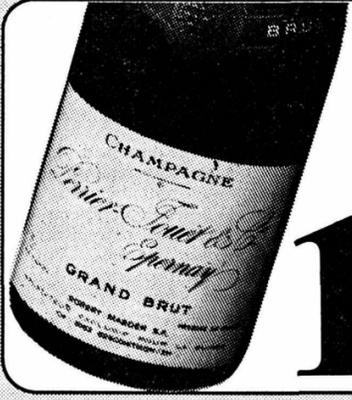
13.95



Pommery
brut Royal

75 cl ~~22.75~~

19.45



Perrier-Jouët
grand brut

75 cl ~~23.35~~

19.45

Maintenant,
DENNER
s'attaque également
aux prix
du champagne.

Champagnes

Moët et Chandon
brut Impérial

75 cl ~~24.75~~ **22.75**

Pommery
brut Royal

37,5 cl ~~12.95~~ **11.75**
(1 dt 3,33)

Perrier-Jouët
Rosé Blason de France

75 cl ~~32.90~~ **28.90**

Marguerite Cristel
brut

seulement
75 cl **14.75**

Maxim's brut

seulement
75 cl **18.95**

Vins mousseux

Gran Codorniu brut
méthode champenoise

75 cl ~~12.90~~ **11.90**

Vin mousseux rouge russe
méthode champenoise

80 cl ~~12.90~~ **11.50**
(1 dt 1,44)

Blanc Foussy
méthode champenoise

75 cl ~~10.90~~ **8.90**

Söhnlein Brillant
sec

75 cl ~~7.30~~ **5.95**

Rüttgers Club blanc

75 cl ~~5.90~~ **4.90**

Moscato Spumante A
de l'Italie

3 x 70 cl ~~8.70~~ **7.65**
(1 dt - 36)

ART BANTOU
artisanat du monde
minéraux - coquillages

boutique

Serre 9
(à 50 m de la Place du Marché)
La Chau-de-Fonds

de chouettes idées
pour vos cadeaux...! 91-560

«L'Impartial» est lu partout et par tous

Pour l'homme qui sait où il va...

PHILEAS



La nouvelle «Ligne» pour Hommes de
NINA RICCI
Paris

vous sera présentée aujourd'hui

Double chèques fidélité + cadeau de fin d'année



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
une seule adresse av. Léopold-Robert 53
un seul téléphone 039/237 337
le même personnel spécialisé

30505

Spécialités à des prix exceptionnels

Caviar russe Malossol

Sevruga



Hit de fin de semaine du 28.11. au 3.12.84

Glas 1 oz 28,4 g

9.45
(10 g 3,32)

Foie gras d'oie 2 tranches truffé de France
70 g **8.85**
(10 g 1,26)

Chair d'écrevisse
142 g **6.95**
(100 g 4,89)

Asperges entières en verre
210 g **3.45**
(100 g 1,64)

Crevettes
120 g **3.95**
(100 g 3,29)

Bisque de Homard
400 ml **3.85**
(100 g - 96)

Foie gras d'oie truffé de France
130 g **14.80**
(100 g 11,30)

Terrine au foie truffé
225 g **5.95**
(100 g 2,64)

Lychees «Libby's»
275 g **2.45**
(100 g - 89)

Valable dès le 28.11.84

MI-48/281184

Nous sommes toujours plus avantageux!

Il vous suffit de faire le premier pas

Uniclub

Amitiés, rencontres, mariages, loisirs, club.

SOLITAIRE !

Ne restez plus seul(e)

Silvia, 28 ans, pleine de charme
Edith, 24 ans, mignonne, douce et sympa !

Michel, 29 ans, de caractère agréable.
Ecrivez-nous vite !

Nom:

Prénom:

Rue:

NP: Lieu:

Case postale 4
2075 Thielle

037-77' 26' 26

Bienne Sion Genève Neuchâtel Porrentruy

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Séance du Parlement à Saignelégier Encore une dizaine d'interventions déposées

Au cours de la séance du parlement tenue à Saignelégier, jeudi dernier, les députés jurassiens ont déposé une dizaine d'interventions sur le bureau présidentiel: cinq motions, deux postulats et cinq questions écrites.

Dans l'une de celles-ci, le député socialiste Victor Etienne s'inquiète de l'intégration des handicapés dans le monde du travail et du respect du droit au travail, prévu dans la constitution alors qu'un autre article constitutionnel prévoit l'insertion économique des handicapés. Or, vu la situation économique, plusieurs handicapés sont tombés au chômage. Mais une intervention fédérale a provoqué une invitation aux cantons à faire un effort dans ce domaine. D'où les questions de M. Etienne: des mesures ont-elles été prises, des handicapés ont-ils été engagés dans l'administration, les ateliers protégés profitent-ils de commandes de l'Etat et quelles sont les mesures propres à favoriser l'insertion sociale et économique des handicapés.

Le même député s'inquiète de l'utilisation de désherbants en bordure des chemins, procédés auxquels plusieurs cantons ont renoncé. A-t-on étudié la question, afin de préserver la vie de nombreux animaux qui croissent dans ces lieux?

Le groupe radical demande lui au gouvernement d'examiner la possibilité de fixer une réglementation sur la ferme-

ture des magasins, les décisions communales en ce domaine ayant été cassées par le tribunal fédéral. Cela est-il possible, interrogent les députés radicaux.

Pour sa part, le député du pdc Hubert Freléchoux, au sujet des limitations de vitesse des véhicules, aimerait connaître selon quels critères les panneaux indicateurs de cette limitation ont été posés et si leur emplacement pourra être modifié après expérience de quelques mois.

Quant au groupe démocrate-chrétien, au sujet du prolongement de la voie ferroviaire des CJ de Glovelier à Delémont, il demande au gouvernement s'il est possible de concilier ce projet avec une liaison ferroviaire améliorée et rapide entre les Franches-Montagnes et le district de Porrentruy.

ADOPTION ET APPARTEMENTS PROTÉGÉS

Dans deux postulats, le groupe chrétien-social demande au gouvernement d'étudier les possibilités d'un soutien financier ou de toute autre forme d'aide aux familles qui prennent en charge des personnes malades ou âgées, afin d'éviter leur placement dans une institution, cela afin d'éviter de recourir à cette dernière solution, jugée peu heureuse et coûteuse pour la collectivité. L'autre postulat du pcsi demande au gouvernement d'étudier la création de structures d'accueil, d'hébergement et de vie, sous la forme d'appartements dits protégés, afin d'offrir aux personnes en difficultés un soutien, un encadrement et les conditions de réinsertion dans le monde du travail, afin de les rendre à terme autonomes.

SURVEILLANCE DES OUVRIERS PAR CAMÉRA

Revenant sur une question écrite relative à la surveillance des ouvriers exercée au moyen d'une caméra et d'un système de vidéo, à Alle, le groupe socialiste, demande de réviser la loi sur le travail dans l'industrie et d'introduire des dispositions protégeant la personnalité de travailleurs, notamment en interdisant l'utilisation de dispositifs de surveillance plaçant les ouvriers sous un contrôle permanent, pour autant que des motifs de sécurité ne soient pas dûment établis.

Pour sa part, le pdc dépose une motion tendant au déblocage d'un crédit au titre de l'aide humanitaire en faveur de

régions africaines victimes de la famine et de la misère. Ce crédit devrait assurer une aide alimentaire et médicale à ces pays les plus touchés.

LOGEMENTS EN MONTAGNE: POUR UNE AIDE ACCRUE

Dans une motion, le groupe chrétien-social, responsable Daniel Gerber, Les Genevez, demande au gouvernement d'intervenir auprès de la Confédération afin d'obtenir l'augmentation sensible des limites de fortune et de revenu au-delà desquelles il n'est pas possible d'obtenir une aide fédérale en vue de l'amélioration de logements dans les régions de montagne. Il demande aussi d'étudier l'amélioration des dispositions cantonales, dans le sens d'une diminution des prestations incombant aux communes, lorsque l'aide fédérale précitée est accordée.

Ces mesures seraient censées lutter contre l'exode démographique dont souffrent les Franches-Montagnes et y favoriser le maintien de la population autochtone.

V. G.

Conseil de ville de Porrentruy 14,7 millions pour un home

Page 15

Enfin, il discutera d'un crédit de 14,7 millions destinés à la construction d'un home pour personnes âgées dans le quartier des Planchettes, soit à proximité de la ville. Si une récente étude cantonale démontre l'inutilité de telles constructions, les besoins qui devraient être couverts par cette institution sont en revanche indéniables, à tel point que le home serait également ouvert à certaines personnes du reste de l'Ajoie et non pas réservé aux seules personnes de Porrentruy.

La dépense devrait être couverte par un subside fédéral de 4 millions, un subside cantonal de même montant, un prêt de la LIM de 3,5 millions, des subsides de la protection civile pour 230.000 francs et un crédit communal de 3 millions. Les charges annuelles d'intérêt sont évaluées à 375.000 francs, celles de fonctionnement à 1,1 million, ce qui porte le coût journalier à 46 fr. 50.

Dans l'hypothèse la plus pessimiste,

Saignelégier: chambardement à la commission d'école

Si les élections au Conseil communal et à la commission de vérification des comptes ont été placées sous le signe de la stabilité, il n'en a pas été de même de celles à la commission de l'école primaire. Un véritable vent de novembre a soufflé provoquant un chambardement général.

Tous les titulaires étaient en liste, à l'exception du président de la commission, M. Dominique Baumann. Seule Mme Monique Pelletier, ps, a sauvé sa place et fort brillamment. Les cinq autres titulaires ont été évincés de manière fort surprenante car ils n'ont jamais démerité remplissant leur tâche au plus près de leur conscience.

La répartition des sièges a également été modifiée avec la perte d'un mandat pour le pdc et le ps. Ils sont allés au plr qui retrouve le siège perdu il y a quatre ans et au pcsi qui a réussi là sa seule percée pour sa première participation aux élections communales du chef-lieu. (y)

Commission de vérification des comptes. - Parti socialiste jurassien, sont élus: Germain Brossard, 399 voix; Rémy Beuchat, 357; obtiennent des voix: Fran-

çois Jeanbourquin, 327; Agathe Prongué, 291; Bernard Jobin, 281; Gabriel Bilat, 268; Vèrene Mercier, 255.

Parti libéral-radical, sont élus: Alphonse Miserez, 323; Willy Bandi, 319; obtiennent des voix: Pierre Luder, 265; Rudolf Jaggi, 252; Rodolphe Ackermann, 244; Camille Barth, 213; Germain Bilat, 209.

Parti chrétien-social indépendant, obtiennent des voix: Philippe Martinoli, 175; René Froidevaux, 122; Yvette Houser, 113; Roger Cattin, 100; Jean-Jacques Willemain, 78; Jean-Marie Houllmann, 69; Georges Bourquin, 66.

Parti démocrate-chrétien, sont élus: Claude Chèvre, 432; Michel Froidevaux, 393; Jean-Louis Frossard, 344; obtiennent des voix: Vincent Paupe, 311; Hélène Jobin, 302; Camille Wermeille, 285; Henri Beuret, 273.

Commission d'école primaire du village. - Parti socialiste jurassien, sont élus: Monique Pelletier, 382; François Froidevaux, 355; obtiennent des voix: Nicole Probst, 315; Betty Risse, 309; Narcisse Viatte, 285; Pierre-André Ourny, 256; Carmine Creti, 242.

Parti libéral-radical, sont élus: Michel Erard, 334; Catherine Aubry, 262; obtiennent des voix: Max Henz, 248; Roland Berger, 245; Yolande Froidevaux, 238; Marie-Thérèse Schlüchter, 228; Gérald Braichet, 220.

Parti chrétien-social indépendant, est élu: Pierre Dubois, 152; obtiennent des voix: Marie-Claude Martinoli, 130; Michel Jeanbourquin, 130; René Guenot, 116; Eliane Beuret, 98; Monique Membrez, 85; Daniel Jacob, 80.

Parti démocrate-chrétien, sont élus: Roger Chaigat, 390; Yvette Dubail, 359; obtiennent des voix: Arlette Nappiot, 340; Marcel Vallat, 339; Claire Jobin, 293; Jérôme Varin, 283; Pierrette Beuret, 273.

Commission d'école primaire des Cerlatex. - Parti libéral-radical, sont élus: Marlyse Oberli, 381; Yolande Rötthmund, 322; obtiennent des voix: Suzanne Ackermann, 305; Juliette Lüthi, 284; Elisabeth Häusler, 277.

Parti démocrate-chrétien, sont élus: Maurice Frésard, 487; Jean-Louis Froidevaux, 442; Jean-Marie Veya, 425; obtiennent des voix: Gisèle Cattin, 423; Marie-Jeanne Baume, 422.

Suite des informations jurassiennes

27



cela va
se passer

Soirée reggae au Soleil

C'est jeudi 29 novembre que «Musiques aux Franches-Montagnes» propose une soirée reggae, qui aura pour cadre le Café du Soleil de Saignelégier. Tout commence sur le coup de 20 h. 30 avec Oliver Lake and Jump up. En clair, cela signifie O. Lake aux saxophones; Jerome Harris, guitare basse; Alphonnia Tims, guitare; Frank Label, piano; Pheeroan ak Laff, percussions; Jawara, percussions et Billy Grant, contrebasse. (Imp)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Clinique de luxe Un appel au bon sens des médecins de famille

Le comité de l'Association neuchâteloise des médecins omnipraticiens (ANMO) a discuté du projet de clinique privée de «luxe» à direction anglaise dans notre canton. Il a jugé bon de faire part des réflexions suivantes à l'ensemble de ses membres, avec copie au comité de la Société neuchâteloise de médecine par son président, le docteur Inderwildi. (Bd)

Dans le concret de leurs pratiques les généralistes ne se sentent que fort peu concernés par ce projet qui n'aura pour eux aucune incidence financière et ne leur apportera aucune aide. Réservée à des clients fortunés elle sera fermée aux patients et aux médecins neuchâtelois moyens.

Il faut pourtant rappeler la valeur d'exemple que cette clinique aura pour la population de ce canton. Au moment où les médecins de famille (et ils ne sont pas les seuls) tendent à une meilleure information sanitaire de leurs patients et cherchent à promouvoir une médecine où la relation médecin-malade est mise en exergue, la clinique montrera l'image contraire où la haute technicité dominera et sera interprétée comme critère de qualité des soins. Au cas où les Neuchâtelois y auraient accès il est facile d'imaginer son incidence sur les coûts hospitaliers!

Etant réservée à une clientèle très aisée, la clinique tendrait à former la population neuchâteloise à l'idée que la fortune est le seul moyen d'accéder à des techniques médicales hyper-sophistiquées et à confondre qualité et techniques médicales. Il peut s'agir là d'une ouverture vers l'acceptation à long terme d'une médecine de classe.

Le comité de l'ANMO répète qu'il ne cherche pas à défendre ni à combattre cette clinique, il souhaite que les inciden-

ces éthiques de ce projet rappelés ci-dessus soient considérées au même titre que des arguments économiques. Il propose donc à la SNM d'inscrire ce débat à l'ordre du jour d'une de ses séances mensuelles.

Veillez croire, etc.
P. S. Après la rédaction de cette lettre nous parviennent les copies de la correspondance échangée avec M. Béguin. Nous nous étonnons que ce soit là la première information officielle que donne le comité aux membres de la SNM. Nous ne comprenons pas que, s'agissant de la

décision d'un organisme public (le Conseil d'Etat), il soit indiqué d'en parler «confidentiellement» et d'accepter sans autre des accusations à l'encontre du corps médical: sa responsabilité était-elle établie? Autre motif de débattre de ce problème ouvertement et en profondeur à la Société neuchâteloise de médecine. Copie de la présente est adressée aux membres de l'ANMO pour information.

Comité de l'Association neuchâteloise des médecins omnipraticiens.

Tribunal de police du Val-de-Travers Chasser la loi sur la chasse

Un chasseur de Noiraigue qui n'avait pas fait le rappel antirabique de ses chiens «avant la chasse» a été acquitté par le Tribunal du Val-de-Travers que présidait le juge Schneider. Son avocat a su chasser un article de la loi sur la chasse. Et il l'a abattu sans coup férir.

B. H. possède plusieurs chiens de chasse. Il a chassé avec quelques amis au début de la saison, sans prendre ses chiens. Fin octobre, après avoir pratiqué le rappel antirabique, c'est avec ses tous qu'il est parti traquer les chevreuils. Le problème, c'est que la loi sur l'exercice de la chasse dit que le rappel du vaccin antirabique doit être effectué «avant la chasse».

L'avocat a joué sur du velours. «Avant la chasse», cela veut-il dire avant la saison de la chasse, ou avant de partir à la chasse?

Ce n'est pas la première fois que ce problème se présente. Et cet article de

loi va être modifié. Vu l'imprécision du texte, le juge Schneider a libéré le prévenu des fins de la poursuite pénale.

COURSE-POURSUITE

Deux jeunes conducteurs, L. A. et F. S., s'étaient touchés pendant un dépassement sur la route menant des Bayards aux Verrières. Ils faisaient une course-poursuite, a dit le juge. A grande vitesse.

L. A. a avoué qu'il roulait à 120 km/h. C'est lui qui a heurté F. S. et l'a fait sortir de la route en le dépassant.

Le procureur demandait 14 jours de prison pour A. L. et 7 jours pour F. S.

Ils s'en tirent avec 300 francs d'amende chacun et devront payer, solidairement, 484 francs de frais. (j)c

Suite des informations neuchâteloises

27

RTN, votations et sports à l'écoute de 90.4 FM

Dimanche prochain 2 décembre, Radio Neuchâtel ouvrira exceptionnellement son antenne en raison de la votation cantonale et, accessoirement, des votations fédérales. Faisant d'une pierre deux coups, notre radio régionale retransmettra également le match Winterthur - Neuchâtel Xamax, qui débutera dimanche à 14 h. 30.

Rendez-vous donc sur 90.4 (FM) ou 103.2 si l'on est branché sur le câble de Vidéo 2000 (91.7 sur le câble de Basse-Areuse) à partir de 14 h. 15 dimanche après-midi. Dès que les résultats neuchâtelois des votations seront connus, nous les diffuserons et les commenterons, ceci jusqu'à 18 heures.

Information sportives, informations politiques, avec des commentaires et des invités, dimanche de 14 h. 15 à 18 heures, en compagnie de Rémy Gogniat, Claude Roulet et Pierre-Yves pour l'animation et la technique. (comm)

PROGRAMME

Lundi - vendredi

Matin: 7 h., Journal du matin. 7 h. 10, Biscottes et café noir. 8 h., Revue de presse. 8 h. 25, Naissances. 8 h. 30, Au revoir et à 11 h.

Midi: 11 h., Laissez Lucifer. 12 h., Memento. 12 h. 15, Journal de midi. 12 h. 30, Jeu. 13 h. 30, A ce soir 18 h.

Soir: 18 h. 30, Bulletin du soir. 18 h. 35, Magazine (Lundi: sports; mardi: culture; mercredi: Rincon espagnol; jeudi: Eglise - actualité; vendredi: cinéma). 19 h. 30, Magazine italien. 19 h., Anne-Imation, Anne pas manquer. 19 h. 30, Panique sur la rade! 20 h. 30, Bonsoir et à demain. (vendredi fin à 21 h. 30 environ).

Samedi

Midi: 11 h. 30, Memento. 12 h. 15, Journal de midi. 12 h. 30, Jeu. 12 h. 40, Dédicaces. 13 h. 30, A ce soir 18 h.

Soir: 18 h., Restons sportifs! Fin des émissions, selon événement.

Dimanche: Relâche.



cela va
se passer

Au Louverain: week-end de cinéma fantastique

Le centre du Louverain aux Geneveys-sur-Coffrane organise samedi 1er et dimanche 2 décembre un week-end consacré au cinéma fantastique sous forme de séminaire et de projection de films. Cette manifestation assez exceptionnelle dans le canton débutera samedi à 9 h. pour se terminer dimanche en fin d'après-midi. Cinq films seront projetés: «Huit et demi» de Federico Fellini, «Au-delà du réel» de Ken Russell, «THX 1138» de George Lucas, «La mort en direct» de Bertrand Tavernier et «L'exorciste» de John Borman.

Animé par Freddy Landry, Caroline Neeser, Frédéric Maire et Denis Müller, ce séminaire permettra de discuter des grands thèmes du cinéma fantastique et de s'exprimer sur les films projetés à titre d'illustration de ces derniers.

Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez vous adresser au numéro de téléphone (038) 57 16 66. (Imp.)

GRAND CONCOURS

L'IMPARTIAL

Entre le 1^{er} et le 31 décembre 1984, nous ferons paraître à plusieurs reprises des «cartes de jeu» (voir exemple) qu'il vous faudra découper et conserver soigneusement.

Avec les 31 cartes que vous aurez trouvées, vous pourrez alors reconstituer un slogan de six mots. (Ce slogan est composé des grandes lettres; les petites lettres servent uniquement à annoncer la grande lettre suivante.) Notez le slogan sur la carte de participation ci-dessous, qui doit nous être retournée jusqu'au 10 janvier 1985.

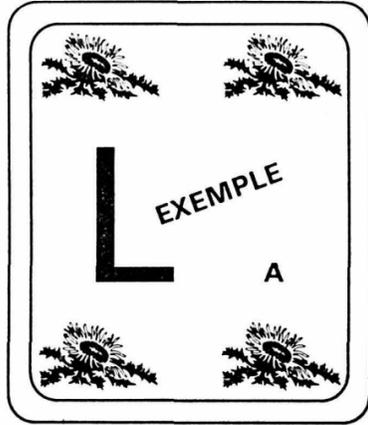
1^{er} prix:
2 places gratuites pour le voyage L'IMPARTIAL 1985

2^e prix:
1 place gratuite pour le voyage L'IMPARTIAL 1985

+ 50 prix de consolation.

Un tirage au sort contrôlé désignera les gagnants parmi les réponses exactes. Si vous n'êtes pas abonné, demandez notre service gracieux jusqu'au 31 décembre, et peut-être serez-vous parmi les heureux gagnants.

Le personnel de l'Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA et leurs familles ne sont pas autorisés à participer au concours



Carte de participation
A retourner jusqu'au 10 janvier 1985

.....
.....
.....
.....
.....

Envoyez votre réponse sur carte postale à l'adresse suivante:
Journal L'IMPARTIAL, Service de promotion, Case postale 2301 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial dans votre boîte aux lettres
pour seulement 52 cts par jour
Tout nouvel abonné
pour 1985
(minimum 3 mois)
reçoit le journal

GRATUITEMENT

pendant le mois de
DÉCEMBRE 1984

Coupon-réponse

Veillez m'adresser L'Impartial **gratuitement** jusqu'au 31 décembre 1984 et me considérer comme nouvel abonné dès le 1^{er} janvier 1985, pour une période de 3 - 6 - 12 mois.

Nom et prénom: _____
Profession: _____
Rue: _____
No et localité: _____
Signature: _____

Abonnements: 12 mois, Fr. 157.50 pour l'année
6 mois Fr. 82.- - 3 mois Fr. 43.-
Biffer la case qui convient

Bulletin à retourner à l'administration de «L'Impartial» 2301 La Chaux-de-Fonds.
L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée.
Cette offre est réservée exclusivement aux nouveaux abonnés.
Elle ne peut être utilisée pour prolonger ou renouveler un abonnement existant.

L'IMPARTIAL



CRÉATION DE L'ASSOCIATION

Non au projet actuel des tunnels de la vue

Personnes intéressées:
☎ 038/53 33 84.
Mme P. Prétôt. 30901

Je cherche pour fin décembre
appartement 3, 4 ou 5 pièces

en ville ou environs proches.
☎ 039/23 78 31 30686

A louer pour date à convenir

magasin

sur deux niveaux avec deux vitrines.
☎ 039/28 26 85 30899

Particulier vend **viande de poulain**

en quartier ou par débit.
Prix avantageux.
☎ 039/37 17 59 37 14 36 28-031961

A l'état de neuf **Mitsubishi Colt GLX 5-portes**

1984, bleu mét. 18000 km. Expertisée. Garantie totale. Fr. 249.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle.
Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou comptant. M. Garau, case postale 772, 2501 Bienne, ☎ 032/51 63 60. 08-001527

Porsche 911 Targa
1977, moteur échange standard, gris-métal. Expertisée. Reprise. Crédit

Honda Prélude EX
1983, 19 000 km, avec spoiler, bleu-métal. Reprise. Crédit

VW Coccinelle 1303
1.3 l, 75 000 km, Fr. 3900.- Reprise. Crédit

BMW 318 i
rouge, 42 000 km, 1983, Fr. 12 800.- Reprise. Crédit.

Citroën Traction 11
1952, état exceptionnel, couleur noire, intérieur gris.

Garage Willmann & Monnard
Serre 110
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 46 81 30922

A vendre **Opel Kadett de Luxe 1300 S**
modèle 1982, roulé 4000 km, roues neige. Prix à discuter.
☎ 039/23 16 45.



CS: des idées-cadeaux

- Carnets d'épargne CS
- Plaquettes d'or, d'argent et de platine
- Pièces de monnaie

Votre caissier CS vous renseignera volontiers.



2301 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 58, Tél. 039/23 07 23 30501

Studio

meublé, cuisinette, douche, cave.
Fr. 330.- par mois.
Rue de la Paix 19,
La Chaux-de-Fonds,
☎ (038) 25 38 09.



Bien des familles de chez nous, pour passer l'hiver ont besoin de vous
Secours suisse d'hiver

DEMAIN
10 %
dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés) 13603

Echelles alu coulissantes 2 plans provenant d'expositions 30% réduction
Fabrication Schneider, selon DIN 10 m seulement Fr. 289.-
8 m seulement Fr. 238.-
Livraison franco domicile.
Beguin tel. 039/31 72 59

J'achète **lingerie ancienne**
jupons, chemises de jour, de nuit, matinales, rideaux, couvre-lits, dentelles, vêtements rétro avant 1950. ☎ (039) 41 34 04 06-126303

A louer **appartement 3 pièces**
confort, immeuble tranquille, rez. Fr. 500.- par mois.
S'adresser Crêt 14, 1^{er} étage est, ou écrire à M. Pollen, Crêt 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. 30380

Bouquinerie Au Dancberg
Livres en tous genres
Achat - Vente - Echange
Parc 84
☎ 039/23 39 33 2300 La Chaux-de-Fonds 27615

A vendre **scie à ruban**
volant de 40 cm, légère et pratique.
☎ 039/41 26 87

tout pour la vue...
novoptic studio
son ordinateur au service de votre vue
J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51 (sous les arcades)
☎ 039/23 39 55 22238

AVIS

pour cause de dégats d'eau
grande vente de meubles

Légèrement abîmés à des prix très bas:
1 paroi moderne, 1 paroi rustique angle, 1 buffet de service pin, armoires, tables de salle à manger, chaises, lits rustiques, lits, salons, 1 lit rabattable, tables de salon bois, fauteuils sacs, chevets rustiques, semainiers, service-boy, commode merisier Louis XV massive, studio complet, 1 table de salle à manger merisier marquée avec rallonge + 4 chaises Louis XV, divers petit meubles, chaises Louis XIII rembourées, chaises Louis-Philippe, table, bureau pour enfant, lit dim: 140 x 190 cm rembouré tissus avec literie, 1 table allongée, 6 chaises rembourées rustiques.
De bonnes affaires Profitez Livraisons gratuites

veuthey meubles
AU BÜCHERON
Av. Léopold-Robert 73
☎ 039/23 65 65 30408

Association pour les droits de la femme

Ne vous laissez pas tromper !
Les opposants à l'initiative maternité veulent obliger toutes les femmes à rester à la maison
De plus en plus de femmes ont envie d'exercer leur profession
Mais
de plus en plus d'hommes ont envie de s'occuper de leur bébé
Pour que toutes les joies soient partagées
OUI
Les 1^{er} et 2 décembre à l'initiative maternité
Responsable: Françoise Vuilleumier

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Assemblée du Centre de culture et de loisirs à Saint-Imier Un ultime quitte ou double...

Le Centre de culture et de loisirs (CCL) de Saint-Imier a tenu hier soir au Buffet de la Gare son assemblée générale en présence d'une petite vingtaine de personnes, comité compris. Malgré l'importance de cette assemblée, qui devait se prononcer sur l'avenir du centre qui connaît une très grave crise financière, le demi-millier de membres n'aura pas daigné se déplacer. Il se pourrait toutefois qu'une bonne partie de ces cotisants soient priés de le faire d'ici quelques mois: en effet, l'assemblée a décidé d'accepter le déficit de 17.000 francs prévu au budget de la saison 1984-1985, mais à plusieurs conditions.

La première condition est d'arriver à trouver jusqu'à la fin du mois de février des garanties de couverture pour ce déficit. La seconde condition est d'arriver à trouver également des garanties financières pour l'avenir. Autre décision: les cotisations des membres augmenteront de dix francs. Si à fin février, les solutions attendues n'avaient pu être dénichées, alors le centre serait dans l'obligation de déposer son bilan. Pour dissoudre le centre, les deux tiers des membres devraient toutefois être présents. Reste à souhaiter que de part et d'autre, à Saint-Imier comme dans tout le Vallon, on comprendra l'ultimatum avant qu'il ne soit trop tard.

L'assemblée était présidée par Luigi Carbone qui a souligné la décision heureuse prise par l'assemblée précédente, soit celle d'engager un animateur à mi-temps. Pour le président de la CCL, «cette solution est idéale pour un centre à vocation régionale». Si le problème de l'animation est donc résolu au centre, il n'en reste pas moins un qui est plus crucial que jamais: celui des finances. «Il faut absolument que les pouvoirs publics - principalement la commune de Saint-Imier, les communes environnantes et le canton - se rendent compte que notre Centre de culture et de loisirs est en danger de mort», expliquera M. Carbone.

Cette situation est d'autant plus dramatique qu'une solution tant attendue au problème des locaux pointe son nez, avec le montant de 100.000 francs versés à la commune par la Seva pour le rachat de «La Reine Berthe». Pour l'animateur, M. Alain Nicolet de La Chaux-de-Fonds, la situation du centre serait de plus prometteuse dans son implantation. Le dialogue avec les personnes desservies par le CCL s'avère impossible, mais pour cueillir les fruits de ce qui a été semé depuis quelques mois, il faudrait au moins en avoir le temps.

ENCORE 50.000 FRANCS À TROUVER POUR «LA REINE BERTHE»

M. Charles Eberhard a expliqué les différentes possibilités qui existent pour le rachat de la maison de «La Reine Berthe», maison qui abrite le Centre de culture et de loisirs. Il a rappelé que la commune dispose d'environ 100.000 francs pour l'achat de ce bâtiment, mais qu'il s'agit de trouver encore 50.000 francs. En admettant que la commune ait des difficultés à réunir les fonds, il faudrait alors envisager la création d'une fondation destinée à maintenir la vocation culturelle du bâtiment.

Dans les deux cas, l'avenir du CCL s'annoncerait moins sombre. Après avoir demandé à l'assemblée le droit de poursuivre ses négociations avec la commune, le Conseil a pris acte de son accord. M. Florian Schwaar a lancé l'idée de mettre sur pied une commission qui aurait pour mission de présenter un projet concret à la commune, en tenant compte des besoins de la bibliothèque et du musée.

Au sujet du rachat du bâtiment, le conseiller municipal Luginbühl a tenu à souligner que la commune n'était pas pour rien dans le versement des 100.000 francs et qu'elle était tout sauf indifférente au sort du CCL.

POUR COMBLER UN RÉSULTAT NÉGATIF DE 21.200 FRANCS

Le gros morceau de l'assemblée consistait à résoudre le problème des finances.

En effet, le budget prévoit un déficit de 21.200 francs. Du jamais vu au CCL de Saint-Imier. Le comité a réfléchi à mille et une solutions pour réduire ce déficit.

Dans un premier temps, il a décidé d'augmenter les cotisations des membres individuels de vingt à trente francs et celle des couples de trente à quarante francs environ, ce qui amènera à 17.000 francs.

Face à cette somme, il y avait deux solutions: la dissolution du CCL ou son

maintien. L'assemblée a opté pour le maintien, mais avec certaines assurances, dont des garanties financières de couverture du déficit et des garanties pour l'avenir, afin que le centre ne se retrouve pas dans la même situation dans une année. Une date-limite a été choisie pour faire le point de démarches, celle de fin février. Si les garanties n'ont pu être trouvées d'ici là, il faudra alors bien se résoudre à enterrer le centre, un centre qui a tout juste quinze ans.

C. D.

Pièce unique pour le Musée horloger biennois «La Rose» d'Omega autour du monde

La désormais célèbre pièce d'art et d'horlogerie à cadrans multiples et artistiques d'Omega, baptisée «La Rose» qui avait été présentée en première mondiale au Congrès international des distributeurs de la marque biennoise qui avait eu lieu à Interlaken cet été, vient de partir autour du monde où elle sera la vedette de plusieurs expositions horlogères.

Cette pendulette dont le sommet est surmonté d'une rose d'or

dont les pétales s'ouvrent et se ferment au fil des heures diurnes et nocturnes, prendra place ensuite dans le nouveau Musée horloger d'Omega à Bienna.

Cette pièce unique, œuvre d'artisans neuchâtelois, va certainement attirer l'intérêt du public et des médias des pays qu'elle va traverser, au bénéfice de la marque Omega.

Roland CARRERA

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES 1er et 2 décembre 1984

La prise de position de l'UDC

Réunis en assemblée, les membres du comité de l'union démocratique du centre se sont, en outre, penchés sur les différents points qui forment les votations fédérales et cantonales des 30 novembre, 1er et 2 décembre 1984.

Votations fédérales: Initiative populaire «pour une protection efficace de la maternité Non. Arrêté fédéral concernant «un article sur la radio et la télévision Oui. Contre-projet de l'assemblée fédérale relatif à une initiative populaire «sur l'indemnisation des victimes d'actes de violence criminels» libéré de vote, l'udc estime superflu la mise en place d'un service social pour les victimes mais qu'un appui financier est valable.

Votations cantonales: Oui à la loi sur la santé publique. Oui à l'arrêté populaire concernant la construction d'un Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan.

Udc, Jura bernois, Marie-José Dornbierer Courtelary.

Parti socialiste: comment voter

Le Parti socialiste du Jura bernois (psjb) émet les consignes de vote suivantes pour les votations du week-end prochain:

1. Initiative «pour une protection efficace de la maternité»: Le psjb recommande aux citoyennes et aux citoyens de voter oui à cette initiative. La Confédération est chargée par la constitution fédérale d'instituer une assurance-maternité depuis... 1945. Jusqu'à présent, ce mandat constitutionnel n'a pas été exécuté. Une acceptation de l'initiative permettra de faire avancer les choses. Certes, un projet de révision partielle de l'assurance-maladie prévoyant des améliorations dans le domaine de la

protection de la maternité est actuellement en discussion devant les Chambres fédérales. Les améliorations proposées restent toutefois bien en-deçà des propositions de l'initiative. Le projet ne prévoit par exemple pas le congé parental de neuf mois au minimum pour la mère ou le père qui est un des points essentiels de l'initiative et que toute personne sincèrement préoccupée de défendre et renforcer la famille ne peut que saluer. En outre, le sort du projet actuellement pendait devant les Chambres fédérales est très incertain. En effet, on ne sait pas ce qu'il en restera lorsque ces dernières auront terminé leur examen. De plus, certains milieux agitent déjà la menace d'un référendum. Il n'est donc pas du tout sûr que les modestes améliorations prévues par le projet que les adversaires de l'initiative font miroiter aux yeux des citoyennes et des citoyens deviennent un jour des réalités. L'acceptation de l'initiative permettra de débloquent le débat et obligera la Confédération à enfin sortir de sa passivité.

2. Article constitutionnel sur la radio et la télévision: Le psjb recommande aux citoyennes et aux citoyens de voter oui à cet article. Il dote enfin la Confédération d'une base constitutionnelle solide dans le domaine des médias électroniques. En outre, il réalise un compromis équilibré entre d'une part, les obligations qui découlent pour la radio et la télévision de leur fonction de service public. Enfin, il permettra à la Confédération de lutter contre les abus dans le domaine des médias électroniques.

3. Aide aux victimes d'actes de violence criminels: Le psjb recommande aux citoyennes et aux citoyens de voter oui au nouvel article 64ter de la Constitution fédérale qui leur est soumis. Les victimes d'actes de violence criminels sont trop souvent oubliées. La disposition constitutionnelle proposée permet-

tra de soulager la détresse morale et matérielle de ces victimes. La Confédération et les cantons devront veiller à ce que ces victimes reçoivent une aide matérielle (notamment une assistance psychologique et juridique) et, à certaines conditions, une aide financière. L'aide aux victimes d'actes de violence criminels constitue un témoignage de solidarité de la communauté nationale envers une catégorie de personnes durement et injustement atteintes dans leur santé physique ou psychique et dans leurs affections les plus profondes. Elle répond à un élémentaire souci d'équité et de justice sociale.

4. Loi sur la santé publique: Le psjb recommande aux citoyennes et aux citoyens de voter oui à cette loi, qui doit remplacer la loi du 14 mars 1865 concernant l'exercice des professions médicales. Le besoin d'une nouvelle loi adaptée aux réalités de notre époque est incontestable. La loi proposée règle de manière appropriée des questions importantes, notamment la prévention des maladies, la dispensation de médicaments par les médecins et les droits des patients ou de leurs proches en cas d'autopsie ou de transplantation d'organes. Elle mérite un appui massif des citoyennes et des citoyens.

5. Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan: Le psjb recommande aux citoyennes et aux citoyens d'approuver massivement le crédit demandé pour la construction de ce centre. Celui-ci présente un intérêt considérable pour le Jura bernois durement frappé par la crise économique. Il rendra de nombreux services à nos trois districts. En particulier, il facilitera la reconversion professionnelle et permettra à notre région de mieux faire face aux défis économiques de notre temps. Parti socialiste du Jura bernois

Le Parti radical propose

Réunis en assemblée des délégués à Tramelan, les membres du PRJB proposent aux citoyennes et citoyens du Jura bernois de voter comme suit le 2.12.84:

Votations fédérales: initiative sur l'assurance-maladie non; article sur la radio et la télévision oui; aide aux victimes d'actes de violence criminels oui.

Votations cantonales: loi sur la santé publique oui, arrêté populaire concernant le Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan oui.

Précédent l'assemblée du PRJB, une réunion des délégués de la Fédération radicale du district de Courtelary a siégé. Le but de cette assemblée était de nommer le nouveau président de la Fédération de district suite au décès de M. Jean-Pierre Giaque de Tramelan. Il appartenait à M. Hubert Boillat de rappeler le souvenir de M. Giaque, c'est le cœur plein d'émotion que l'assemblée s'est levée et a observé un moment de silence en rappel de cet ami qui nous a quitté trop tôt. Lors de cette assemblée, les délégués ont également nommé un nouveau président de Fédération, M. Hubert Boillat, professeur à Tramelan.

Me Béat Gerber, député au Grand Conseil a donné sa démission en qualité de député pour le 1er février 1985. Les raisons motivant sa décision sont dues à une surcharge de travail, étant difficile de concilier une profession de notaire avec celle de politicien. Quant au remplacement de Me Gerber au Grand Conseil bernois, pour l'instant tous les contacts n'ayant pas encore été pris, c'est dans le courant de décembre que nous pourrions présenter le nouveau député qui défendra notre district à Berne.

PRJB
D. Overney
Courtébert

Suite des informations du Jura bernois ► 27

Leopard 2: et la part du canton de Berne?

Dans une question écrite, la députée psa de Cortébert, Mme Simone Strahm, rappelle que la Confédération s'est engagée dans l'achat de 380 chars Leopard 2. Elle demande au gouvernement bernois comment il entend obtenir une part raisonnable des travaux de construction de ce char, comment il entend répartir lesdits travaux dans les régions touchées par le chômage, en particulier le Jura bernois, et comment il s'y prendra pour la planification. (cd)

PUBLICITÉ

Votation fédérale du 2 décembre

Non à l'initiative sur l'assurance-maternité, inspirée par une idéologie gauchiste, réclamant un congé parental coûteux et contestable, qui devrait être financé par des prélèvements supplémentaires sur le salaire.

Oui à l'article radio/TV, parce qu'il apporte la base constitutionnelle nécessaire depuis des années pour régler de façon adéquate et dans l'ordre l'utilisation de l'ensemble des moyens électroniques.

Oui à l'indemnisation des victimes d'actes de violence criminels, parce qu'ainsi des innocents ne restent pas abandonnés à eux-mêmes, et que le dommage subi peut être adouci pour eux grâce à une combinaison judicieuse de l'aide publique et privée.

PRD
Parti radical-démocratique
P.S. Ne manquez pas d'aller voter!

Resp.: M. Leuenberger Berne 30637

Assemblée des Amis de la nature de Tramelan

Bilan positif et nouveau comité

C'est en présence d'une trentaine de membres que se tenait au Cercle ouvrier l'assemblée générale des Amis de la nature de Tramelan que préside M. Jean-Pierre Châtelain. Si l'effectif reste stable (+ 2), l'assemblée pouvait honorer la fidélité de deux membres qui venaient d'accomplir 25 années de sociétariat. Tous les rapports présentés démontrent un bilan positif de toutes les activités ce qui ne peut être que réjouissant pour l'avenir de ce mouvement.

L'assemblée observait une minute de silence en mémoire de deux membres disparus MM. Gérard Schwarz et Robert Imhof. La lecture du procès-verbal rédigé par Gérard Vuilleumier ne donna lieu à aucune remarque et ce dernier est vivement remercié tout comme Joëlle Simonin qui présentait les comptes qui démontrent une saine gestion. Dans son bref rapport, le président rapporta sur les différentes assemblées où il participait sur le plan régional, cantonal et national.

En rappelant la nouvelle dénomination en Fédération suisse des Amis de la nature (FSAN), le président adressa de vifs remerciements à tous ceux qui s'engagent à fond pour les Amis de la nature. Les responsables des divers sous-groupes présentèrent aussi leur rapport annuel, tous ayant un bilan positif.

M. Willy Strahm pour la commission de cabane a dit sa satisfaction pour la bonne fréquentation lors des travaux à effectuer et le gardiennage bien suivi. M. Jean-Pierre Châtelain pour la commission de kermesse qui connut un magnifique succès et pour la commission de tourisme.

ÉLECTIONS

Divers mandats arrivaient à échéance et le comité ainsi que les commissions

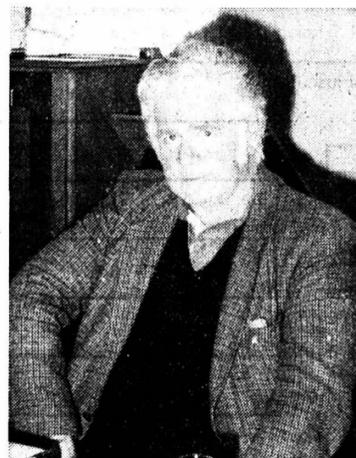
ont été réélus dans la composition suivante.

Comité: président Jean-Pierre Châtelain; vice-président Denis Giovannini, secrétaire John Strahm, verbaux Gérard Vuilleumier, caissier Joël Simonin, archviste Sylvia Juillerat. Chef cabane Willy Strahm.

Tourisme et sport: Pierre Juillerat, Rénaud Boillat, Gaston et Roger Houriet, Gilbert Charmillot.

Commission de cabane: Willy Strahm, Michel Châtelain, Gérard Vuilleumier, Clara Racine, Roger Houriet, Agénor Baumann, Jeannot Boillat, Monique Burri, Willy Charmillot. **Kermesse:** Willy Burri, Dario Bassioni, Rudolphe Marti, Rénaud Boillat, Willy Strahm, Michel Châtelain, Jean-Pierre Châtelain. **Vérificateurs:** Danilo Giovannini et Rudolphe Marti. **Cartel ouvrier:** Frédy Béguelin et Gilbert Charmillot. **Cercle ouvrier:** Rolande Bédat et Jean-Pierre Châtelain.

Si pour cette année les cotisations restent inchangées, ces dernières subiront une toute légère augmentation pour 1986. Le programme d'activité comprendra diverses courses, sorties etc et sur le plan local nous retiendrons le 20 janvier le concours Jura, Jura-bernois de ski alpin à la Flore, le 16.6 la fête de familles, le 1.9. la kermesse et le 22.11 l'assemblée générale alors qu'un camp de ski



Willy Strahm, 25 ans de sociétariat, 22 ans au comité et responsable de la commission de cabane depuis plusieurs années, récompensée pour sa fidélité et son dévouement.

pour les enfants des membres sera à nouveau mis sur pied au Chalet La Flore les 26, 27 et 28 décembre.

Récompense: pour leur fidélité aux Amis de la nature, deux membres furent mis au bénéfice d'un vitrail, ce sont Mme Marie-Jeanne Houmard et M. Willy Strahm.

Une présentation de diapositives faisait revivre les plus beaux moments des Amis soit lors d'une sortie ou de la kermesse, présentation bien appréciée il est vrai. (Texte et photo vu)

AVIS MORTUAIRES

VAC
RENE JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

RADIO · TV · HI-FI

**jamais
si avantageux**

Technics

Technics System 355 special
Platine à bras tangentiel
Tuner digital 16 présélections
Tape-deck Dolby B+C
Ampli 2x42 Watts Sinus
HP 3 voies Rack
En option: Equalizer Fr. 395.-

seulement
1590.-
au lieu de 1990.-

bras tangentiel
2x42 Watt
equalizer

La force de VAC:
le prix + le service

PHOTO · CINE · VIDEO

30363



7,6 x 7,7 m
fr. 21'000.-

**Voulez-vous un nouvel atelier
immédiatement rentable?**

Cet atelier totalement isolé est fourni franco chantier, en kit prêt à monter, d'usine. Montage immédiat sur demande. Avec portes et fenêtres. Profitez de cette occasion: appelez-nous immédiatement!

uninorm tél. 021/37 37 12
1018 Lausanne, 124, route Aloys-Fauquez

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Ramassis. 2. Opinion; An. 3. Bort; Lulli. 4. Eloi; Osée. 5. Uliginaire. 6. Sore; Bril. 7. En; Nobliau. 8. Ré; Réa. 9. Osa; Fi; Dé. 10. Bath; Odeur.

VERTICALEMENT. - 1. Robeuse; Ob. 2. Apollon; Sa. 3. Miroir; Rat. 4. Antigène. 5. Si. 6. Solon; Bri. 7. Inusable. 8. Leiria. 9. Aléria; Dú. 10. Uni; Eluder.

P.H. Heytens

MAÇONNERIE - CARRELAGE
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 06 83
Devis gratuit et sans engagement
30022

A louer pour le 1er janvier 1985

grand local

de 50 m² à l'usage de bureau, atelier, commerce ou autre. Situé à proximité immédiate de la place du Marché.

Téléphoner aux heures des repas
au 039/28 18 01. 30792

NOUVEAU CHERRY Peut aussi rouler à l'essence normale sans plomb!

NISSAN CHERRY Turbo
Moteur de 1,5 litre, 105 CV/DIN (77 kW), injection électronique, boîte à 5 vitesses, vitesse de pointe d'env. 190 km/h. Fr. 17 900.-

Un cocktail de tempérament sportif, puissance et élégance qu'on trouvait jusqu'ici rarement dans cette catégorie.

NISSAN

Garage et Carrosserie de l'Est
Pierre Visinand
Est 29-31 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 51 88

journée spéciale d'essai
samedi 1er décembre
de 9 à 12 h et de 14 à 17 h 30913

L'Eternel dit:
Ne crains rien car je te rachète,
Je t'appelle par ton nom: tu es à moi.
Esaie 43, v. 1

Madame Liselotte Geiser-Schneeberger:
Mademoiselle Thérèse Augsburgers et son fiancé,
Monsieur Thomas Gyger,
Mademoiselle Francine Augsburgers;
Monsieur et Madame Robert Geiser-Lerch, à La Ferrière:
Madame et Monsieur Hansruedi Freudiger-Geiser, à Tramelan,
Madame et Monsieur Jean-Pierre Ummel-Geiser et leurs enfants,
Monsieur et Madame Jean-Pierre Geiser-Beck et leurs enfants,
à La Ferrière,
Monsieur et Madame Ernest Geiser-Tritten et leur fils,
à Cortaillod;
Monsieur et Madame Ernest Schneeberger-Lerch, à Sonceboz,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Christian GEISER

leur cher et bien-aimé époux, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement dans la paix de son Sauveur mardi, à l'âge de 44 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 novembre 1984.

Je suis dans la joie quand on me dit:
Allons à la maison de l'Eternel.
Ps. 122, v. 1

L'inhumation aura lieu vendredi 30 novembre, à 9 heures.
Le culte sera célébré en la chapelle des Bulles, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: XXII-Cantons 31.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à «Organisation mennonite de secours», ccp 30-6808, Berne.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 202358

Madame Isabelle Meyer et sa fille Sarah,
Monsieur Hughes Wülser et ses enfants;
Mademoiselle Catherine Meyer,
Monsieur Francy Schori;
Madame Hélène Quadranti;
Madame Suzanne Schneider,
les familles Quadranti, Jacot, Meyer et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Mireille MEYER

enlevée à leur affection lundi soir, dans sa 55^e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 novembre 1984.

L'incinération aura lieu jeudi 29 novembre.

Culte au Centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Bel-Air 8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 202336

(à conserver
s.v.pl.)

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe «imprimé à 35 cts») l'Administration de L'Impartial, Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____

No postal Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____

No postal Rue _____

Localité _____

Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.pl.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50
- AVION: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- PAIEMENTS: à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

Heureuse est celle qui a cru; car
les choses qui lui ont été dites de
la part du Seigneur auront leur
accomplissement.
Luc 1:45

Monsieur et Madame André Gagnebin, à La Sagne,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Clotilde LÉCHOT
née GAGNEBIN

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, le 24 novembre 1984, dans sa 93^e année.

L'ensevelissement a eu lieu au Locle dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Miéville 122,
2314 La Sagne.

Vous pouvez penser au home médicalisé Clos-Brochet, Neuchâtel, ccp 20-7958.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 31004

LA FAMILLE F. ALLO

remercie les personnes qui ont témoigné leur chagrin.

Une messe aura lieu jeudi 29 novembre, à 19 h. 30, à l'église du Sacré-Cœur. 202330

CANTON DE NEUCHÂTEL

Rencontres des chorales du Val-de-Ruz

Un grand succès populaire



Le chœur des Dames paysannes du Val-de-Ruz. (Photo Schneider)

On aime encore chanter au Vallon, preuve en est le concert des sociétés chorales qui a fait salle comble samedi soir à la Salle de spectacles de Fontainemelon. C'était la 10^e rencontre comme le rapela Mme Lucette Wenger: la première,

le 20 avril 1974, attira 16 sociétés chorales. C'est dans le but que les chœurs puissent s'entendre les uns les autres afin de s'améliorer que l'idée fut alors lancée par un groupe de directeurs d'alors.

Samedi, 8 chœurs montèrent sur scène pour se faire entendre, deux chœurs étaient excusés: la «Chanson sylvanienne» ainsi que le «Chœur mixte catholique», ce dernier ayant décidé de ne participer que tous les deux ans.

M. Philippe Silacci de Chézard, présente avec beaucoup d'aisance les morceaux. Une première interprétation des Dames paysannes du Val-de-Ruz, sous la direction de Mme Lucette Wenger eut beaucoup de succès. Puis, ce fut le tour des chœurs mixtes de chanter soit, de Cernier, direction: M. Pierre Aubert; de Coffrane, direction: René Gretillat; de la Cotière-Engollon avec une ravissante tenue, sous la baguette de M. Maurice Sunier; de Chézard-Saint-Martin, dirigé par le professeur Henry Fasnacht.

Vinrent ensuite les voix d'hommes avec l'Union chorale de Dombresson, dirigée par M. Jean-Rodolphe Grossenbacher; celui des Geneveys-sur-Coffrane, direction Lucette Wenger; pour finir par celui de Savagnier renforcé, sous la baguette de Ch. Ph. Huguenin.

En finale, l'ensemble des chœurs mixtes dirigé avec dynamisme par M. Pierre Aubert, interpréta «Val-de-Ruz» accompagné d'un trio de cuivre. (ha)

Décès

NEUCHÂTEL
M. Numa Stauffer, 1907.
Mme Suzanne Loosli, 1908.

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz Les aléas de la circulation

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe, a siégé, hier à l'Hôtel de Ville de Cernier.

M. G. s'est fait verbaliser par la police cantonale alors qu'il circulait au guidon de son cyclomoteur dépourvu d'une plaque de contrôle valable, sans permis de circulation, et non couvert par une assurance en responsabilité civile.

Je me rendais précisément à la police pour acheter une plaque valable, invoque le prévenu.

Cette intention-là n'a pas suffi pour disculper M. G. Le tribunal l'a condamné à 30 francs d'amende et 34 fr. 50 de frais en considérant qu'il s'agissait tout de même d'un cas de peu de gravité.

CHAGRIN D'AMOUR

Abandonné par son amie, N. H a rallié un cabaret de La Chaux-de-Fonds où, force champagne, il a cherché l'oubli en galante compagnie. Après avoir bu à la mesure de son chagrin, N. H. a regagné son domicile, non sans avoir fauché, au passage deux balises de chantier avec l'avant droit de sa voiture. Appréhendé par la gendarmerie, le prévenu a été soumis à une prise de sang qui a révélé un taux moyen d'alcoolémie de... 2,27 ‰!

Le tribunal ne lui a reconnu aucune circonstance atténuante car, tenant compte d'un antécédent analogue datant de 1978, il a condamné N. H. à 14 jours d'emprisonnement de prison ferme, 200 francs d'amende et 252 fr. 50 de frais.

CYCLISTE ACCIDENTÉ

J. S. circulait, le 30 juin 1984, au volant de sa voiture de Savagnier en direction de Fenin. Peu après la sortie du premier village nommé, J. S. a entamé une manœuvre de dépassement d'un cycliste, J.-B. R. Ce qui se passa alors fait l'objet de versions différentes! Toujours est-il qu'un choc, violent, s'est produit. Le cycliste, projeté sur le capot, puis contre le pare-brise, a été grièvement blessé.

Selon l'automobiliste, le cycliste a tourné devant lui, subitement et sans manifester son intention. De fait, J.-B. R. venait de croiser son fils, également à bicyclette, qui se dirigeait sur Savagnier. son désir était donc bien de faire demi-tour pour le rattraper. Mais J.-B. R. a nié avoir commencé sa manœuvre.

Il affirme qu'au moment du choc, il se trouvait, à l'arrêt, sur la droite de la chaussée. Un témoin, quant à lui, a vu le cycliste sur le centre de la route peu

avant le choc! Devant tant de versions différentes, le tribunal s'est rendu sur les lieux de l'accident, puis les avocats ont plaidé chacun l'acquiescement de leur client et conclu à la condamnation de l'adversaire.

Le jugement sera rendu la semaine prochaine. (mo)

Marché d'élimination du bétail aux Hauts-Geneveys Le record de l'année



Le dernier marché d'élimination du bétail de l'année s'est déroulé hier à la gare des Hauts-Geneveys, une des quatre places d'élimination du canton avec La Chaux-de-Fonds, Les Ponts-de-Martel et Môtiers. Ce marché a du reste connu un record de participation avec 165 têtes de bétail qui ont été vendues aux marchands de bétail du canton et d'ailleurs pour devenir viande de boucherie ou être engraisées aux mêmes fins.

Officiellement contrôlés par le Département cantonal de l'agriculture ces marchés se tiennent régulièrement afin d'éliminer les bêtes à faible rendement et conserver ainsi à l'élevage une qualité optimale.

A la veille de l'hiver, il est aussi évident que de nombreux agriculteurs face au cruel manque de fourrage se séparent des bêtes les moins rentables, raison pour laquelle on a assisté à un record de participation

au marché du Val-de-Ruz qui a connu cette affluence par la venue d'agriculteurs domiciliés hors du vallon. (Texte et photo ms)

cela va se passer

La Théâtrale de Bienne

Vendredi 30 novembre, à 18 h. 15, à l'aula de l'Ecole professionnelle à Bienne, la Théâtrale de Bienne fêtera son 75^e anniversaire. Les participants à la fête seront accueillis par deux flûtistes et un violoncelliste, MM. Dimitri Vecchi, Mathieu Schneider et Jacques Bouduban, qui interpréteront la sonate en trio en sol mineur de Bach.

La partie officielle sera introduite par un duo pour flûtes en mi majeur, de Telemann. Le président de la Théâtrale, M. Alain Giauque présentera les salutations d'usage. Marlène Guenat, au piano et Yves Kneubühler, à la clarinette, joueront ensuite la sonatine en si b majeur, de G. Maasz.

Puis le conseiller d'Etat Henri-Louis Favre prendra la parole. L'allocution de M. Raymond Aeby, président de la Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs sera précédée d'une fantaisie pour violoncelle et piano de Vincent Bouduban et suivie par une fantaisie de Schumann.

Le conseiller municipal Raymond Glas prendra alors la parole, les participants entendront ensuite un nouvel intermède musical, Rigoletto fantaisie, puis une allocution de Charles Joris, directeur du TPR. Un patchwork théâtre-choral sera présenté par Gérard Müller, au piano et après

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

CANTON DU JURA

Elections de femmes

Ce n'est pas la joie

Le moins que l'on puisse dire au terme des élections communales, c'est que les mots d'ordre lancés par le bureau de la condition féminine, pour la présence de femme sur les listes et en faveur de leur nombre n'ont pas été suivis. Pour les candidatures, on avait constaté que leur nombre n'avait pas augmenté, la proportion étant un peu améliorée du fait de la diminution des candidats masculins, en régression de 10%.

S'agissant des élus, le résultat est maigrelet aussi: 60 élues sur 480 conseillers, soit 12% contre 12,6% en 1980. Dans le district de Delémont, on passe de 20 à 23 femmes, on reste à 156 aux Franches-Montagnes et on descend de 24 à 21 dans le district de Porrentruy.

Plus de la moitié des élues sont du pdc, soit 31. Il y a 5 radicales, 4 socialistes,

3 chrétiennes-sociales, alors que 17 sont sans appartenance politique indiquée.

CONSEIL DE VILLE! NET RECUL

Les résultats sont encore plus décevants au sein des Conseils de ville, au point qu'on peut parler d'hémorragie des femmes élues dans ces législatifs de Porrentruy et Delémont.

A Delémont, ces dames ne seront plus que 5 contre 9 précédemment, soit une élue au pdcn une au plr, une au pcs, une au pop et une à Combat socialiste. C'est le néant chez les sans-parti et les réformistes, ainsi que chez les socialistes.

A Porrentruy, la présence féminine se rétrécit vivement aussi. On passe de 6 à 3, dont deux démocrates-chrétiennes et une socialiste.

Ces résultats montrent à l'envi les énormes difficultés des femmes à passer la rampe sur le plan électoral.

V. G.

La Birse dans deux lits...

Selon le Service de presse cantonal, les travaux de déviation de Soyhières suivent leur cours normal. Le chantier actuel consiste dans le déplacement du lit de la Birse. Le terme des travaux était atteint vendredi passé. La digue provisoire qui séparait les deux lits de la Birse, le nouveau et l'ancien, était de construction légère, afin de faciliter les travaux de raccordement.

C'est ce qui explique que les fortes pluies du début de semaine ont provoqué une rupture de cette digue minée par la rapide montée des eaux. C'est pourquoi les eaux ont pu se déverser partiellement dans le nouveau lit qui n'est pas encore terminé. Sa mise en eau définitive était prévue dans quelques jours. Selon le communiqué, cette mise en eau prématurée due à des causes naturelles ne provoquera ni dégâts ni frais supplémentaires. (vg)

Le ministre Boillat à Lyon

Le ministre de l'Intérieur Pierre Boillat a participé, la semaine dernière, à un colloque international organisé à l'Université de Lyon dont l'Institut des sciences appliquées a débattu de l'organisation juridique et administrative de la décentralisation en France et en Suisse, notamment du fédéralisme et de la loi de décentralisation française adoptée en 1982. Des exemples concrets de prises de décisions dans les régions, dans la région Rhône-Alpes et dans le canton du Jura ont servi de thème à la discussion.

V. G.

JURA BERNOIS

Conseil municipal de Tramelan Nomination à la protection civile

A la suite de la démission de la titulaire, Mlle Berthe Châtelain, le poste de chef de l'office local de la protection civile a été mis au concours. Plusieurs candidates ont offert leurs services. Le Conseil municipal a porté son choix sur Mme Josiane Braun-Berger, domiciliée à Tramelan, qui entrera en fonction très prochainement.

Dans le cadre de la visite des cercles par le Conseil de la FJB, ce dernier a été reçu lundi 19 novembre à l'Hôtel de Ville par les conseillers municipaux de Tramelan et de Mont-Tramelan. Cette rencontre a permis d'utiles contacts et à été

l'occasion, pour les membres du Conseil de la FJB, de présenter le travail de leurs départements respectifs. D'autres objets ont d'autre part été abordés, notamment l'augmentation constante des coûts des moyens d'enseignements dans les écoles et les conséquences de divers décrets cantonaux sur les finances communales. (Comm-vu)

Carnet de deuil

TRAMELAN. - On apprenait hier matin le décès de Mme Germaine Mailler née De La Reussille, épouse de M. René Mailler. La défunte domiciliée aux Lovières 1 s'en est allée dans sa 76^e année. Mme Mailler qui avait dû être hospitalisée, seconda son mari dans l'exploitation de son commerce durant de nombreuses années. Elle était également bien introduite dans le milieu de la Croix-Bleue. Son départ laissera un grand vide auprès de sa famille. (vu)

Les universités populaires réunies à Bienne

L'Association des universités populaires suisses a tenu son assemblée annuelle ordinaire à Bienne. L'AUPS compte 69 membres qui chaque année dispensent environ 80.000 heures de cours. (ats)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:

Willy Brandt, Monde. - Roland Carrara, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jaannet, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Correspondant parlementaire, Berne. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Wildmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaires:

Pascal Brandt, Christiane Ory, Anouk Ortlieb.

Publicité:

Localité: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

REMERCIEMENT

MADAME MADELEINE UMMEL-GEISER,
ses enfants et petits-enfants,

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin lors du décès de

MONSIEUR WERNER UMMEL

Les messages, les envois de fleurs, les dons ou les prières leur ont été un grand réconfort en ces jours de séparation et la preuve de toute l'estime portée à leur cher époux, papa et grand-papa.

30415

mercredi

TELEVISION RADIO



Suisse romande

- 12.00 Midi-public
13.25 Les oiseaux se cachent pour mourir
14.15 Revivre la course
15.10 La vie sur la terre
L'arrivée de l'homme.
15.55 Concours international d'exécution musicale Genève 1984
17.35 Mon boguet
Attention, les nouveaux conducteurs de vélocycle, c'est pour vous!
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
Le chat d'Henri; mon animal imaginaire.
18.10 Ça roule pour vous
Casse-tête magique; Loisirama; Top spot reçoit Olivier Piquerez, lauréat de notre concours.
18.35 Journal romand
18.55 Dodu Dodo
19.10 De A jusqu'à Z
19.30 Téléjournal
20.15 Bonjour, voisin
Série de sketches d'humour avec F. Barraud, C. Blanc, L. Della Santa, G. Demierre, etc.



A 20 h 35

Agora francophone

La guerre des sexes ou danger: femmes au travail. Rendez-vous francophone par satellite interposé, en direct de Genève (SSR), Montréal (SRTQ) et Strasbourg (FR3). Trois fictions: SSR, Femmes à tout faire; SRTQ, La femme patron; FR3, Et si elles nous quittent?
Animateurs: Guy Ackermann, Claire Lamarche et Georges Walter.
Notre photo: fiction SSR. «Femmes à tout faire». (tsr)

Sur la chaîne suisse alémanique:

- 22.30 Football
Coupe UEFA, Anderlecht - Real Madrid, en différé de Bruxelles.
23.35 Téléjournal
23.50 Spécial session.



France 1

- 11.20 TF1 vision plus
11.50 La une chez vous
12.00 Paul et Virginie
12.30 La bouteille à la mer
13.40 Vitamine
Les trois mousquetaires; pourquoi-comment; les petits creux de Loula; Gigi; Vitaboum; Pixifoly; Billy; Jacques Trémolin raconte; les Jacksons Five; séquence courrier.
16.25 Microludic
16.50 C'est super
17.10 Hip-hop

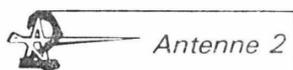


A 17 h 25

Jack spot

Avec Al Corley, Elton John, Etienne Daho, All and Odds, Quiet Riot. Présentation: Plastic Bertrand.
Notre photo: Elton John. (tf1)

- 17.50 Les infos
18.00 Des jouets par milliers
18.10 Le village dans les nuages
18.30 Danse avec moi
19.15 Actualités régionales
19.40 Cocoricoboy
19.53 Tirage du Tac-o-tac
20.00 Le journal à la une
20.25 Tirage du loto
20.30 Parlons France
Avec le premier ministre Laurent Fabius. En direct de l'Hôtel Matignon, le premier ministre répond aux questions de Jean Lanzi.
20.45 Dallas
21.40 Le deuxième sexe
Du mythe à la triste réalité. Avec Simone de Beauvoir, Elisabeth Badinter, Grace Jones, etc.
22.35 Branchés-musique
Avec Frankie goes to Hollywood, David Bowie, Prince, Téléphone, Duran Duran, etc.
23.20 Une dernière
23.40 C'est à lire
23.45 Tiffany, s'il te plaît, raconte-moi une puce
0.10 Clignotant



Antenne 2

- 11.30 A2 antiope
12.00 Midi informations
Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Les autres jours
13.45 Dessins animés
14.15 Récré A2
Les quat'z'amis; Johan et Pirlouit; discopuce; les devinettes d'Epinal; maraboud'ficelle, etc.
16.50 Microludic
17.25 Les carnets de l'aventure
Sylvia Earle (plongée sous-marine).
18.00 Platine 45
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal
Le premier ministre britannique, Margaret Thatcher, sera l'invité du journal.

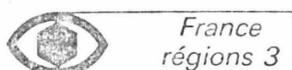


A 20 h 35

Enquête inachevée

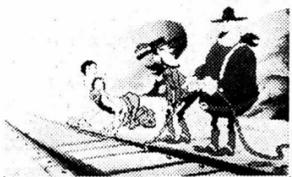
Téléfilm de Karl Francis. Avec Glenda Jackson, John Finch, Kenneth Colley, etc. Deux journalistes de la télévision britannique cherchent, à travers leurs reportages, à cerner la vérité en matière politique et à dénoncer la corruption.
Notre photo: Glenda Jackson, John Finch et Kenneth Colley. (a2)

- 22.20 Psy-show
Francine et Christian, mariés, 30 ans, deux petites filles. Depuis leur rencontre, les problèmes s'ajoutent les uns aux autres (professionnels et financiers).
23.20 Edition de la nuit
23.35 Bonsoir les clips



France régions 3

- 14.55 Questions au Gouvernement
En direct de l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale
19.10 Inf 3; 19.15 Actualités régionales; 19.40 Télévision régionale.



A 19 h 55

Lucky Luke

Des rails sur la prairie. Dessin animé.
Notre photo: Lucky Luke. (fr3)

- 20.05 Jeux de 20 heures
Emission de Jacques Antoine et Jacques Solness.
20.35 Agora
La guerre des sexes. Emission de la Communauté des télévisions francophones en triplex et en direct, présentée par Georges Walter à Strasbourg, Guy Ackermann à Genève et Claire Lamarche à Montréal.
23.35 Soir 3
23.55 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse d'Albray
24.00 Prélude à la nuit
Orchestre à cordes de la Garde républicaine: Symphonie N° 2, Blainville.

Demain à la TV romande

- 12.00 Midi-public
13.25 Les oiseaux se cachent pour mourir
14.15 Télépassion
15.10 Spécial cinéma
16.10 Bonjour, voisin
16.25 1954-1984, la TV à 30 ans
17.20 Opération rencontre
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Lucky Luke
18.35 Journal romand
18.55 Dodu Dodo
19.10 De A jusqu'à Z
19.30 Téléjournal
20.10 Temps présent
21.20 Dynasty
22.05 Téléjournal
22.20 L'homme blessé



Divers

Suisse italienne

- 9.00 TV scolaire
17.45 Buzz fizz
18.45 Téléjournal
18.50 Viavai
Informations et divertissements
19.40 Ici Berne
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Arguments
Avant les votations fédérales du 2 décembre
21.35 Lino Patruno se souvient de Louis Armstrong
22.35 Téléjournal
22.45 Mercredi-sport
Téléjournal

Suisse alémanique

- 17.00 Jetz sind mir dra!
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Karussell
18.30 Franz Liszt
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal
Sport
20.00 Votations fédérales
21.25 Schweizer Cabaret-Szene
22.10 Téléjournal
22.20 Aujourd'hui à Berne
22.30 Mercredi-sport
23.15 Traüme
Films suisses.
23.05 Mercredi-sport
0.05 Bulletin de nuit

Allemagne 1

- 16.00 Téléjournal
16.10 Randonnées en RDA
16.55 Der Mann von Button Willow
17.10 Giulietta aus Siena
17.40 Märchen aus der Federdose
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Schwarz-Rot Gold: Blauer Dunst
Téléfilm de Theo Mezger
22.00 Point chaud
22.30 Le fait du jour
23.00 Ohne Filter
24.00 Téléjournal

Allemagne 2

- 13.15 Vidéotexte
16.00 Informations
16.05 Morgen schon
16.35 Tao Tao
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.50 Von Wölfen gejagt
19.00 Informations
19.30 Spielregeln
20.15 ZDF-Magazine
21.00 Dynasty
21.45 Journal du soir
22.05 Football
23.20 In aller Stille
0.50 Informations

Allemagne 3

- 18.00 Rue Sésame
18.30 Telekolleg
19.00 Programmes régionaux
19.25 Informations
19.30 Frauen unter Strom
20.15 Le peintre Otto Dix
21.00 Immer die verflixten Frauen
22.35 Theater-Talk

A PROPOS

L'histoire du rire touche à sa fin: dommage, on en redemande...

L'histoire du rire, de Daniel Costelle, une série en six épisodes touche à sa fin (dernière partie le samedi 1er décembre à 18 h. / TVR). Elle est ainsi irremplaçable, la télévision, pour ce type d'émissions en disposant d'un atout précieux, le temps. Costelle, spécialiste de séries de documentation, sait construire ses émissions de manière rigoureuse. Du rire, il fit d'abord un historique, rappelant que Lysistratè et Rabelais, dans le scabreux et la scatologie, sont allés aux extrêmes pas forcément dépassés (27 octobre), avant d'aborder le rire classique, le vaudeville et l'univers des clowns (3 novembre), suivirent le caf-conc surtout français, y compris en comique troupier et pétomanie (10 novembre), rendre hommage au comique visuel, celui du cinéma par conséquent, dominé par les Etats-Unis mais où la France compte tout de même quelques beaux fleurons et s'arrêter, la semaine dernière, à la caricature, au rire politique verbal même au sens large du terme (raconter en France et ailleurs tant d'histoires belges, c'est devenu un fait de société). Notons que les Belges se vengent avec humour en racontant aussi des histoires françaises pas piquées des vers. Samedi, ce sera pour terminer le nouveau rire, celui de Pierre Dac, de Francis Blanche, de Roger Pierre, Jean Yanne, Stéphane Collaro, sans oublier le seul apport original de la télévision, les caméras invisibles candideusement cachées.

On peut donc dégager de cette excellente série ses lignes de force et ses limites et en redemander. Il eut été bizarre qu'elle ne fit point rire: elle le fit souvent sans même recourir au truc imbécile des TV qui mettent des rires artificiels sur la bande sonore. Incursions furent aussi faites vers d'autres rires que le français, un peu à l'Est, un peu au Japon et en Chine, un peu en Belgique, un brin en Italie (trop oubliée), même en Suisse (mais sans rappeler l'origine de Grock), vers l'humour juif ou africain, beaucoup plus en Angleterre et aux Etats-Unis. Mais tout de même, le rire selon Costelle est d'abord français, accessoirement universel. Quand il est verbal, difficile de faire autrement...

La vivacité de ce spectacle aura joué un très mauvais tour à la série romande, «Bonjour, voisin», qui suivait avec ses pâles sketches souvent tirés en longueur pour une petite chute. Mieux valait pour prolonger sa partie personnelle de rire s'envoyer encore le «Cocoricoboy» de Collaro sur TF1...

Freddy Landry

RADIOS

Suisse romande 1

9 h 05, Turbulances; 9 h 10, Le coup de foudre; 11 h 30, On va pas rigoler tous les jours; 12 h 20, Tais-toi et mange; 13 h 30, Avec le temps; 15 h 05, Le diable au cœur; 16 h 05, Les déménageurs de piano; 17 h 05, Subjectif; 18 h 30, Le petit Alcazar; 20 h 02, Au clair de la lune; 22 h 40, Petit théâtre de nuit: Venezia la bella, de Cami; 23 h, Blues in the night; 0 h 05, Couleur 3.

Suisse romande 2

12 h, (S) Nouveautés et traditions; 12 h 32, (S) Table d'écoute; 14 h 05, (S) Suisse-musique; 16 h, La vie qui va; 17 h 05, (S) Rockline; 18 h 10, (S) Jazz non-stop; 18 h 30, Empreintes; 20 h 02, (S) Le concert du mercredi: l'Orchestre de la Suisse romande; 21 h 40, Les poètes du piano; 22 h 40, (S) Musique en Suisse romande: Camerata Lysy; 0 h 05, (S) Couleur 3.

Suisse alémanique

9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 13 h 15, Revue de presse; 14 h, Mosaïque; 14 h 05, Drogenprophylaxe neben Einmaleins und ABC; 14 h 30, Le coin musical; 16 h, Typiquement; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; ma musique: Sepp Trütsch; 20 h, Spasspartout: CH-umor avec Freddy Lienhard; 22 h, Music-Box; 24 h, Club de nuit.

France musique

9 h 08, Le matin des musiciens; 12 h 05, ORF Sinfonietta; 13 h 32, Les chants de la terre; 14 h 02, Jeunes solistes; 15 h, L'art de la mesure: David Oistrakh; 18 h, L'imprévu; 19 h 15, Le temps du jazz; 20 h, Musique contemporaine magazine; 20 h 30, Concert de musique de chambre avec Deszö Ranki, piano: Sonate N° 16, Mozart; Suite, op. 14, Bartok; Sonatine, Ravel, etc.

NOTES BRÈVES

Martial Leiter à «Tickets de première»

L'incisif, le mordant, l'agressif, le tendre aussi, Martial Leiter ne fait plus de dessins de presse pour personne. Non qu'il ait été systématiquement censuré. Mais à chaque fois, il se demandait si sa contribution du jour sera acceptée, directement ou après discussion. Alors il a arrêté de se battre sous cette forme. Il a choisi de dessiner, avec le noir qui domine, la couleur triste d'un certain protestantisme peut-être, en tous cas du moralisme, selon lui. On pourra voir prochainement son exposition à Hauterive, à la Galerie 2016. «Tickets de première» (dimanche 25 novembre) a bien fait de nous le montrer vivre dans les anciens bains d'Yverdon d'où il risque bien de se faire expulser.

Histoires tirées d'Histoire du rire

Pour le plaisir, résumons certaines histoires racontées, l'une par Peter Ustinov, l'autre par José Carlos Rodriguez dans le numéro de samedi dernier de la série de Daniel Costelle.
Ustinov: Un train est bloqué en Sibérie. Staline intervient: J'ai fusillé les responsables. Le train ne bouge pas. Krouchtchev intervient: J'ai réhabilité les responsables. Le train ne bouge pas. Brejnev intervient et tire les rideaux: Vous ne verrez pas que le train ne bouge pas.
Rodriguez: Avec la crise économique, sous Pinochet, les optimistes pensent qu'il n'y aura plus que la m... à manger. Quant aux pessimistes, ils pensent qu'il n'y en aura pas assez.
Encore une autre de Rodriguez: Les Cubains comparent Castro au Christ, pour la barbe, les miracles. Et d'ajouter: Qu'attend-on pour le crucifier?... (fy)

Parlons France: un monologue

TF1, ce soir, à 20 h 30

Pour la deuxième fois nous verrons ce soir le Premier ministre français Laurent Fabius, dans cette nouvelle émission de TF1 qui a déjà fait couler tant d'encre et tant mis en transes le monde politique.

Le PDG de TF1, Hervé Bourges, s'est déjà expliqué sur la raison pour laquelle il a demandé à R. Fabius de paraître chaque mois sur le petit écran dans une émission régulière: «C'est un produit qui se vend bien...»

Certes, mais une telle émission bouscule les habitudes.

Jusqu'ici, le chef du gouvernement n'intervenait à la télé que dans le cadre de communications gouvernementales, bien réglementées, ou s'il était interviewé dans le journal télévisé à l'occasion d'un événement précis: discussion budgétaire, mesures arrêtées en Conseil des ministres, etc.

Pour ce «Parlons France» mensuel, Laurent Fabius n'est pas interrogé sur un thème précis. Il parle de l'actualité en général, des projets et des réalisations de son gouvernement, un peu à la manière des causeries radiodiffusées de Pierre Mendès-France qui n'avait fait que reprendre ce qu'avait fait avec un grand succès le président Franklin Roosevelt avant et pendant la guerre. On n'a pas oublié les remous suscités par la première émission: les protestations de l'opposition et celles aussi de la rédaction même de TF1 et, au lendemain de cette prestation, les commentaires sévères de la presse.

Laurent Fabius a décidé de ne rien changer à la formule. Comme le mois dernier, il se prêterait aux questions de Jean Lanzi, le directeur de l'information de TF1. Mais plus que d'une interview il s'agit d'une sorte de conversation à

bâtons rompus entre deux personnes de bonne compagnie.

Pas plus que le mois dernier il ne faut s'attendre à des révélations. Tel n'est pas le but de cette émission qui se veut explicative de mesures déjà annoncées. Mais, tout de même, si Laurent Fabius ne s'expliquait pas par exemple très clairement sur le Tchad, directement devant les téléspectateurs français, ceux-ci en viendraient vite à se demander à quoi peut bien servir ce quart-d'heure... (ap)

Football: ce soir Anderlecht - Real Madrid

Troisième tour de la Coupe UEFA, match aller, de 22 h. 30 à 23 h. 30 sur la chaîne Suisse italienne.